

TRI/MEDIA

ISSN 0153 0429

Centre de Recherche
sur l'Information
et la Communication

numéro

12

automne 80

TRI/MEDIA

UNESCO:

le droit à la communication

L'interview

exclusive

du Directeur de la PANA

Une étude de Jules Gritti

**Racismes
et médias**

Crédits Photos

Marcel Salvaro (UNESCO) : p. 5-8-9-10-11 ; Dominique Roger (UNESCO) : p. 6 ; Frilet (SIPA) : p. 10-35-36 ; Renaudeau (SIPA) : p. 11 ; V. Volochenko, Voronine (APN) : p. 15-16-17 ; Catherine Faux (SIPA) : p. 18-19-21-22-23 ; ROGER VIOLLET : p. 27-30-43-45 ; David Austen (GAMMA) : p. 27 ; O. Martel (SIPA) : p. 28 ; Boccon-Gibod (SIPA) : p. 36-43 ; Nadal (SIPA) : p. 37 ; Lencowicz, Lucien Clergue, Houpline (SIPA) : p. 38-39 ; Serge Bramly : p. 43 ; Gérard Gladieux : p. 47-48.

Editorial

- 4 "Nouvel ordre" : la prise de conscience.
Hervé Bourges

Actualité

- 6 Belgrade, 1980 : un point de vue
français.
Claude Roussel

Tiers-Monde

- 8 Au service de l'unité africaine :
L'Agence Panafricaine d'Information
Une interview exclusive de son Directeur,
Cheikh Ousmane Diallo
Propos recueillis par Bernard Schoeffer

Sciences de l'information

- 12 Une discipline (presque) nouvelle :
le droit de l'information.
Emmanuel Derieux
- 14 En dix ans, la télévision soviétique a
doublé ses programmes scolaires.
Suzanne Delecour

Vie professionnelle

- 18 La lumière est entrée dans les imprimeries
de presse.
Michel Logié

24. DOSSIER : RACISMES ET MEDIAS

Une étude de Jules Gritti

- Pour une stricte notion du racisme.
- Le roman populaire et le racisme panique.
- La bande dessinée et le racisme exotique.
- Les publicités touristiques et le racisme folklorique.
- A l'occasion d'Amin Dada, Bokassa 1er: le racisme caricatural.
- Des traditions proverbiales aux faits divers : le gitan vagabond.
- Peau noire d'hier et d'aujourd'hui.
- Anti-sémitisme et mauvaise conscience.
- Bibliographie sélective.

- 47 La rumeur de Bondy.
Gérard Gladieux

Bibliothèque 49

«Nouvel ordre» : la prise de conscience

La communication a été au centre de la 21^e Conférence générale de l'Unesco, qui s'est tenue à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre 1980. La communication et non plus seulement l'information, pour mieux prendre en compte la multiplicité et la complexité de ses modes, depuis le plus ancien et le plus personnalisé : la communication orale, jusqu'au plus récent, la télématique, qui met en jeu les techniques les plus sophistiquées et ignore les distances, en incluant les moyens de communication de masse : presse écrite et audio-visuelle.

Au cours des débats, riches et profonds, dont on peut déplorer que les médias occidentaux, à l'exception des anglo-saxons, aient si peu rendu compte, l'unanimité s'est dégagée pour estimer nécessaire l'instauration d'un "nouvel ordre mondial de l'information et de la communication", reposant sur une circulation équilibrée des nouvelles. A cet égard, accroissement de la capacité de communiquer pour les nations qui en sont les plus démunies et liberté de l'information au sens le plus large du terme ont été souvent jugés indissociables.

La Conférence générale a abouti à la mise en oeuvre de décisions intervenant sur les plans conceptuel et opérationnel :

— sur le plan conceptuel : l'adoption, par consensus, d'un premier ensemble de "bases" sur lesquelles pourrait reposer le nouvel ordre mondial de l'information. Cette avancée con-

ceptuelle est la première conséquence majeure des travaux de la "Commission Mac Bride". (1)

— sur le plan opérationnel : la création d'un programme international pour le développement de la communication dont la mise en oeuvre, par des actions pratiques, doit permettre de corriger le déséquilibre constaté entre pays industrialisés et pays du Tiers-Monde.

Des résultats concrets illustrent les évolutions que les débats ont permis de mieux cerner. On peut en relever trois :

Une prise de conscience du rôle de la communication, dépassant toute approche tendant à la confiner soit à l'information de masse, soit aux seules voies qu'elle emprunte actuellement et s'attachant au contenu des messages qu'elle véhicule. L'importance de la communication est de mieux en mieux perçue, en particulier pour le développement endogène et l'affirmation de l'identité culturelle.

Une meilleure compréhension, chez les Occidentaux de la nécessité d'une circulation "équilibrée" de l'information. Entendre des délé-

gués occidentaux déclarer officiellement en séance que "la liberté d'expression ne peut être la liberté des riches", que doit être instaurée "la possibilité technique et économique soit de proposer des informations, soit d'en disposer, mais jamais d'en imposer" ou encore que "we believe strongly in increasing the self-reliant capacity of the developing countries to tell their own stories", aurait produit l'effet d'une bombe il y a quelques années.

Un intérêt de plus en plus marqué pour les progrès technologiques actuels ou à venir, un effort certain pour cerner leurs conséquences, une préoccupation manifeste des formidables potentialités, mais aussi des redoutables dangers qu'ils recèlent.

Sur une question aussi "brûlante" que la communication, les décisions les plus importantes ont pu être prises par consensus, après d'âpres débats, de longues et difficiles négociations où la volonté de s'entendre a prévalu sur les divergences inhérentes à la pluralité des conceptions en la matière.

Mais le débat ne fait que commencer. Et déjà apparaissent les différences d'appréciation quant aux moyens de remédier aux déséquilibres constatés. Selon certains ils pourraient être corrigés par un transfert de connaissances et de technologies, par une assistance technique concrète en experts et en équipements.

A cet égard, les Occidentaux s'affirment prêts à une sorte de "Plan Marshall" de la communication, d'où leur insistance sur "l'opérationnel" et leur méfiance à l'égard d'études définissant les caractéristiques d'un nouvel ordre mondial. Pour d'autres, au contraire, il convient de mettre l'accent, en priorité, sur la définition de politiques nationales de la communication avant de songer à un transfert technologique considéré comme une panacée et qui peut aboutir à une plus grande dépendance vis-à-vis du système de communication dominant.

On le voit : en abordant l'étude de la communication dans le monde, l'Unesco témoigne de l'évolution des idées et provoque une salubre prise de conscience. La connaissance, la conscience collective, l'exercice des libertés comme des responsabilités, sont, en effet, intimement liés à l'importance et au mode de fonctionnement des systèmes de communication.

Les diverses sensibilités qui s'expriment dans un monde pluraliste ne peuvent constituer un obstacle à l'approfondissement d'une réflexion commune sur les notions de liberté d'information, sur le droit des individus à la communication, et celui des peuples à écouter comme à se faire entendre. Car il n'est plus possible aujourd'hui de limiter la liberté d'information au simple droit de la diffuser, sans tenir compte de ceux qui la reçoivent.

Hervé Bourges □■

(1) Le "rapport Mac Bride" publié sous le titre "Voix multiples, un seul monde. Communication et société aujourd'hui et demain", fait l'objet d'une recension dans le présent numéro de Trimedia.



Belgrade, 1980: un point de vue français

Claude Roussel La France face aux problèmes de la communication à la Conférence Générale de l'UNESCO à Belgrade.

La notion de nouvel ordre mondial de l'information et tous les aspects que peut refléter ce concept ont été le thème de base des discussions qui, pendant plusieurs semaines, ont animé la commission de la communication lors de la 21ème session de la Conférence Générale de l'UNESCO qui vient de prendre fin à Belgrade. Discussions au demeurant assez ternes, où les interventions des uns et des autres n'apportèrent pas grand chose de nouveau, jusqu'au dernier jour qui fut marqué par la dénonciation tout à fait inattendue de l'occupation soviétique de son pays par le chef de la délégation afghane.

A tour de rôle, les délégués de quelque 150 pays membres ont pris la parole et donné leur point de vue, soit sur le rapport maintenant célèbre de la commission Mc Bride, soit sur les buts du Programme International pour le développement de la communication et les statuts de son Conseil Intergouvernemental, soit sur un projet de résolution du Vénézuéla qui souhaitait que fût mise au point une Déclaration sur le Nouvel Ordre Mondial de l'Information, soit sur les suites à donner à la Déclaration, adoptée à l'unanimité au cours de la 20ème session de la Conférence Générale de l'UNESCO à Paris en 1978 sur la contribution des médias au renforcement de la paix, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre, soit enfin sur le plan de travail de l'UNESCO pour l'exercice 1981-1983.

Une sorte de consensus

A vrai dire, tous les pays acceptent maintenant, avec plus ou moins de bonne grâce, la notion de nouvel ordre mondial de l'information. Mais les uns ou les autres ne lui donnent pas le même sens. Pour les "occidentaux", il s'agit avant tout d'aider les pays en développement sur un plan matériel, technique et professionnel à acquérir une solide infrastructure de leurs médias qui leur permettra de mieux faire entendre leur voix à travers le monde. Pour les pays de l'Est et nombre de ceux du Tiers Monde, qui ne repoussent certes pas les offres d'aide technique, le nouvel ordre touche au moins autant au contenu de l'information et des messages, à ce que

Président d'honneur de l'Agence-France-Presse
Inspecteur général de la communication
Membre de la délégation française à la 21ème
conférence générale de l'UNESCO à Belgrade.

devrait être la responsabilité sociale des journalistes, à leur rôle dans la société et à la défense d'une cause.

A ce titre, le rapport M^r Bride, inventaire très consciencieux et très fourni des problèmes de la communication, dû à seize personnalités venues d'horizons très différents, met en relief tous les points de vue possibles et donne ainsi partiellement satisfaction à tout le monde, aux partisans de la liberté sans frontières comme à ceux d'un certain dirigisme. C'est pourquoi l'on est arrivé à Belgrade, non sans de longues journées de discussion, à une sorte de consensus sur une résolution d'une dizaine de pages concernant ce rapport où, comme l'a dit le président de la Commission de la Culture et de la Communication, le professeur sénégalais Iba Der Thiam, chaque terme, chaque mot, chaque virgule ont été soigneusement pesés.

Mais le consensus le moins équivoque et le plus encourageant fut sans doute atteint à l'issue des débats qui portèrent sur le Programme International pour le développement de la communication (P.I.D.C.) dont les principes de base avaient été établis en avril dernier à Paris à l'occasion d'une conférence intergouvernementale de coopération sur les activités, besoins et programmes relatifs au développement des communications. Là, les différents aspects d'une aide concrète l'emportaient de loin sur la théorie, et, mises à part d'interminables escarmouches sur l'éventualité de la constitution d'un fonds international spécifique, permettaient plus facilement une acceptation générale.

Parmi les modérés, la France.

Dans les discussions portant sur les autres points, les "occidentaux", mathématiquement minoritaires au départ, avec quelque trente pays sur cent-cinquante, ne purent que rarement l'emporter dans le vote des résolutions. De plus, ils n'étaient pas toujours parfaitement unis. Il y avait les "ultra" et les "modérés". Au nombre des "ultra", se signalaient le plus souvent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne (le délégué anglais qualifia le rapport M^r Bride d'"œuf à moitié pourri"), l'Allemagne Fédérale, les Pays-Bas et quelques autres. Parmi les "modérés" se trouvait assez régulièrement la France.

La voix la plus "ultra" fut celle d'une organisation non gouvernementale (O.N.G.) l'Institut International de Presse (I.I.P.), dont le représentant, l'indien Cushrow Irani soutint que l'UNESCO devait rester dans son domaine propre de l'Education, de la Science et de la Culture, et s'abstenir de se mêler de problèmes de l'information et de la communication qui ne la regardaient en rien.

La France, pour sa part, soucieuse, dans ce forum international, dont le siège permanent, au demeurant, se trouve à



A la conférence générale de Belgrade, M. Amadou Mahtar M'Bow a été réélu à la Direction générale de l'UNESCO.

tenait le principe, bien qu'à un échelon modeste, d'une rencontre internationale en 1983, pour célébrer le cinquième anniversaire de la Déclaration. Le texte ainsi amendé rencontra une majorité confortable, la France se démarquant des délégations les plus hostiles en s'abstenant.

Le plan de travail du Secrétariat de l'UNESCO, gros document intitulé Projet de programme et de budget pour 1981-1983, prévoit, dans sa partie consacrée à la communication, un certain nombre d'opérations concrètes et pratiques mais également plusieurs réunions ou colloques devant traiter de thèmes "normatifs" tels que protection des journalistes, obstacles à la communication, codes de déontologie, tous projets qui ont le don d'irriter la plupart des "occidentaux" et tout particulièrement les anglo-saxons qui tentèrent soit d'en faire supprimer quelques uns, soit d'obtenir que l'on sursoie à leur exécution. La France, tout en émettant des réserves, fut moins critique que ses alliés mais se retrouva toutefois du même côté qu'eux pour faire échec, avec une partie des pays du Tiers Monde, à un long amendement ukrainien qui proposait au contraire de renforcer l'aspect idéologique du plan de travail.

Que penser de l'attitude de la France dans ces débats ? Il est certain que si l'on se place à un point de vue strictement professionnel, le rôle de l'UNESCO, composé d'Etats membres, et l'idée même d'un nouvel ordre peut sembler contestable en matière d'information et de communication. Mais il est un fait que l'UNESCO, dans l'esprit et la lettre de sa charte, a vocation en la matière, qu'au fil des ans l'idée de nouvel ordre de l'information a fait son chemin et qu'on la retrouve dans plusieurs textes votés dans un passé récent, soit à l'ONU, soit à l'UNESCO. Il paraît donc un peu vain de s'y opposer avec l'ardeur qu'y mettent certains. Mieux vaut participer aux discussions, chercher des compromis, et, malgré une position automatiquement et géographiquement minoritaire, tenter de faire entendre sa voix pour éviter les excès et les débordements. Ce n'est peut-être pas un rôle glorieux, c'est souvent un combat d'arrière garde, mais cela permet néanmoins de marquer des points, comme ce fut le cas à Belgrade (la France, en particulier attacha son nom à un projet de résolution qui fut voté sur les mesures à prendre pour réduire les tarifs des télécommunications dans les échanges internationaux), alors qu'une attitude systématiquement hostile ne peut avoir comme résultat, dans le contexte du monde actuel, que le triomphe sans nuances des thèses auxquelles l'on se trouve précisément le plus opposé. ■

Paris, de concilier les principes de sa diplomatie avec ceux du journalisme occidental, comptait dans sa délégation dirigée, après le départ de M. Beullac, Ministre de l'Education, par l'ambassadeur François Valery, à la fois des fonctionnaires et des membres de la profession. Elle n'a jamais émis de votes contraires à ceux de ses alliés mais, décevant parfois ces derniers, elle s'est souvent abstenue lorsqu'il s'agissait d'approuver ou de repousser une motion qui entraînait de la part des autres occidentaux une position tranchée.

Prenons un certain nombre d'exemples :

Un projet de résolution vénézuélien dont l'objet était l'élaboration d'une Déclaration sur le Nouvel Ordre de l'Information rencontra, dans sa forme primitive, l'hostilité de tous les occidentaux, y compris de la France, estimant à juste titre qu'il valait mieux garder à ce terme son caractère ambigu, plutôt que de ranimer inutilement les oppositions en tentant de le codifier. Une nouvelle rédaction atténua la portée du texte vénézuélien qui fut finalement adopté à une large majorité, les occidentaux se divisant entre ceux qui votèrent contre et ceux qui s'abstinrent, comme la France. Le même phénomène fut observé à l'occasion du vote sur un projet de résolution soviétique qui prévoyait toute une série de mesures pour faire écho à la Déclaration de 1978 sur la contribution des médias à la cause de la Paix et des droits de l'homme, contre le racisme et l'apartheid. Devant l'hostilité d'un bon nombre de délégués, chez lesquels l'esprit pratique l'emportait sur l'esprit théorique, le projet fut sensiblement raboté mais il main-

La création d'une agence inter-africaine d'information a été envisagée dès la naissance de l'OUA en 1963. Mais il a fallu attendre le 9 avril 1979 pour que la conférence des ministres africains de l'information adopte, à Addis-Abéba (Ethiopie), une convention créant la PANA (Agence Panafricaine d'Information).

D'après cette convention, les buts de cette agence sont en particulier de :

- "consolider l'indépendance, l'unité et la solidarité africaine"
- "mieux faire connaître et servir les luttes de libération"
- favoriser les échanges d'information
- corriger l'image déformée de l'Afrique, de ses pays et de ses peuples par suite

Au service de l'unité africaine :

L'Agence Panafricaine d'Inform (PANA)

**Une interview exclusive
de son Directeur,
Cheikh Ousmane Diallo**

d'informations partiales, négatives, diffusées par les agences de presse étrangères.

Les informations doivent être envoyées à la PANA par les agences nationales ou par les autres organes officiels d'information des Etats membres.

Les statuts prévoient d'ailleurs que l'agence panafricaine s'engage à "respecter l'équilibre dans la collecte et la diffusion des nouvelles en provenance des pays membres sur la base du principe de l'égalité des Etats membres, du respect mutuel et de l'intérêt commun". L'article 8 de la convention d'Addis-Abéba précise aussi que "l'agence panafricaine doit retransmettre telle quelle l'information

Monsieur PANA

Nigérien, né en Haute-Volta, M. Cheikh Ousmane Diallo a 37 ans. Marié, père de quatre enfants, il a d'abord été journaliste à Radio-Niger avant de poursuivre ses études en France (Centre de formation des Journalistes de Paris et licence en droit).

Reporter-journaliste à l'OCORA (Office de coopération radiophonique) à Paris (1964-1967), il collabore aussi à de

Belgrade, octobre 1980 : M. Ousmane Diallo s'entretient avec le Directeur général de l'UNESCO.

nombreux organes de presse et en particulier à "Jeune Afrique". De 1968 à 1971, il est chef du service de presse du CSSA (Conseil supérieur du sport en Afrique), puis directeur-adjoint du Centre des publications de l'O.U.A. (Niamey, 1972/74).

Responsable du Centre d'études linguistique et historique par tradition orale (Niamey 1974/75), il devient pendant trois ans (1976/79), directeur de cabinet de deux secrétaires généraux de l'OUA et chef de la division Information de l'OUA. C'est là qu'il supervisera en particulier le dossier de l'Agence Panafricaine d'Information dont il devient le directeur, pour la phase pilote, en juillet 1979.



reçue d'une source nationale".

Juridiquement, la PANA dépend de la conférence des chefs d'Etat de l'OUA, de la conférence des ministres de l'Information et d'un conseil intergouvernemental de 14 pays membres. Le directeur-général, élu pour quatre ans, ne doit "solliciter et accepter d'instructions d'aucun gouvernement".

Actuellement, la PANA est dans une phase préparatoire de 3 ans, dite "phase-pilote", dont la direction a été confiée à M. Cheikh Ousmane Diallo. Son budget pour 1979/80 est de 1 750 000 dollars (environ 7 millions de F.F.), provenant de la contribution des Etats africains.

Son siège central est fixé à Dakar (Sénégal). Cinq "pools régionaux" lui sont rattachés, avec pour sièges : Lagos

nation

(Nigéria) pour l'Afrique de l'ouest, Lusaka (Zambie) pour le sud, Kinshasa (Zaire) pour le centre, Khartoum (Soudan) pour l'est, Tripoli (Libye) pour le nord. Les nouvelles de la PANA devraient être diffusées en quatre langues: arabe, anglais, français, portugais.

Deux mémoires d'université vont être prochainement soutenus sur la PANA : l'un à l'IUT de Bordeaux par M. Hassane Diallo Abdoulaye ; l'autre à l'IFP - Paris, par M. Amadou Ousmane.

Adresse de la PANA :
B.P. 4056 - DAKAR
tél. 32-61 PANA - SG
téléphone : 23-08-86



Quel rôle la PANA veut-elle jouer dans l'information mondiale ?

L'Agence Panafricaine d'Information a été créée pour être un instrument au service de l'unité africaine. C'est sa vocation essentielle. Quand les chefs d'Etat africains ont fondé l'OUA en 1963, ils ont demandé la naissance de cette agence, parce qu'ils se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient développer l'unité de l'Afrique sans disposer de la maîtrise de l'information.

En effet, les grandes agences de presse n'ont pas joué le jeu de l'unité du continent. Même si elles ont permis à l'Afrique de se faire connaître à l'extérieur, elles mettent davantage l'accent sur les situations de conflit, sur ce qui divise les Africains que sur ce qui les unit. Les agences internationales choisissent et traitent l'information selon leur propre système de valeur, leurs priorités, leurs préoccupations. Il n'est pas évident que leurs intérêts coïncident avec les nôtres. Et il est important que l'information soit à la recherche de ce qui peut unir. Malheureusement, les grandes agences n'ont pas aidé souvent les Etats à mieux se comprendre, lorsqu'il y avait des problèmes.

La PANA doit aider les Etats africains à mieux se connaître entre eux. Il faut laisser les pays se dire ce qu'ils ont envie de se dire. Jusqu'ici nous avons été des consommateurs passifs d'une information qui nous oriente vers les préoccupations des autres, vers les problèmes des autres. Ce n'est pas une information adaptée aux problèmes africains.

L'Agence Panafricaine a donc comme principale vocation de favoriser une circulation plus large des nouvelles entre les Etats africains. Mais elle veut aussi projeter l'Afrique sur le plan mondial. C'est un nouvel équilibre qu'elle veut créer dans le monde dans le domaine de l'information.

Quelle différence y aura-t-il entre la PANA et les grandes agences de presse internationales ?

Nous devons être complémentaires et

compétitifs. Nous ferons ce qu'elles ne font pas. Nous développerons ce qu'elles ne développent pas assez.

Il est sain qu'existe une information alternative et que nous assistions à une multiplicité des sources de nouvelles. C'est à l'utilisateur de décider qui détient la "vérité" de l'information. Si nous faisons un travail de qualité, nos dépêches s'imposeront d'elles-mêmes. Sinon, il faudra en tirer les conséquences.

De toute façon, nous venons nous ajouter à ce qui existe, sans condamner pour autant ce qui est. Nous prenons une place, un créneau qui manque, et nous pensons que notre présence sera bénéfique même pour les grandes agences internationales.

Les Etats africains n'ont pas tous la même conception de l'information. Comment pourrez-vous alors jouer votre

L'information est faite pour unir, pas pour diviser

rôle d'agence de presse, puisque vous dépendez de ces Etats ?

C'est justement cela qui milite en faveur de la PANA. Quand ils ont des difficultés, les Africains veulent se parler directement. Pas avec des intermédiaires. Ils ne veulent pas apprendre leurs conflits par une agence de presse étrangère. Prenons un exemple : si deux pays ont des problèmes, chacun fera connaître sa version à notre agence qui les diffusera toutes les deux. Chacun saura donc exactement quels propos ont été tenus par l'adversaire, et cela est déjà un facteur de rapprochement.

Vous n'allez disposer que d'informations officielles. N'est-ce pas un



PANA



handicap ?

Les sources essentielles d'information de la PANA seront les agences nationales de presse. S'il n'y en a pas (36 pays seulement en possèdent en Afrique), chaque Etat nous désignera un organe de presse officiel qui sera notre correspondant. De cette façon, il n'y aura pas de confusion, car la PANA veut clarifier les relations entre les Etats. D'ailleurs ce n'est pas parce qu'une information est officielle qu'elle n'est pas de qualité. Des Etats peuvent nous envoyer des nouvelles qui seront solides et intéressantes. C'est de leur intérêt s'ils ne veulent pas être pris de vitesse par d'autres agences de presse.

Mais n'allez-vous pas taire certaines nouvelles que des Etats ne veulent pas voir diffuser ?

Je parlais tout à l'heure de notre complémentarité par rapport aux grandes agences de presse. Soyez-sûr que si nous ne diffusons pas de telles nouvelles, les autres le feront.

Mais comment allez-vous faire comprendre aux différents Etats les impératifs d'une agence de presse ?

Ce n'est pas nous qui nous imposons aux Etats. La PANA a été créée, voulue par eux. Ce sont les Etats qui veulent que nous soyons un peu leur "force" par rapport aux Grands de la presse internationale.

Récemment, un colloque de journalistes africains a déploré qu'en Afrique on parle trop des activités des chefs d'Etat et pas assez des problèmes du peuple. Bref, qu'on pratique trop l'information "officielle". La PANA va-t-elle changer cet ordre des choses ?

La PANA n'a pas d'avis à donner sur ce problème. Il appartient aux Etats africains de choisir l'information qu'ils veulent voir diffuser par l'agence. Cela dit, je crois qu'il doit y avoir une politique de l'information au niveau des Etats. Sur le plan continental, nous pourrions peut-être adopter une charte de l'information pour établir de nouvelles bases. Il faudrait pour cela qu'un Institut panafricain de recherche définisse quel genre d'enseignement nous pouvons donner aux étudiants en journalisme.

Si les journalistes actuels en Afrique donnent la primauté au politique, c'est à cause de leur formation. S'ils étaient initiés aux problèmes de développement, ils sauraient maîtriser ce genre de nouvelles. De toute façon, même pour une nouvelle politique, un discours ou un voyage de chef d'Etat, c'est l'éclairage donné à l'information qui est important.

La PANA est engagée actuellement dans sa phase préparatoire, sa phase-pilote. Où en êtes vous ?

Nous préparons le démarrage de l'agence. Le programme de travail actuel va dans trois directions :

- technique : dans trois mois nous disposerons d'une photographie détaillée des Etats membres dans le domaine des transmissions. Il faut que nous sachions ce qu'ils ont. Et seulement alors nous pourrions dessiner le réseau de transmission de la PANA. Car nous ne pouvons pas être en retard dans la diffusion des nouvelles par rapport aux agences internationales.



Une information officielle peut être de qualité

- circulation de l'information : dans l'échange des nouvelles, nous ne voulons pas qu'il y ait un déséquilibre entre les Etats. Nous devons donc fixer un quota d'informations pour chaque pays. Il ne faut pas que nous assistions, en Afrique, à la création d'un plus fort ou d'un plus faible. Chacun doit trouver son compte dans la PANA.

- administratif : nous voulons doter l'agence de textes fondamentaux. Il faut définir les rapports de nos différents bureaux régionaux avec les gouvernements. Il faut aussi que la PANA ait un statut, pour elle-même, pour son personnel, ses journalistes en particulier. Enfin il y a le problème de la cotisation des Etats.

Justement vous semblez avoir beaucoup de problèmes de ce côté-là. De nombreux pays n'ont pas encore réglé leurs cotisations. Que peut faire la PANA si les Etats ne payent pas ?

C'est prévu par la convention. Après deux années d'impayés, ils peuvent être suspendus.

terminée, comment allez-vous fonctionner ?

Les agences nationales d'information enverront leurs nouvelles au siège du pool régional qui nous les retransmettra à Dakar. Nous répercuterons ces dépêches sur l'ensemble des Etats africains et les autres abonnés.

Allez-vous traiter tout de suite de tous les problèmes ou comptez-vous y aller progressivement ? En laissant par exemple de côté, dans un premier temps, les questions politiques ?

Les informations nationales sont de la compétence des Etats. Les nouvelles à caractère régional, comme par exemple les activités de l'OUA, sont couvertes par la PANA. Nous recruterons pour cela des journalistes. Car c'est 24 heures sur 24 que l'agence doit fonctionner.

Vous étiez personnellement partisan de démarrer la PANA par étapes. Traiter pendant un an des informations sociales ; la deuxième année, l'économie

aurait fait son apparition. L'actualité politique, plus délicate à manier, n'aurait été abordée qu'en dernier. Mais les ministres africains de l'information n'ont pas voulu l'entendre ainsi et ils ont demandé que la PANA traite de tous les problèmes dès le départ. Où en est ce débat ?

Ce problème a été mis entre parenthèses. De toute façon, il est bien clair que le contenu des informations est défini par les Etats eux-mêmes.

Traiter d'abord des questions sociales ou économiques aurait permis à la PANA de démarrer progressivement. Nous partions du principe qu'il était impossible à l'agence de couvrir tout, tout de suite ; mais qu'il fallait commencer par quelque chose, par exemple les nouvelles économiques pendant une année. Cela nous aurait permis de nous roder et de savoir comment fonctionnait notre système de transmission, notre personnel, notre administration. S'il y avait eu des défaillances, cela n'aurait pas été grave. En réservant les informations politiques pour la dernière phase, nous aurions été sûrs de disposer d'un réseau en bon état de marche.

Car l'information politique est vitale

Une fois la phase préparatoire

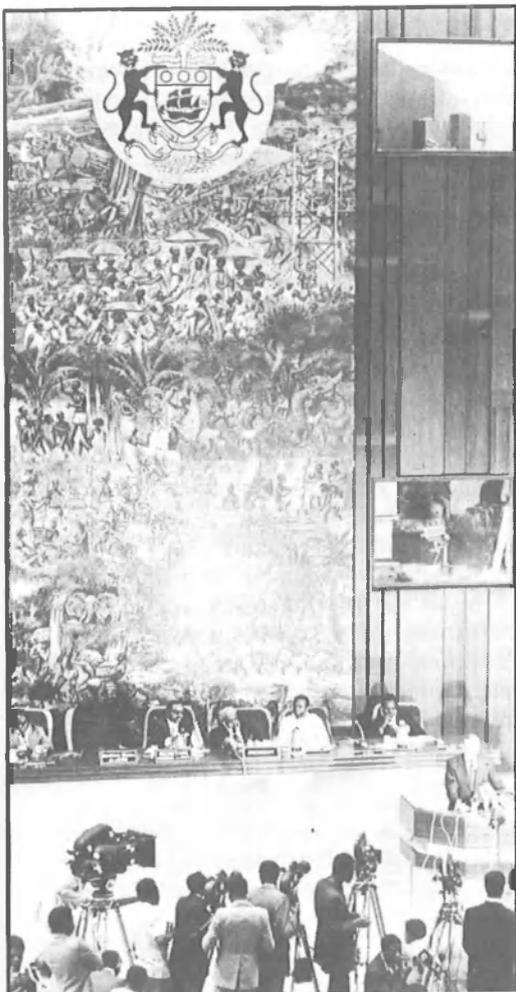
pour les Etats. Il était donc difficile de commencer par elle : assurer en particulier sa retransmission dans des délais rapides pour ne pas nous faire "griller" par les grandes agences de presse.

Cela dit, les Etats africains ont décidé que la PANA traiterait, dès le début, toutes les nouvelles en même temps, qu'elles soient politiques ou autres. Mais à condition d'avoir le réseau de télécommunications nécessaire. Cela a entraîné du retard dans le démarrage du projet.

Les journalistes de la PANA n'auront pas le droit de remanier les dépêches envoyées par les services officiels des différents Etats africains. Sauf, éventuellement, pour corriger une faute d'orthographe. Les journalistes de la PANA ne pourront ainsi réécrire une information mal rédigée. Comment expliquez-vous une pareille décision ?

Dans un premier temps, il faut sécuriser les Etats. Les informations reçues seront donc retransmises telles quelles. Mais

Un sommet de l'O.U.A. sera couvert par l'agence ; mais elle prendra aussi en compte la vie quotidienne du peuple.



Les petits Etats ont plus besoin de la PANA que les grands

il s'agit plutôt du fond que de la forme et l'expérience nous guidera.

La PANA doit également traiter tous les Etats sur le même plan. Qu'il soit grand ou petit, chaque pays disposera du même nombre de mots, de la même place, dans le service de l'agence. Est-ce à dire que, par exemple, le Nigéria avec ses soixante millions d'habitants n'aura pas droit à plus d'informations que la Gambie, avec ses cinq cents mille habitants ?

On est en train d'étudier ce problème. Plusieurs possibilités sont envisagées. Chaque Etat par exemple, pourrait envoyer cinq cents mots par jour. Ou

C'est lui qui doit dire : voilà ce qui me paraît essentiel. Et ce ne sera pas forcément la nouvelle qui a retenu l'attention des agences étrangères. Là, nous retrouvons notre vocation de complémentarité. Cela permettra d'ailleurs à ces agences internationales de reprendre nos informations.

Quand prendra fin cette phase préparatoire ? Quand comptez-vous démarrer ?

Nous sommes dans une période fondamentale. Il faut avant tout que nous disposions d'un système de télécommunications fiable pour la réception et la diffu-



bien un barème pourrait être établi en fonction de la capacité de chaque pays de nous envoyer des informations. L'essentiel est que nous ne devons pas créer de déséquilibre en Afrique.

La PANA est une entreprise commune où il n'y a pas de plus forts ou de plus faibles. Et en définitive, je crois que les petits pays ont davantage besoin de la PANA que les grands. On parle d'eux très rarement et ils se plaignent d'être méconnus. Ce sont les petits pays qui tireront le meilleur profit de notre agence.

Mais la PANA ne va-t-elle pas ainsi laisser de côté des informations importantes au bénéfice de nouvelles qui le sont moins ?

L'importance de la nouvelle est dictée par le pays qui nous envoie l'information.

sion de l'information sur toute l'Afrique. Trois experts parcourent pour cela le continent. Grâce à leurs études, on pourra alors construire un réseau de télécommunications avec l'aide en particulier de l'UIT et de la Banque africaine de développement. C'est seulement alors qu'on pourra fixer une date de démarrage. On y verra d'ailleurs plus clair à la fin de cette année.

Mais il faut éviter de s'enfermer dans une date. Sinon le projet risque de déraiper et ce serait l'aventure. Nous ne pouvons pas nous permettre un échec car il n'y aura pas de deuxième chance ■ □

■ Propos recueillis
■ par Bernard Schoeffler

Une discipline (presque) nouvelle: le droit de l'information

Emmanuel Derieux

Comparé à un certain nombre d'autres branches ou spécialisations juridiques plus anciennes, classiques et traditionnelles, le droit de l'information — secteur relativement nouveau de la science et de la pratique juridique — souffre sans doute encore aujourd'hui d'un développement insuffisant. Il ne constitue toujours pas, dans notre pays, une discipline juridique autonome ; ou n'est, en tout cas, pour le moment, pas véritablement considéré comme tel. Cette situation n'a évidemment pas pour principal défaut ou inconvénient de gêner le travail des théoriciens ou des praticiens du droit. Il appartient justement à ceux-ci de contribuer à l'élaboration de ce droit nouveau. C'est la condition de l'information et de ceux qui se livrent à cette activité et, bien plus fondamentalement encore, le respect et la satisfaction des droits du public, qui se trouvent gravement affectés par cet état de fait. Les quelques réflexions sur le droit de l'information présentées ici voudraient constituer, en quelque sorte, un premier essai de théorie pour une discipline et spécialisation — scientifique et pratique — juridique (presque) nouvelle.

Toute tentative de définition du droit de l'information se heurte à de réelles difficultés. Celles-ci tiennent sans doute à l'état même de ce droit. Pour certains, il s'agit : de contraintes, de restrictions et d'obligations ; pour d'autres : de protections, d'avantages et de garanties. Ce n'est pas tout à fait la même chose pour l'enseignant, l'avocat, le journaliste, le législateur, le magistrat ou le public. La nature du système ou régime politique, le niveau de développement économique, l'état des techniques... influent évidemment sur sa nature et sur son contenu. On ne peut assurément pas se contenter de définir ce droit comme étant l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'information. Il est nécessaire de se demander : ce que sont ces règles, et quel en est le contenu ; quels principes les inspirent, et quels sont leurs objectifs... La réglementation actuellement applicable à l'information ne paraît pas pouvoir être considérée comme constituant un véritable "droit de l'information". A toutes ces règles il semble, aujourd'hui, le plus souvent, manquer la cohérence et l'unité d'inspiration qui en feraient réellement un ensemble organisé en fonction d'une certaine conception de l'information et de son rôle social essentiel.

LA REGLEMENTATION DE L'INFORMATION

Bien que loin d'être suffisante et satisfaisante, une réglementation de l'information existe cependant déjà. Pour

l'apprécier et la critiquer, il est au moins nécessaire, à défaut de l'analyser en détail, d'en présenter la nature et les caractéristiques principales.

Nature de la réglementation

La réglementation des activités d'information, comme du contenu de celle-ci, est une nécessité évidente. La diversité constitue, semble-t-il, un des traits essentiels de cette nécessaire réglementation.

Nécessité de la réglementation

Comme toute activité sociale, l'information doit, bien évidemment, être soumise à des règles. Il est nécessaire d'assurer l'ordre dans la société, de limiter les abus, d'empêcher que des dommages ne soient injustement causés à autrui... Par cette réglementation, il peut être cherché : à maîtriser les techniques ; à faire en sorte que chacun puisse y accéder dans les mêmes conditions ; à protéger les droits des professionnels, et à défendre ceux des individus... Réglementer l'information ne signifie pas forcément chercher à la contrôler, à la diriger, ni à l'étouffer. Il n'y a pas de libertés sans limites. Un régime de droit est bien plus souvent, au contraire, une garantie d'indépendance et de liberté. Il met l'information à l'abri des tentatives de pression — de fait — du pouvoir politique ou de l'argent. Les interventions et nécessaires restrictions sont ici officielles et publiques. Elles sont connues de tous. Elles sont les mêmes pour toutes les publications...

Les conditions et motivations d'élaboration de cette réglementation, souvent faite sous le signe de l'improvisation, la privent donc de toute réelle unité. D'autres contradictions naissent également de l'interprétation jurisprudentielle que les tribunaux sont contraints de faire de textes généraux, pour les adapter et les appliquer aux activités et aux situations de l'information.

La réglementation actuelle de l'information consiste donc surtout en un certain nombre de règles, générales ou particulières, aux contenus et objectifs divers et parfois même contradictoires, plus ou moins bien adaptées à leur objet. Elle ne comporte aucune réelle unité. Elle n'est l'expression et la traduction, en règles de droit, d'aucune conception d'ensemble de ce qu'est ou devrait être l'information. Doit-on se contenter d'une telle situation ? Est-il possible qu'il en soit autrement ?

LE DROIT DE L'INFORMATION

La recherche et la revendication d'élaboration d'un véritable droit de l'information correspondent à cette volonté de

cohérence et d'unité et à la nécessité d'une réelle prise en considération de cette fonction sociale fondamentale qu'est l'information, et de sa spécificité. Les suggestions et propositions constructives sont, on le constate ici encore, plus difficiles à exprimer et présenter que les critiques.

Nature du droit de l'information

La nécessité d'une réglementation de l'information n'est, bien évidemment, pas remise en cause. C'est sa nature seule qui est, ici, contestée. Ce qui est souhaité, c'est la définition préalable d'une "politique" de l'information, exprimée, concrétisée et mise en oeuvre par des règles de droit auxquelles elle donnera toute leur unité.

Nécessité d'une politique de l'information

En l'état actuel des formes de réglementation de cette activité, la nature véritable du régime de l'information d'un pays donné doit, le plus souvent, être artificiellement induite d'un certain nombre de règles particulières dont les objectifs ne sont pas toujours très clairement exprimés. Ils apparaissent même parfois assez contradictoires. Ce qui serait plus logique, normal et satisfaisant, serait que la démarche fût totalement inverse, et que l'on commençât d'abord par choisir un système, et définir une "politique" de l'information dont l'on déduirait alors un droit qui en serait l'expression et l'application, en parfaite concordance avec les principes et les objectifs énoncés. Il s'agit là de choix de nature politique, qu'il n'appartient pas au juriste seul de faire.

Unité et autonomie du droit de l'information

Ce n'est qu'après que les choix politiques fondamentaux ont été effectués, que le droit de l'information devrait être élaboré. Celui-ci devrait poser et rappeler tous les principes, et prévoir, dans l'unité et la cohérence, le détail, la procédure et les mécanismes de leur concrétisation, de leur application et de leur mise en oeuvre. Le principe d'inspiration et point de vue prioritaire devrait être celui de la nature et des objectifs de l'information. C'est là la question essentielle : quelle information, pour quoi, comment, pour qui... ? Seule l'élaboration d'un droit spécifique de l'information permettra de répondre, de façon utile et satisfaisante, à ces objectifs et préoccupations. Le droit de l'information doit constituer un tout autonome et cohérent. Même s'il fait nécessairement des emprunts à la technique et aux méthodes des grandes branches juridiques classiques, le droit de l'information ne peut n'être que cela.

Il faut réduire au minimum l'application immédiate des règles générales du droit. Un droit nouveau doit être élaboré ; une spécialité nouvelle constituée.

La science du droit de l'information

Pour parvenir à cette transformation, et aider à l'élaboration de ce droit nouveau, la science du droit de l'information doit être considérée comme une discipline nouvelle, et considérée comme telle.

Discipline scientifique nouvelle

Le droit de l'information devrait être au moins autant, sinon davantage, une spécialisation ou branche nouvelle des sciences de l'information, que des sciences juridiques. Ce qui importe d'abord à ce droit spécial et appliqué, surtout pour son élaboration et son interprétation, mais aussi pour son application, c'est une connaissance aussi profonde et précise que possible de son objet. Trop de textes juridiques sont élaborés par des techniciens du droit qui semblent parfois n'avoir qu'une connaissance bien imprécise du domaine dans lequel ils ont à intervenir. Il n'y a pas alors à s'étonner de ce que la réglementation soit inadaptée. Le droit de l'information ne doit pas être l'affaire des seuls juristes. Le spécialiste de droit de l'information doit être au moins autant expert en sciences de l'information qu'en matière juridique. Il doit avoir autant le goût de l'information que du droit ; être davantage préoccupé par l'information que par la règle de droit.

Devant ce qui apparaît comme une nécessité d'évidence, on peut alors s'étonner que le droit de l'information ne soit pas véritablement reconnu en tant que tel ; qu'il ne soit matière à recherches et à enseignements que depuis peu de temps. Doit-on comprendre les raisons pour lesquelles le pouvoir politique semble assez peu s'en soucier ? Est-ce parce qu'il s'intéresse trop à l'information, et qu'il est peu désireux d'instaurer, en la matière, un régime de droit ? Qu'est-ce qui fait que les professionnels de l'information ne s'en préoccupent apparemment pas beaucoup plus ? Ce pourrait être là un important thème de recherche pour les spécialistes de droit de l'information...

Objet et méthodes

Discipline scientifique nouvelle, le droit de l'information n'a probablement pas encore très bien déterminé son objet et ses méthodes. Il ne s'agit pas simplement de parvenir à des connaissances. Le droit de l'information n'est pas seulement spéculatif. Il a un aspect utile, constructif, normatif. En tant que science, le droit

de l'information consiste à chercher à connaître les textes ; à en étudier l'application et l'interprétation ; à s'interroger sur les cas et les formes de leur violation ; à analyser les effets de telle ou telle réglementation ; à en faire ressortir les imperfections et les insuffisances ; à proposer et suggérer des réformes... Le rôle du juriste n'est pas de déterminer, à lui seul, la politique de l'information, mais il peut et doit y contribuer. Une fois ce choix fait, il est de sa responsabilité de prévoir les moyens de son expression et de sa mise en oeuvre...

La réglementation de l'information ne garantit bien évidemment pas, à coup sûr, et à elle seule, même si tel en est le principe fondamental, sa totale liberté. Mais loin d'être toujours négative, la réglementation peut, au contraire, être positive, et l'intervention publique être souhaitable et recherchée. C'est par l'intermédiaire de règles de droit que la collectivité peut décider de certaines aides à apporter aux moyens d'information ; ou d'assurer elle-même, dans ce domaine, certaines missions de service public...

Diversité de la réglementation

En fonction des objectifs visés, la réglementation peut donc être très diverse ; les formes de leur mise en oeuvre, concrétisation et réalisation peuvent être très variables. Mais ce n'est pas, loin de là, la seule cause de la diversité de cette réglementation. Ce trait apparaît à l'intérieur d'un même type de système politique et juridique, et, plus précisément encore, dans un seul système. Ce n'est pas seulement le nombre des règles que l'on relève ici, mais surtout la diversité de leur nature, de leur objet, de leur contenu, de leur origine et de leur fonction.

Cette réglementation de l'information s'applique à des activités, à des situations, à des personnes et à des moyens très différents. Elle concerne la collecte et la transmission des nouvelles, comme le contenu des messages, ou le statut de ceux qui s'adonnent à cette activité... Posant des limites et des restrictions à des publications, ces règles peuvent également imposer des obligations...

Le régime juridique de l'information comprend non seulement un certain nombre de textes particuliers ; mais aussi, l'ensemble des principes fondamentaux d'organisation de la société ; et bon nombre de dispositions juridiques générales, si aucun autre texte, spécifique



droit de l'information



à l'information, n'a, à la place, été adopté...

Critique de la réglementation

Du seul fait de sa diversité, et sans même qu'il soit nécessaire d'entrer dans le détail de son contenu, cette forme de réglementation de l'information peut paraître assez critiquable.

La critique concerne d'abord le caractère dispersé de ces règles. Généraux ou particuliers, les textes applicables aux activités d'information sont multiples. Ils relèvent des différentes branches et disciplines juridiques ; et n'ont, le plus souvent, d'autre forme d'unité que leur objet. L'absence de codification n'en facilite pas la connaissance... Tout cela est certes gênant pour ceux qui souhaitent étudier cette réglementation, et plus encore pour ceux qui doivent l'appliquer et la faire respecter, mais ce n'est pas là l'inconvénient majeur.

Une part de l'inadaptation de cette réglementation tient sans doute à la diversité de sa forme et de son origine. Pour l'essentiel, on fait encore application, à cette activité particulière qu'est l'information, des principes juridiques généraux, et des règles du droit commun. Tout au plus y a-t-on parfois apporté quelques modifications et transformations. Les seules dispositions particulières semblent souvent avoir été adoptées au coup par coup, dans la précipitation, de façon très partielle et ponctuelle, en fonction des circonstances... Ce sont, le plus souvent, des textes d'occasion, destinés à résoudre un problème immédiat ou à satisfaire des revendications catégorielles..

Indispensable, la réglementation actuelle des activités d'information n'est, dans sa forme et dans son contenu, pas vraiment satisfaisante. Les règles appliquées à l'information ne semblent, le plus souvent, obéir à aucune logique ni cohérence. Elles sont insuffisantes, inadaptées, inefficaces, contradictoires... Cela tient sans doute, pour beaucoup, au fait que l'on n'accorde pas une attention suffisante à la spécificité de l'information. Une science juridique nouvelle, aidée des autres sciences de l'information, doit naître et se développer. Elle permettra l'élaboration et l'application d'un véritable droit de l'information ■□

En dix ans, la télévision soviétique a doublé ses programmes scolaires

Suzanne Delecour

Depuis la révolution de 1917, les dirigeants de l'Union Soviétique ont toujours attaché une grande importance à l'éducation de la population et à l'enseignement de la jeunesse en particulier. On considère qu'actuellement un Soviétique sur trois fait des études. D'ailleurs les Soviétiques aiment à rappeler le taux très faible d'alphabétisation avant la révolution, à présenter le caractère gratuit de leur enseignement et les résultats obtenus comme réalisation de la société socialiste.

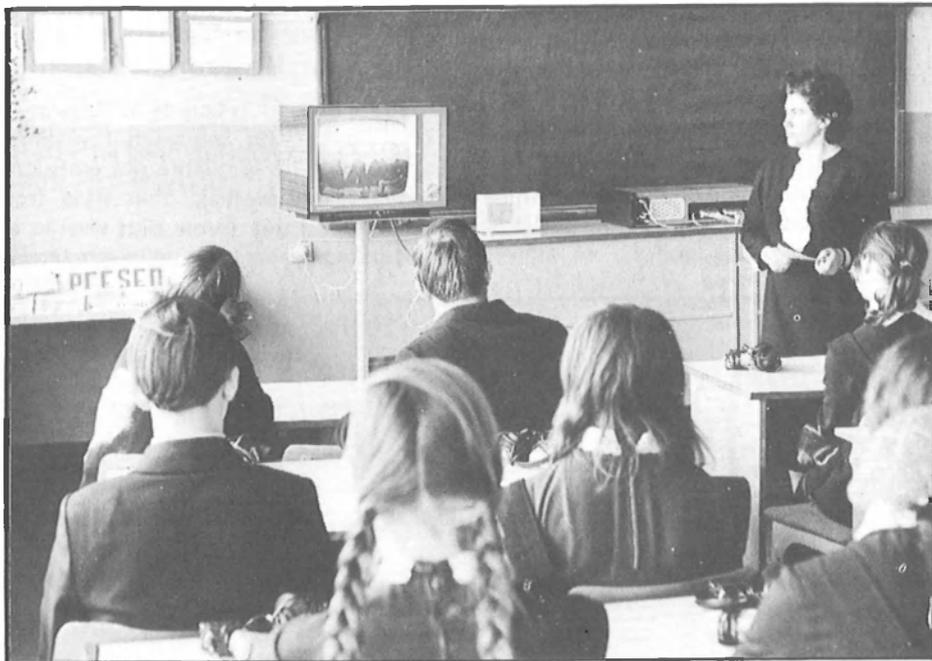
Il ne faut pas s'étonner de l'intérêt qu'a suscité l'utilisation de la télévision comme moyen d'enseignement et son développement ultérieur pour la formation professionnelle et l'éducation plus générale de la population. L'emploi de la télévision permet aussi de réaliser dans ce vaste pays une certaine uniformisation du système d'enseignement, une certaine centralisation, visant à former l'"Homo sovieticus" modèle unique que les dirigeants souhaitent développer.

Ayant consacré une chaîne de télévision sur quatre aux émissions scolaires, l'Union Soviétique semble fortement en avance sur certains pays comme la France, alors que d'autres comme l'Australie utilisent ce moyen d'enseigner d'une façon beaucoup plus systématique.

La télévision scolaire en U.R.S.S. se caractérise par un développement important et des expériences originales, cependant elle présente actuellement encore un caractère marginal dans l'ensemble de la télévision.

Suzanne Delecour rend compte en abrégé pour Trimedia d'une recherche menée récemment en Union Soviétique et soutenue devant l'Université de Paris IV.

Deux fois par semaine, un nouveau programme scolaire sur les téléviseurs de Birobidjan.



certaines pédagogues comme A.M. Guelmont soulignèrent l'intérêt d'utiliser la télévision.

La première émission restée célèbre fut diffusée au cours de l'hiver 1954-1955 et s'appelait "Automobile". Il faut cependant attendre le 10 novembre 1958 pour suivre à Moscou le premier cours télévisé, un cours de physique retransmis aux écoliers. Pendant la première année scolaire, 17 émissions furent diffusées sous le nom de "Je veux tout savoir".

rent les premières émissions à suivre pendant les heures de cours. Il s'agissait de cours de physique, chimie, biologie. Ces émissions soulevèrent d'ailleurs de nombreux problèmes techniques, car il ne fallait pas remplacer le maître d'école mais simplement améliorer l'enseignement. L'expérience resta limitée au début ; 12% seulement des écoles s'y intéressèrent en 1962 ; par la suite ce chiffre doubla et ce genre d'enseignement se répandit rapidement en Union Soviétique. En 1975-1976 le nombre d'émissions pour les écoles était de 1235 ; elles concernent la lecture, la musique, la littérature dans les petites classes, les sciences naturelles, la botanique, la zoologie, l'anatomie, l'hygiène, la géographie, l'économie des pays socialistes, la physique, la chimie, l'astronomie, l'instruction civique, les fondements du droit, l'histoire moderne pour les classes supérieures. Pour les classes de Première, un cycle de 16 émissions d'instruction civique a été instauré, comprenant par exemple "Marxisme-Léninisme et lois de développement de la société", ou "La société socialiste avancée", ou "Les fondements du droit soviétique".

Enfin les studios de Moscou mirent au point des émissions appelées "Victorina" qui remplacèrent par leur forme le simple cours télévisé. Ces émissions ressemblaient à des jeux radiophoniques et furent très appréciées des jeunes écoliers.

En général, ces émissions passaient le soir entre 19 et 20 heures, en complément des heures de cours.

Depuis vingt six ans qu'elle existe, la télévision scolaire soviétique a connu un essor considérable marqué d'expériences originales. Dans l'histoire de la télévision scolaire, on peut discerner deux grandes périodes et une date charnière : 1965. En effet, de 1954, date de la première émission scolaire à 1965, les programmes se sont surtout développés quantitativement et se sont répandus dans toute l'Union Soviétique. A partir de 1965, date de l'instauration d'une chaîne spéciale, la troisième chaîne, elle a pris un large développement et s'est préoccupée de la qualité technique des émissions.

Je veux tout savoir

A la fin des années cinquante, en Union Soviétique, on constata un écart très important entre l'état des sciences et techniques et le niveau d'enseignement dans les écoles. Pour combler cette lacune, et pour mieux lier la vie pratique, l'édification de la société communiste à un enseignement souvent trop théorique,

A la même époque commencèrent des émissions scolaires dans d'autres villes d'Union Soviétique, en particulier à Léninegrad et à Odessa. D'autres centres furent ouverts dans certaines parties d'Union Soviétique, comme au Daguestan, au Kazakhstan, en Ouzbékistan. Dans ces régions fort éloignées de la capitale, une attention particulière fut portée aux émissions de langue russe.

Cependant, dans les studios des grandes villes comme à Moscou et à Léninegrad, certaines expériences étaient tentées. En Décembre 1962, les studios de Léninegrad commencèrent une série d'émissions de langue anglaise pour les enfants des écoles maternelles. Des cours de 25 minutes eurent lieu chaque semaine, mettant en scène une poupée "Katia", restée célèbre depuis. Cette expérience remporta un vif succès et montra la possibilité et l'utilité de l'enseignement des langues étrangères par la télévision.

Une autre expérience eut lieu dans les studios d'Odessa. En 1962-1963, sorti-

Ainsi les premières années de la télévision scolaire ont permis d'établir ses fondements et ont préparé l'étape suivante, qui verrait son développement officiel et complet. Dans la période suivante, à partir de 1965, les dirigeants soviétiques se sont fortement intéressés à la formation permanente de la classe ouvrière et à l'enseignement par correspondance, très développé dans ce pays.

La troisième chaîne

Au Plénum du Comité Central du P.C.U.S. en 1964, il fut décidé que tous les jeunes devaient recevoir dans les cinq années à venir une éducation secondaire. Ainsi tous les écoliers d'Union soviétique atteindraient le niveau du baccalauréat.

Dans cette perspective fut créée, en mars 1965, une chaîne spéciale : la troisième chaîne, consacrée exclusivement aux émissions scolaires. A l'emplacement des anciens studios de télévision, rue Chabalovka, furent installés les studios de la télévision scolaire. La télévision devait combler de ce fait les principales lacunes de l'enseignement par correspondance,



TV scolaire



remédier au manque de contact personnel entre le professeur et l'élève et entraîner une plus large diffusion de l'enseignement.

La première émission fut un cours de mathématiques supérieures pour les étudiants de première année des Instituts de technologie. En 1973-1974 on comptait 500 heures d'émissions pour les étudiants par correspondance, ce qui représentait environ 775 émissions, chiffre relativement important tendant à égaler celui des émissions pour les écoles. Actuellement on pense que plus de 30 000 personnes suivent régulièrement les émissions télévisées pour étudiants par correspondance, ce qui permet à certains d'entre eux de passer des diplômes de fin d'études. Les disciplines enseignées sont par exemple : l'histoire du P.C.U.S., la philosophie du communisme scientifique, l'économie politique, la chimie, la mécanique, la géométrie. Certaines émissions s'intitulent "Systèmes automatisés de gestion" ou "Questions fondamentales du droit du travail soviétique".

Enfin, il existe des émissions simplement éducatives. On élargit les émissions à certaines catégories socio-professionnelles comme par exemple "Ecran au médecin" ou "Ecran à l'ingénieur". L'émission "l'école des mamans" fut consacrée à l'éducation des enfants de moins de trois ans et en 1973 une autre émission "Pour vous, parents" réunit de célèbres pédagogues, médecins, écrivains qui discutèrent avec les parents de certains problèmes pédagogiques. D'autres émissions comme "Lutte contre l'alcoolisme" ou "Santé" furent particulièrement appréciées du public en contribuant à l'éducation sanitaire de la population.

En 1970, la télévision scolaire comportait toute une gamme d'émissions extrêmement variées, de l'enseignement des langues étrangères (anglais, allemand, français depuis 1967, espagnol) à l'"Ecole des Echecs" et à l'Université populaire par télévision.

Depuis ces dernières années, la télévision scolaire s'est efforcée d'améliorer la qualité des programmes. C'est ainsi que des émissions nouvelles ont été préparées en littérature sur Romain Rolland et Rabindranath Tagore, un cycle entier fut consacré aux écrivains contemporains soviétiques ayant reçu le prix Lénine. En 1979, de nouvelles émissions sur l'art

ont été diffusées. Depuis 1975, les émissions de la troisième chaîne sont en couleur. Les meilleures sont retransmises sur la 2ème chaîne dans 18 régions de Russie, Biélorussie, Lituanie et Ukraine. Plus de 250 émissions par an sont retransmises sur la première chaîne et par satellites. Ainsi les régions les plus lointaines et les plus retirées de l'Union Soviétique peuvent bénéficier d'un enseignement de meilleure qualité.

Douze heures par jour

En 1978-1979, on comptait en moyenne 12 heures de diffusion par jour sur la troisième chaîne, le double de ce qui était diffusé en 1970. Il y a quelques années encore, les cours étaient retransmis samedi et dimanche matin inclus. Actuellement les programmes sont plus importants dans la semaine, mais s'arrêtent pendant le week-end.

total d'1 milliard de roubles. Actuellement dans les studios de Moscou travaillent 280 personnes, dont 90 rédacteurs et 120 metteurs en scène. Ceci tend à montrer les limites de la télévision scolaire.

De plus, la qualité technique des émissions laissait, jusqu'à ces dernières années, beaucoup à désirer. Le simple cours télévisé restait la forme la plus employée : peu d'interview et de discussions, l'improvisation étant difficile. Le reportage dans les musées, laboratoires, entreprises, quoique intéressant était encore l'exception.

En 1979, dans un article de la "Literaturnaya Gazeta", on soulignait l'amélioration sensible de la qualité des émissions littéraires qui évoluait d'un style trop académique à une forme plus vivante et donc plus attrayante pour le spectateur.



A la fin de l'année scolaire, en mai, le plan des émissions télévisées est établi pour l'année suivante. Le conseil scientifique et technique pour la Télévision scolaire au Ministère de l'Éducation Nationale s'en occupe en collaboration avec l'Académie des Sciences Pédagogiques et la Télévision. De septembre à juin, le Ministère envoie ces plans dans toutes les écoles qui en tiennent compte pour établir l'emploi du temps des cours de l'année.

Bien que jouant un rôle important dans l'éducation nationale, la télévision scolaire en U.R.S.S. comporte actuellement encore un caractère expérimental et marginal dans l'ensemble de la télévision. Son budget annuel n'est que de 5 millions de roubles sur un budget

Cet article soulignait aussi le rôle important du commentateur ainsi que la possibilité de créativité laissée au metteur en scène.

Contrôler l'efficacité

Cependant, le défaut principal de ce moyen d'enseigner reste le manque de contact direct entre l'enseignant et l'enseigné, élément important de contrôle de l'efficacité pédagogique. Des chercheurs soviétiques ont essayé de déterminer cette efficacité grâce à différentes méthodes.

Parmi celles-ci on peut noter l'utilisation du magnétophone branché sur un téléphone qui permettait d'enregistrer toutes les questions des étudiants. Avant la fin du cours, les réponses étaient données

sur l'écran. Cette méthode ne donna pas entière satisfaction, car elle provoqua bien souvent des encombrements sur les lignes téléphoniques.

La méthode de la carte perforée paraît par contre plus intéressante et plus valable. Chaque étudiant reçoit une carte perforée qui lui permet de tester ses connaissances entre les cours. Les cartes sont ensuite déchiffrées par ordinateurs, le professeur donne certaines explications complémentaires sur les questions non assimilées. Les résultats montrent que ce moyen d'enseigner est aussi populaire que les autres moyens plus traditionnels ; cependant, on n'envisage nullement de généraliser son application. La télévision scolaire ne peut que compléter les autres méthodes d'enseigner.

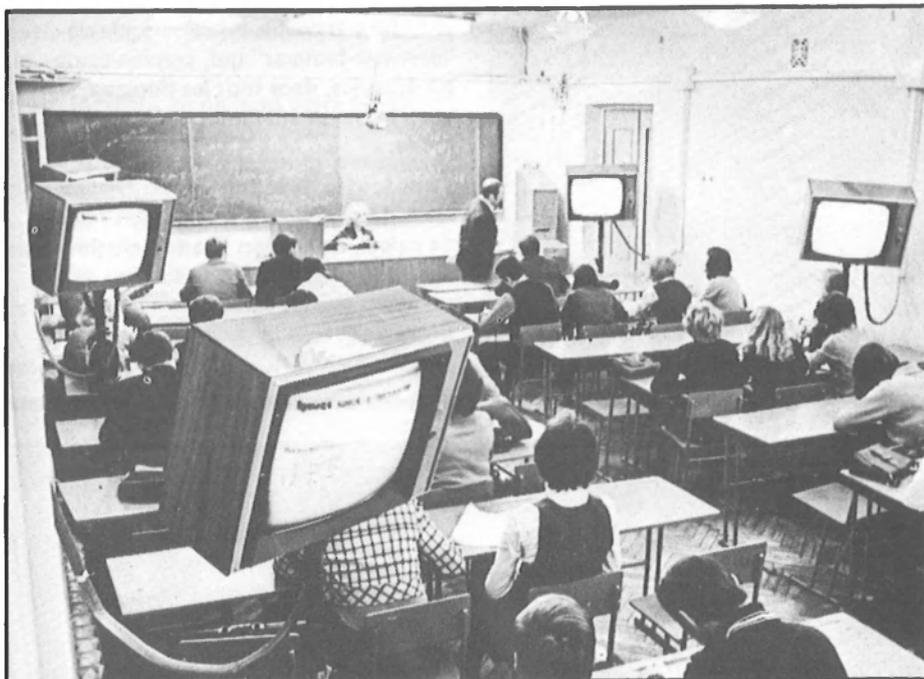
Les expériences entreprises par le studio

article 125 parle de la liberté de la presse, cette liberté est soumise entièrement aux besoins du groupe et ne procède pas des valeurs individuelles.

Un ancien directeur de l'Agence TASS, M. Palgounov déclarait : "L'information doit être organisée en vue d'un but, sinon elle ne contient que des nouvelles, au sujet d'incidents contingents et d'éventualités. L'information doit être didactique et instructive. L'information, c'est "agitation" à l'aide des faits".

Les médias ne sont que des entraîneurs d'action, leur finalité étant avant tout une incitation à mieux suivre l'action gouvernementale pour bâtir la société communiste.

La télévision scolaire répond aux consignes assignées par le pouvoir soviétique : assurer le développement culturel des



Les conférences télévisées du cycle "Dans le monde des professions" jouissent près des élèves d'une popularité particulière.

A l'Institut Industriel de Tioumen, les salles d'études sont équipées de récepteurs de télévision.

Objectif : élever le niveau général d'instruction, notamment dans le domaine des sciences et des techniques.

de Lénine tendent à prouver que dans l'ensemble les étudiants sont favorables à l'idée d'un enseignement télévisé. Certaines critiques sont toutefois formulées touchant par exemple la rapidité d'élocution de l'enseignant et la difficulté de compréhension et d'assimilation des programmes. Le manque de contact personnel entre le professeur et l'élève reste un élément d'insatisfaction. Ainsi, une partie importante des élèves interrogés (12,7%) préférèrent travailler seuls.

Le communisme rejette la notion de liberté absolue qui, fondée sur le primat de l'individu, caractérise la conception occidentale de l'information. La société soviétique fait prévaloir les impératifs du groupe sur les choix de l'individu.

Si la Constitution Soviétique dans son

masses, augmenter leurs connaissances ; elle aide aussi les dirigeants de l'éducation publique à élever le niveau général d'instruction des jeunes et de la population en général notamment dans le domaine des sciences fondamentales, des techniques de production, de l'hygiène et de la santé.

On est toutefois fondé à se demander, au vu de certaines critiques adressées à la télévision scolaire soviétique, si l'indifférence à l'égard de l'idéologie aujourd'hui officielle n'est pas en train de gagner du terrain au sein de ces milieux professionnels ■□

La lumière est entrée dans les imprimeries de presse

Michel Logié

Journaliste, professeur à l'École Supérieure de Journalisme de Lille, professeur honoraire à l'Institut français de presse, conseiller technique de l'Association régionale Presse Enseignement Jeunesse.

Les imprimeries de presse é hier, des sites pittoresques faisaient l'étonnement ad des visiteurs. Toutes sorte bruits y résonnaient : cliquetis linotypes, choc métallique des posées sur les marbres, frappe des taquoirs ou des brosses qui saient les morasses, cris de mét page qui appelaient le porteur etc... L'air était imprégné d'un qui fait rêver ceux qui l'ont re Les typographes, bien que dep temps considérés comme les an du monde ouvrier, portaient le de travail.

Aujourd'hui, les journaux son sés dans des "salons" feutrés c cieuses lucarnes phosphoresc remplacé les linotypes, où de armoires métalliques ont pris des creusets où fondaient des de plomb. Un personnel en b planche y travaille, en compa "clavistes-femmes" qui, com les dactylos, dans tous les bu portent les chatoyantes coul mode.

Dans toutes les activités indu les ordinateurs sont des moy de calcul, de gestion ; dans l ils sont des engins de produ qu'ayant mis les caractères e ils sont devenus le cerveau d composeuses.



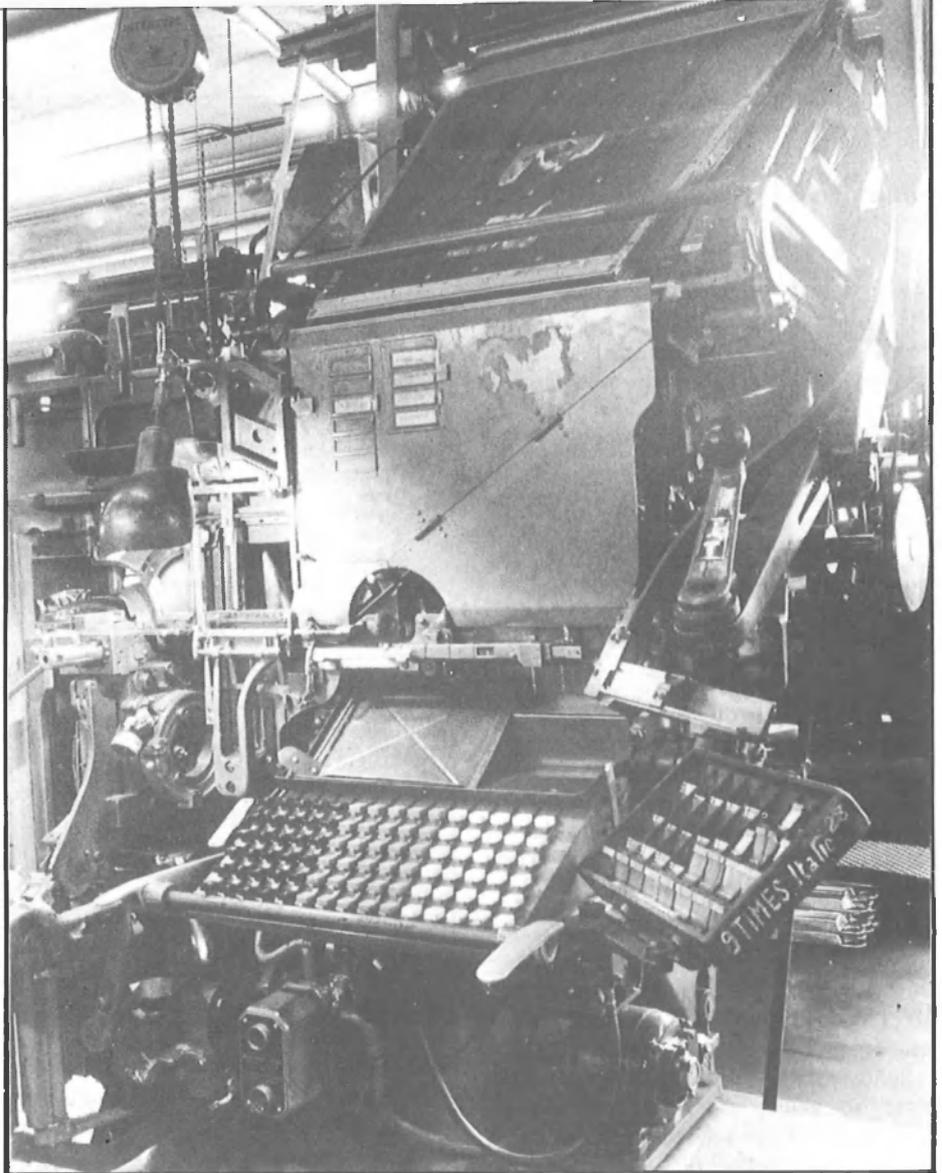
Jadis, l'impression d'un journal était oeuvre de fonderie en une succession de prises d'empreintes jusqu'à la coulée des stéréotypes qui habillaient les cylindres des rotatives. Aujourd'hui, c'est un enchaînement de prises de vue depuis la photographie du caractère jusqu'à son report sur la plaque offset qui ouvre de nouvelles possibilités à l'impression en couleur.

En entrant dans les imprimeries de presse, la lumière a bouleversé les conditions de travail des typographes, et commence à modifier sérieusement, en amont, le processus rédactionnel.

Le but de ces lignes n'est pas de retracer l'histoire de la photocomposition, ni d'exposer l'incessant progrès technologique qui, en trente ans, l'a conduite à la quatrième génération, dite "au laser". Notre propos est plus simplement de tenter une analyse des conséquences de cette prodigieuse révolution.

Nous le ferons en divisant cette étude en quatre parties :

- 1) Du plomb à la photocomposition : deux procédés - une révolution.
- 2) Pour utiliser la photocomposition à 100%
- 3) Avec l'offset, les journaux retrouvent la couleur
- 4) La photocomposition et l'offset ressuscitent les petits journaux.



1- Du plomb à la photocomposition : deux procédés - une révolution

1. Le caractère était en plomb

Comme dans les contes, il faut écrire au passé : "Il était une fois... dans l'atelier de composition d'un journal".

Ce pourrait être en 1836. "La Presse" d'Emile de Girardin, que l'on considère comme le premier journal populaire, était composée à la main. Pour chaque numéro, les typographes alignaient dans

leurs composteurs environ 400 000 caractères, à raison de 1 500 à l'heure, que les apprentis redistribuaient dans les casses quand l'impression était achevée.

Ce pourrait être en 1900, quand apparurent en France les premières linotypes. C'était encore, il y a dix ans, dans la plupart des quotidiens français. En comparant la copie provenant de la rédaction, et la page typographiquement réalisée, prête à l'impression, on pouvait encore dire : "Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé !".

Et il est vrai que, depuis Gutenberg, les typographes travaillaient avec du plomb, et que, depuis l'invention de la linotype par Mergenthaler (en 1886)

la composition d'un journal était une opération métallurgique, plus exactement un travail de fonderie.

"Il était une fois... dans l'atelier d'un journal". C'était l'heure H où tout commençait pour sortir l'édition du soir ou du lendemain matin. Les textes envoyés par la rédaction parvenaient au prototype, ce chef d'atelier qui n'ignorait rien des secrets de l'art typographique.

Cette copie avait été cotée par les secrétaires de rédaction (voire en certains cas par des maquettistes). Ils avaient ainsi spécifié le corps et la famille du caract-



photocomposition



rière à utiliser, ainsi que la justification, et toutes autres indications annexes : cadrage, lettrines, retrait, etc... Le prote contrôlait, corrigeait parfois avec l'accord de la rédaction, et distribuait la copie aux linotypistes. Ce n'était pas un mince travail, et notamment dans les ateliers des grands quotidiens régionaux qui ont compté jusqu'à 50 et 60 linotypes pour faire face à la multiplicité de leurs éditions locales.

Les linotypistes composaient... et si leurs machines étaient automatiques à partir du moment où la ligne quittait le composteur, du moins devaient-ils parfaitement connaître le code typographique et ses impératifs quant à l'utilisation des capitales, des tirets, aux coupures de mots en fin de ligne, et toutes les règles qui assuraient le respect d'une langue dans sa forme imprimée.

Mariés à leurs machines

Une des idées géniales de Mergenthaler fut l'espace-bande qui, en répartissant les espaces entre les mots, permet l'alignement à droite des lignes. Mais cette merveille, digne du génie d'un orfèvre, ne dispensait pas le linotypiste du contrôle constant de la ligne pour que ces espaces variables fussent les plus réguliers possibles. Pour ce faire, il n'hésitait pas, quand il le fallait, à intervenir directement à la main, dans le composteur, tandis qu'un "jet de plomb" était la malencontreuse sanction des distractions toujours possibles.

Mariés à leur machine, les linotypistes en avaient pris le nom, et, parce qu'à l'époque on avait conscience de ce que l'utilisation d'un clavier ne supprimait pas leur qualification typographique, personne n'avait eu l'idée de les baptiser : "clavistes".

L'incessante modernisation des linotypes les avait dotées de 3 à 6 magasins. Mais cette possibilité de plusieurs polices de caractères par machine fut plus utilisée pour multiplier les forces de corps que pour varier les familles. D'autre part, et pour assurer une composition rationnelle, un linotypiste ne composait, le plus souvent, que le texte proprement dit. Les intertitres étaient réalisés sur une autre lino équipée en corps 10 et plus. Quant aux titres, si certaines linotypes pouvaient

les composer (et jusqu'au corps 72), ils étaient le plus souvent réalisés grâce aux machines "ludlow" qui alliaient l'antique composition à la main, caractère après caractère, et la fonte en ligne-bloc.

Pour composer titre, intertitres et texte, une copie accomplissait donc tout un parcours dans l'atelier de composition. Pour le raccourcir, on a connu des journaux ayant embauché des secrétaires de rédaction dont la seule fonction était de recopier les titres et les intertitres sur une copie séparée de celle du texte... !

Par ailleurs, si la copie était cotée par la rédaction quant au corps de caractère et à la justification des textes, rares étaient les journaux où les secrétaires de rédaction poussaient cette cotation pour la réalisation des titres. Une longue habitude leur permettait de rédiger une ou plusieurs lignes "pour que ça rentre", dans la justification choisie, et le soin était laissé aux opérateurs des ludlows de choisir le corps et la famille qui permettaient de "rentrer".

Le plomb, sorti des linotypes et des ludlows, était confié à d'autres typographes (les "fonctionnaires") qui le triaient suivant les rubriques, les pages, les éditions, et qui, avant de le remettre à la mise en page, en tiraient une épreuve destinée aux correcteurs. La compétence de ces derniers, leur connaissance de la grammaire et du dictionnaire, de la géographie et de l'histoire corrigeaient les erreurs toujours possibles des linotypistes et ont, très souvent, rendu d'éminents services à des auteurs plus préoccupés du fond que de la forme.

L'épreuve corrigée retournait au linotypiste qui recomposait les lignes fautives, et les bonnes lignes, après correction, étaient mises en place par des "corrigeurs" (eux aussi des typos) et souvent directement dans la forme, après mise en page, à la toute dernière minute.

Composé, trié, classé, le plomb s'acheminait vers les "marbres" de mise en page. Il y rencontrait les clichés zinc des illustrations provenant de l'atelier de photogravure, où ils avaient été montés sur leurs supports, à hauteur typographique, et qui, eux aussi, n'étaient que des blocs de plomb. (Du moins dans les imprimeries de presse, le "labeur" ayant conservé l'usage des supports en bois).

Alors commençait la mise en page. En certains cas, le travail du typo-metteur en page était guidé par une maquette provenant de la rédaction. Mais, dans les quotidiens (et notamment dans les "régionaux") cette maquettisation était le plus souvent réservée aux "belles" pages : la Une, par exemple, ou les pages

de rubriques spécialisées. La méthode la plus courante exigeait la présence "au marbre" du secrétaire de rédaction. Ainsi s'engageait entre le typo et le journaliste un dialogue qui présidait au montage de la page dans la forme.

Un produit fini

Le secrétaire de rédaction avait sa page "dans la tête" ; à la rigueur, il avait dessiné un embryon de maquette, plus à titre d'aide-mémoire qu'à des fins esthétiques, et le typo faisait le reste... tout le reste : mettre en place le plomb (titres et textes), couper les filets de colonnes et de cadres, rectifier un cliché et son support, etc... Et quand, pour finir, il était évident que "ça ne rentrait pas", le secrétaire de rédaction, après lecture rapide des épreuves, indiquait le ou les paragraphes qui pouvaient être "sabrés" en totalité ou en partie. Que de derniers paragraphes n'ont ainsi jamais été publiés ?

Par contre, "si l'on était trop court" en pied de page, ou dans le corps d'un article, le metteur en page avait vite fait de justifier en "jetant du blanc", soit entre les paragraphes, soit même en interlignant chaque ligne d'un papier. Et n'a-t-on pas connu des metteurs qui, avec une rare habileté, rectifiaient un défectueux parallélisme des lignes grâce à des petits bouts de bristol judicieusement placés dans le plomb.

Au surplus, et dans ce système, les corrections étaient possibles jusqu'à la toute dernière minute. La modification d'un titre, pour y inclure une ultime précision dans l'information, n'entraînait que la refonte rapide, à la ludlow, d'une fraction de ligne. Et les cheveux de nombreux secrétaires de rédaction leur sont dressés sur la tête en voyant entrer dans l'atelier l'auteur d'un "grand papier" réclamant une épreuve pour y apporter d'ultimes modifications.

La forme étant pleine, le metteur la justifiait rapidement, et en faisait une morasse qu'il soumettait au dernier regard du secrétaire de rédaction. Quand celui-ci déclarait que "c'était bon", on avait enfin un Produit Fini qui prenait le chemin de l'impression.

Ce produit fini était l'aboutissement d'un long processus qui avait commencé à la rédaction des articles et s'était poursuivi au stade de sa réalisation technique, grâce à une constante collaboration "sur le tas" des secrétaires de rédaction et des typos.

Lors de l'apparition des linotypes commandées par bande perforée, une premiè-

re modification fut apportée à ce processus de fabrication. Il ne s'agissait, toutefois, que d'un léger changement dans la localisation des postes de travail. Les linotypistes étaient simplement transférés aux claviers électro-mécaniques "justifiants". Mais les "comets" (ce nom des premières linos à bande perforée avait-il marqué leur destinée ?) disparurent très vite à l'horizon des ateliers.

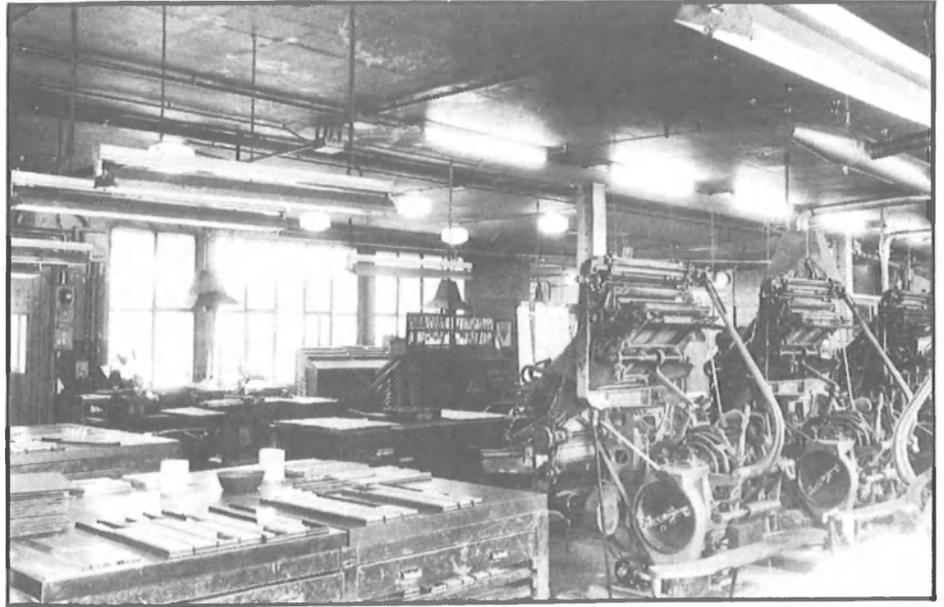
De la bande "idiote" à la composition programmée

C'est que, dans le même temps, on assistait au développement rapide des ordinateurs, et à leur mise en place partout où l'on avait besoin de moyens rapides de calcul, de gestion, au surplus doués de mémoire. Très vite, il apparut que le code typographique pouvait être transféré du cerveau des linotypistes à la mémoire d'un ordinateur. Ainsi naquit la composition programmée.

Ce fut la bonne aubaine pour la presse, et tout particulièrement pour les journaux régionaux. Depuis qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, les quotidiens des régions avaient développé la nouvelle locale et l'information-service, les seuls moyens rapides de liaison entre les bureaux régionaux (ou agences) et le siège du journal étaient la correspondance "hors-sac", le téléphone, voire, en certains cas, le télétype. Et si la collecte de l'information se faisait évidemment sur place, le secrétariat de rédaction, et donc la réalisation de l'édition, était le plus souvent localisé au siège, et parfois à quelques centaines de kilomètres.

D'aucuns, et depuis longtemps, jugeaient aberrante cette séparation, et cet éloignement physique de deux postes rédactionnels qui devaient travailler en symbiose. La composition programmée allait leur donner le moyen de les rapprocher, en dotant les bureaux régionaux de claviers perforateurs produisant de la bande "au kilomètre" (encore appelée : aveugle ou idiote). Transmise à l'imprimerie du journal, elle était analysée par l'ordinateur central qui restituait une bande justifiée qui commandait les linotypes à grande vitesse (14 lignes de 50 mm. à la minute).

Cette première grande révolution n'aurait pu être que technique. Elle fut aussi économique. Et parce qu'il apparaissait que la frappe "au kilomètre" n'exigeait plus la compétence du linotypiste, les claviers décentralisés furent confiés sur place à des "clavistes", dont la rémunération était inférieure à celle des linos,



L'odeur d'encre qui remplissait l'atelier faisait rêver. Dans le cliquetis des linotypes, les textes composés s'alignaient dans les formes déposées sur le marbre. On composait les titres à la main. Après encrage de la forme, on prenait à la brosse l'empreinte d'une morasse : ce jargon professionnel est voué à l'oubli depuis que la lumière est entrée dans les imprimeries de presse.



photocomposition



mais dont la formation typographique était souvent moins que primaire.

Sur le plan de la rédaction, cette modification du processus de fabrication eut d'autres effets. Puisqu'il n'était plus question d'intervenir directement et personnellement à la mise en page au marbre, les secrétaires de rédaction durent, tout d'abord, se familiariser avec le code informatique dont chaque journal devait se doter. Il leur fallut également accorder plus de soins au calibrage de la copie (textes et titres), de l'illustration, et tracer des maquettes en adoptant, le plus souvent, le système américain de la maquette au format réduit, facile à transmettre par simple télécopieur. La copie remise aux clavistes entraînait donc dans un nouveau stade qui exigeait qu'elle fût un produit plus élaboré, plus fini que dans la période antécédente qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'artisanale. C'était le début d'une grande révolution.

2. Le caractère est photographié

A lors que, dans les ateliers, disparaissaient les linotypes classiques (à clavier), un autre bouleversement technologique se préparait, qui allait empêcher de vieillir les linotypes à grande vitesse. Ce fut l'apparition de la photocomposition, mariée à l'informatique.

Depuis qu'en 1949, à New-York, les ingénieurs français Higonnet et Moyroud présentèrent la première photocomposeuse qu'ils avaient inventée, la photocomposition a franchi, à pas de géant, quatre générations. Rappelons qu'il n'est pas du propos de ces lignes ni de retracer l'histoire de ce prodigieux développement, ni d'en expliquer l'incessant perfectionnement technologique. Constatons simplement que la multiplicité des fabricants (et des marques), la réduction sensible des prix, mettent à la disposition des grandes comme des petites entreprises des machines de troisième et quatrième générations qui, seules, permettent l'utilisation intégrale de toutes les possibilités informatiques, dont l'adoption a complè-

tement bouleversé la réalisation des journaux, et pas seulement dans son aspect graphique.

C'est donc à la troisième (voire à la quatrième) que nous ferons référence pour en tirer toutes les conséquences quant au travail, et à son organisation, au sein de l'atelier de composition, et, en amont, de la rédaction.

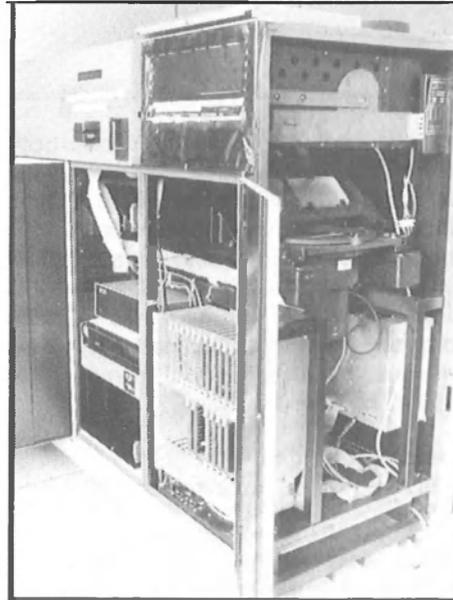
Des photocomposeuses de la troisième génération, nous retiendrons donc : — la mise en mémoire des caractères ; — la génération sur écran cathodique ; — la possible connexion à une mémoire centrale, elle-même alimentée par "saisie" des textes sur consoles de visualisation.

Une lourde responsabilité

La mise en mémoire des caractères permet de multiplier, sur une seule machine, les familles de caractères, ainsi que leurs corps, leurs formes, et leurs graisses (droit, italique, medium, maigre, demi-gras, gras). Au surplus, il est possible de conserver en mémoire des signes, des logos, des titres de rubrique, voire des caractères originaux à l'usage exclusif de l'imprimeur et dessinés par lui. Et ceci n'est pas sans conséquence quant aux possibilités immenses données à ceux qui ont charge d'imaginer et de maintenir le style graphique de la publication.

La génération sur écran cathodique a certes donné d'incroyables vitesses de composition. Mais, pour être performante, au maximum de ses possibilités, doit sortir le maximum de texte sur la surface du papier. Le but ultime à atteindre doit être la "sortie pleine page". Nous y reviendrons.

La connexion directe de la photocomposeuse à une mémoire centrale met en oeuvre la saisie sur écran, elle-même soumise à un code. Celui-ci sera d'autant plus complexe que les éditions et les rubriques seront multiples, et que l'on voudra obtenir de la machine toutes ses possibilités quant au nombre et à la variété des caractères. C'est donc à la saisie sur écran qu'il faut, non seulement mettre le texte en mémoire, mais encore toutes les indications typographiques qui diront à la photocomposeuse ce qu'elle doit faire, et comment le faire. La saisie suppose donc une parfaite connaissance du code typographique et du code informatique particulier à chaque journal, en fonction de ses rubriques, de ses éditions, et des particularités de chacune d'entre elles. C'est donc une lourde responsabilité qui incombe dorénavant aux clavistes. Et que certains journaux ont encore alourdi en imposant aux clavistes l'auto-correction. C'est-à-dire la suppres-



sion du rappel des textes mis en mémoire, sur d'autres consoles de visualisation où les textes sont relus par des correcteurs spécialisés. Avec l'auto-correction, c'est le claviste de saisie qui doit se relire et n'entrer définitivement en mémoire qu'un texte dont il a vérifié la conformité avec la copie.

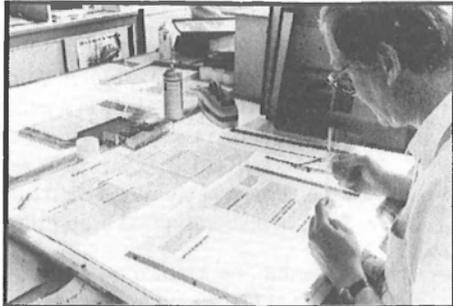
Ainsi, ce qui était jadis l'oeuvre collective des linotypistes, des titriers, des "fonctionnaires", des correcteurs, des correcteurs, se trouve concentré à la saisie dans le seul cerveau du claviste. Sans doute n'a-t-il pas à se préoccuper de la justification, et donc des coupures de mots en fin de ligne, mais le reste, tout le reste (texte, titre, indications de composition) est de son ressort, y compris le classement en mémoire. Il est vrai qu'en certaines imprimeries on a vu apparaître les "préparateurs de copie" et il faut souhaiter le développement de cette fonction qui, outre sa nécessité dans l'organisation rationnelle du travail, doit permettre une reconversion intelligente des typos dépositaires d'un savoir et d'un art que l'on aurait grand tort d'ignorer (1)

A la mise en page, des tables lumineuses, quand ce ne sont pas de simples tables à dessin ou des pupitres, ont remplacé les "marbres". Dans un premier stade, les textes sortant en colonne, la mise en page par collage était très proche de celle réalisée avec le plomb. Mais, grâce aux moyens informatiques et à la possibilité ainsi donnée aux photocomposeuses de justifier elles-mêmes sur plusieurs colonnes, il est normal de sortir de ce que les informaticiens ont baptisé : "cartons".

(1) Les conséquences des nouveaux procédés sur le travail des typographes ont été étudiées, par le même auteur, dans "Ordinateurs et Photocomposeuses — Des moyens qui ne remplacent pas les typos". ("Presse-Actualité" — septembre-octobre 1978, n°130, p. 58 et 59).

Cette sortie "en cartons" a le mérite, en utilisant le maximum de papier photographique, dans le sens de la largeur, de présenter un article dans sa totalité et dans sa forme graphique définitive : titre, sous-titres, texte et intertitres, et éventuellement la réserve de surface où sera ensuite collée l'illustration. Ce qui, d'ailleurs, doit aussi être prévu à la saisie et accrofi encore la tâche des clavistes.

Aujourd'hui de grandes armoires métalliques ont pris la place des creusets ; à la mise en page, des tables lumineuses ont remplacé les marbres.



Un tel processus, qui tire le maximum des possibilités des photocomposeuses, et facilite la mise en page par collage, n'est toutefois pas sans répercussion sur le style graphique du journal. Nous y reviendrons dans le deuxième article. Au surplus, à cette sortie en cartons, doit logiquement succéder la sortie "pleine page". Et si peu de journaux sont aujourd'hui équipés pour franchir ce dernier stade de la composition intégralement programmée, du moins les matériels commencent à se multiplier sur le marché, et nul doute que sera vite franchie cette dernière étape qui verra sortir des photocomposeuses des pages entières conformes aux maquettes remises par la rédaction.

L'avenir est-il
au journaliste typographe
ou au typographe-journaliste ?

A partir du moment où une seule dactylographie sur écran, analogue à celle sur machine à écrire, permet la mise en mémoire d'un texte et sa composition, sans autre intervention humaine, il n'est pas surprenant que certains aient imaginé d'imposer aux journalistes la frappe directe sur les écrans de saisie. D'aucuns, il est vrai, plus inspirés par la science-fiction que par l'organisation rationnelle du travail, y ont vu l'ultime modernisation dans la confection des journaux.

Le patron de presse qui, pour des raisons économiques (et de profit) souhaiterait adopter ce processus, doit savoir que pour être totalement efficace, son choix fera

de chacun de ses journalistes son propre rédacteur en chef, puisqu'il n'y aurait plus aucun contrôle entre la pensée et sa forme imprimée. Il lui faudrait également leur imposer d'incroyables contraintes quant à la codification pour que la mémoire soit en mesure de fonctionner avec la logique dont elle ne peut se passer.

Par contre, tout autre chose est de demander aux journalistes d'utiliser l'écran de visualisation pour enregistrer leurs textes sur disque ou en cassette. C'est alors le support papier qui disparaît, et ce système ne supprime pas la "remise de la copie" pour lecture (sur écran) par un secrétariat de rédaction dont la fonction demeure essentielle dans l'édition de l'information. Des matériels apparaissent sur le marché, et des constructeurs proposent des écrans de visualisation dont l'encombrement n'excède pas celui d'une machine à écrire portable.

Relire, vérifier, corriger, modifier, en fonction de la ligne directrice du journal demeure la noble tâche des secrétaires de rédaction, qui, au surplus, auront de plus en plus à faire oeuvre d'imagination créatrice dans la forme physique de l'édition, qu'il s'agisse des titres "qui font lire", du choix et éventuellement de la conception de l'illustration, ou de la réalisation globale du journal en toutes ses rubriques, et toutes ses pages. L'introduction de nouveaux outils au secrétariat de rédaction pourrait être aussi l'occasion de revaloriser sa fonction, et de faire des secrétaires de rédaction (et quitte à changer leur nom) les REALISATEURS du journal.

Le rédacteur en chef d'un grand journal, qui compte parmi les plus sophistiqués quant à la composition informatisée, et à qui l'on demandait s'il imposerait à ses journalistes l'utilisation des écrans, a répondu, non sans humour : "J'attendrai qu'ils sachent tous se servir correctement d'une machine à écrire !". Mais ceci peut aller très vite avec la nouvelle génération de journalistes qui, dès le collège, auront utilisé machines à calculer, ordinateurs et écrans de saisie.

Bolides et brouettes

Quoi qu'il en soit, l'information étant la "denrée la plus périssable qui soit", et sa publication devant être de plus en plus rapide, complète, contrôlée, la réalisation d'un journal demeure un travail d'équipe qui doit être parfaitement organisé. L'homme-orchestre n'y produirait que des fausses notes.

Dès lors, à chacun sa fonction. Aux journalistes appartient la pensée, la collecte

des faits et leur narration, les commentaires, l'illustration et tout ce qui doit présider à l'édition de l'information. Celle-ci, étant toujours, et jusqu'à la dernière minute, le fait d'intentions éditoriales.

Aux typographes reconvertis aux nouveaux outils informatiques doit demeurer tout ce qui, depuis des siècles, a fait de l'imprimerie un art, même si, aujourd'hui, ses règles et pratiques peuvent être mises en mémoire.

Par contre, quand les journaux s'équipent en ordinateurs à très haute capacité de mémoire, en photocomposeuses produisant des millions de signes à l'heure, en attendant la sortie pleine page, il serait absurde de vouloir maintenir, tant à la rédaction qu'à l'imprimerie, un conservatisme paralysant. Les bolides de formule 1 qu'on lance sur les circuits ne se conduisent pas comme des brouettes des premiers âges de la roue.

Dans la nécessaire différenciation des fonctions, les typographes doivent conserver leur compétence graphique pour que l'imprimé soit toujours de qualité. Pour que le "donné à lire" le soit sans faute, clair, bien justifié, assorti de tout ce qui peut accroître sa valeur esthétique. La "graphie" sera toujours un art. Ils doivent accepter que toutes les anciennes et multiples fonctions soient concentrées dans l'acte de saisie, au moment où il faut dire aux machines tout ce qu'elles devront faire pour être les plus performantes. Dans une telle conception, l'imprimerie du journal est en droit de demander à la rédaction la remise d'une copie qui soit parfaitement et définitivement élaborée : un **Produit Fini**. Ceci suppose une copie correctement présentée et cotée, des maquettes précises, et tout ce qui, en amont dans le travail rédactionnel, doit permettre cette perfection sans contrainte excessive.

Les outils changent, mais leur utilisation, pour être efficace à 100%, exige toujours la compétence professionnelle de chacun des membres de l'équipe. L'ordinateur le plus sophistiqué reste impuissant tant que les cerveaux humains n'ont pas injecté dans sa mémoire leur propre intelligence. ■□

Racismes et médias

Les études sur les racismes abondent, surabondent, depuis le dernier conflit mondial. Une triple poussée les stimule : l'horreur et le remords vis-à-vis des génocides du nazisme ; — les mouvements de décolonisation, d'indépendance des peuples ; — les revendications de minorités ethniques, linguistiques à l'intérieur des Etats industriels. Mais dans

cette inestimable somme de travaux, un décalage et une lacune se font jour. Décalage des attentions vis-à-vis des divers racismes, les uns faisant l'objet d'une vigilance soutenue, étayée, d'autres demeurant sur les marges : par exemple le génocide à l'encontre des Tsiganes et l'inexorable liquidation des Indiens d'Amérique pour la transformation du contexte

écologique, mobilisent seulement quelques voix isolées. Lacune quant aux domaines explorés : par exemple les mass media n'interviennent guère comme chapitre majeur d'analyse de contenus. Le présent dossier entend remédier sérieusement à cette lacune et, par voie de conséquence, contribuer à surmonter le décalage entre racismes en vedette et racismes oubliés □□

Une étude de Jules Gritti

Le déficit des inégalités de traitement et de l'inattention aux mass media s'avère plutôt lourd. Pas plus que la liberté, le sens de l'égalité de toutes les populations humaines ne se partage : tolérer des secteurs d'indifférence contribue à nourrir l'ensemble des systèmes racistes. La vigilance doit être sans faille : il ne peut y avoir de victime noble et de victime marginale. Aussi voit-on des victimes d'hier se faire intolérantes aujourd'hui, racistes peut-être à leur tour, ou encore des racistes changer de cible, s'attaquant aujourd'hui aux plus démunis. Quant au faible intérêt vis-à-vis des mass-media le résultat en est que l'on perd de vue le système de base des racismes. Expliquons-nous.

Oubliant ou traitant en "annexe" les contenus de la presse, de la bande dessinée, de la publicité, du cinéma, de la radio-télévision, etc., les plus sérieuses études sur les racismes s'attachent aux pratiques sur le terrain, aux opinions et préjugés effectifs, aux législations discriminatoires, voire aux répulsions inconscientes parmi les peuples et groupes dits "racisants". Tout cela est vital, nécessaire. Mais le souci de conduire des analyses de plus en plus "fines" aboutit à mettre en place des échelles d'évaluation, des différences de degrés. L'on en vient à distinguer couramment : — le racisme "aigu" de l'"ordinaire" ; — le racisme "proprement dit" du simple "préjugé de couleur" ; — le racisme "direct" de l'"indirect" ; le "racisme" comme théorie et le "racialisme" comme conduite, etc... L'on en vient à prendre pour "scientifique" la notion de seuil de tolérance, à savoir : le taux de population étrangère que cesserait de supporter la population autochtone. Cette notion pose plus de problèmes qu'elle n'en résout, car les intolérances sont liées à tellement d'autres facteurs que celui des taux de population : l'origine des étrangers, leur plus ou moins grande visibilité, leur habitat et leur emploi, la composition sociale ou culturelle des autochtones, etc. En définitive le dit "seuil de tolérance" pourrait bien être le piège de la bonne intention — sociale ou sociologique — de celui qui croit bien faire en y recourant, à moins qu'il ne devienne un subtil instrument idéologique pour cautionner une sorte de fatalité des racismes (1). En tout cela l'on oublie le système de base, le sous-sol culturel qui sous-tend les pratiques et opinions racistes.

Précisément les mass-media deviennent les reflets, les témoins de ce vaste système culturel où tout se tient, s'organise en profondeur : l'aigu comme l'ordinaire, le direct comme l'indirect, le paroxysme comme la banalité, etc. Ils font penser à une langue sur la base de laquelle chaque individu ou chaque groupe découpe et prononce ses propos particuliers. Ils détiennent et perpétuent une vaste logique des symboles ou des opinions là où les usagers prélèvent des fragments. Des exemples ? Il faudra que des individus ou des groupes énoncent "nègres", "bougnoles", "youpins" etc. pour que se manifestent des préjugés racistes. Par contre les mass-media — dont certains ont pu monter aux extrêmes — peuvent habituellement distiller un racisme plus allusif et banal. Il suffit que des journaux écrivent de manière anodine : "une femme de type gitan" (s'adonne à l'escroquerie), ou encore "une pléiade d'hommes de couleur" (dans une réception diplomatique) pour mettre aussitôt l'accent sur une différence irrémédiable. Ce sont là des évidences permanentes, quotidiennes qui perpétuent la discrimination culturelle fondée en biologie. Il ne viendra nullement à l'informateur l'idée de dire : "une femme de type français", une pléiade d'hommes "blancs" (et moins encore d'"hommes au visage couleur cochon de lait"...). De même, il suffira que des Indiens du western tombent comme des mouches interchangeable, que des Noirs apparaissent nécessairement comme des domestiques dans les comédies américaines pour que ces données s'imposent comme des évidences normales. Qu'il y eût (qu'il y ait encore) des campagnes de presse — ou des organes spécialisés — manifestement, violemment, racistes, ou qu'il y ait une banale continuité dans les allusions et les quasi-évidences, cela demeure inséparable, cela fait partie du même et vaste système culturel. Surtout si l'on songe que les mass-media modernes (presse, cinéma, radio-télévision, bandes dessinées, messages publicitaires) prolongent des moyens de communication collective plus tradi-

tionnels : la chanson populaire, les dictionnaires, les feuilletons, la littérature de colportage etc.

Notre principal embarras n'est pas de trouver des documents, mais de choisir et de limiter les choix : choix parmi les mass-media, choix parmi les exemples de racisme ou les figures des populations-victimes (les "racisés"). Il faudra tout d'abord délimiter nettement la signification du terme racisme lui-même sous peine de le voir se diluer dans la multiplicité des emplois métaphoriques. Après quoi nous tâcherons de faire correspondre chapitre par chapitre un genre de communication et un type de racisme.

- Le roman populaire et le racisme panique avec, par exemple, la figure du jaune envahisseur.
- La bande dessinée et le racisme exotique avec les diverses figures de l'"indigène" ambivalent.
- La publicité (des voyages) et le racisme folklorique avec la quête du "primitif".
- La dramatisation journalistique (presse écrite, radio, télévision) et le racisme caricatural, avec les personnages d'Amin Dada, de Bokassa 1er constitués en prismes déformants de l'Afrique noire.
- Des traditions proverbiales aux faits divers : Le Gitan Vagabond. Nous verrons ici comment l'information contemporaine peut prolonger des traditions venues de loin dans les siècles.
- Peau Noire d'hier et d'aujourd'hui : du Nègre au "Noir" indistinct de la presse contemporaine. Ici encore (comme pour le précédent chapitre) nous examinerons une forme de racisme sédiment.
- La presse (écrite ou audio-visuelle) comme débat ou la mauvaise conscience raciste, avec le sort actuel du Juif inexorablement différent □□

(1) Sur cette question débattue du "seuil de tolérance" on peut consulter le numéro spécial de la Revue *Sociologie du Sud Est*, juillet-octobre 1975, relatant un colloque nier-universitaire.

Pour une stricte notion du racisme

Le terme de "racisme" fait son apparition dans les dictionnaires seulement lors des années 1930. En revanche celui de "race" (à l'instar de l'italien *razza*, "lignée") date sensiblement du XVI^e siècle. Mais l'enquête étymologique nous plonge dans la perplexité. Rien ne prouve sérieusement que "race" provienne du latin *ratio*, c'est-à-dire "raison" et, par voie de conséquence : "ordre des choses", "catégories", "espèce"...

Peut-être faut-il chercher du côté d'une racine normande-picarde (*rashe*) ou provençale et espagnole (*rascar*) qui ont trait à la teigne ou au gratter ! Voilà qui ne manquerait pas d'humour acide. Le provençal *raca* au XV^e siècle était une injure qui désignait la lie de la population, la "racaille" : encore plus acide. Malgré tout, en un premier temps, du XVI^e au XVIII^e, un usage persistant a tiré (faussement) "race" du côté de "racine" pour désigner la noble "lignée" comme si la mentalité féodale désirait inconsciemment racheter un héritage sémantique honteux... Mais, verrons-nous, le passage décisif, pour notre propos, sera celui où le terme "race" va prendre une acception biologique tant pour les animaux que pour les humains. En toute hypothèse les biologistes et anthropologues les plus sérieux sont aujourd'hui

largement d'accord pour estimer que la notion de "race" est d'utilité faible, quasiment nulle pour fonder de manière décisive les différences entre "populations" (2). En revanche, le terme demeure un tenace révélateur d'opinion, de préjugés, de répulsions inconscientes, de système discriminatoire, bref de "racisme". Cinq traits doivent se conjuguer pour que l'on puisse parler en rigueur de terme, de racisme.

1. La différence fondée en biologie

Soulignons fortement le premier de ces traits, car il nous permet de marquer le passage historique entre les anciennes discriminations religieuses, culturelles ou autres et les racismes modernes. Entre, par exemple, l'anti-judaïsme religieux du Moyen Age et l'anti-sémitisme moderne. Le glissement va se produire au XVIII^e siècle et la fixation s'opérer au XIX^e à la faveur de l'histoire naturelle, de la zoologie. Le mot *race* va changer de sens. Il va permettre de fonder, de symboliser les différences entre populations humaines sur des bases — et selon des prétextes — biologiques. Auparavant le "jaune" ou le "nègre" différaient des chrétiens ou des "Blancs" par leur religion et leurs coutumes. Désormais ils différeront radicalement, naturellement par le sang et le corps. Aux XVI^e et XVII^e siècles, "race" signifiait avant tout lignée, englobant tous ceux qui viennent d'une même famille : "Le trône où je me sieds n'est pas un bien de race" (Corneille dans *Heraclius*, 1,2). "Toute sa race (du cardinal Retz) a de l'esprit et lui plus que tous" (Mme de Sévigné, 18 septembre 1676). On parle équivalentement de "race" ou de "dynastie" : "la race de David", les "trois races royales" de la monarchie française. Les nombreux récits de voyageurs : Marco Polo, Pigafetta, Bougainville, etc. décrivent bien des traits différents — de ceux des

(2) Se référer à notre bibliographie sélective. Notamment l'ouvrage collectif : *Le Racisme devant la science*, UNESCO, Gallimard, 1960, 1973.

Européens — dans les populations qu'ils rencontrent. Mais ils tendent à relativiser ces différences plutôt qu'à les formuler en termes d'infériorité ou de supériorité. Ils se placent à un point de vue culturel, religieux (coutumes, rites, vêtements, cuisine etc.) et non à celui, biologique, qui va s'introduire.

Voltaire et Buffon témoignent du glissement du sens, en science de l'homme et en zoologie, en "histoire naturelle". Ils annoncent la théorie à venir, celle des espèces héréditaires, celle où "race" équivaut à "espèce biologique" : "La race des nègres est une espèce différente de la nôtre comme la race des épagneuls l'est des lévriers" (Voltaire, *Essai sur les mœurs*, 149). "On trouve en Laponie et les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature et d'une nature bizarre" (Buffon, *Histoire naturelle*) (3).

Que viennent au XIX^e, avec les Lamarck et Darwin, les théories de l'hérédité, le pas théorique sera franchi. Les pionniers de la "physiologie sociale" ou les précurseurs de la "socio-biologie", de la "raciologie" se mettent à l'oeuvre. Un Victor Courtet professe ouvertement la théorie de la différence naturelle, biologique, entre les peuples, vingt ans avant le célèbre Comte de Gobineau (4). Le terrain "scientifique" est prêt : le racisme proprement dit se fonde sur la biologisation de la différence.

Objection : qu'en est-il alors de cette

(3) *Oeuvres*, éd. Pourrat, 1833-34, t. V, p. 2.

(4) Cfr. BOISSEL (Jean), Victor Courtet 1813-1857, premier théoricien de la hiérarchie des races, P.U.F., 1972, Rappelons encore que Gobineau est loin d'être isolé en son temps. En Grande-Bretagne, Robert KNOX (1850), NOTT et GLIDDON (1854), soutiennent des théories comparables au moment où Gobineau écrit son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853).

terrible pratique discriminatoire que fut l'esclavagisme du XV^e au XIX^e siècle, avec la déportation aux Amériques de dizaines de millions d'Africains ? N'était-ce pas une forme de racisme ? Disons, pour faire court qu'à des justifications religieuses, culturelles (la descendance "maudite" de Cham...) se superposaient déjà des prétextes biologiques notamment cet argument du sang qui servit en Espagne et en France à fonder les privilèges de la noblesse et qui devenait disponible pour reléguer les "hommes de couleur", le "bois d'ébène", à un rang inférieur. Déjà, donc, du biologique avant la notion moderne de "race" (par la suite, tout naturellement le "sang impur" sera disponible pour un chant patriotique de guerre). Face à l'esclavagisme nous pouvons parler de proto-racisme et déceler le premier trait à l'action. Mais lorsque la notion de "race" sera définitivement fondée en histoire naturelle, la généralisation pourra s'opérer. Tous les racismes : à l'encontre des Juifs "Sémites", des Nord-Africains, du "Péril Jaune" — à l'encontre même de minorités arméniennes, polonaises, italiennes, etc. — seront possibles. A la limite par violence — au paroxysme des génocides systématiques — le racisant n'aura besoin que d'un signal biologique ; d'une idéologie sommaire et mobilisatrice. A l'autre limite, en deçà, sous forme de pitié, méfiance tacite, il n'aura besoin que d'un persistant et discret préjugé biologique.

2. La différence absolue

Le second trait se relie directement au premier. Tant que les différences sont d'ordre culturel ou religieux, culture et religion peuvent aussi trouver dans leur système de valeurs des éléments pour corriger, atténuer, voire supprimer les discriminations qu'elles mettent en place. L'Islam Arabe du Moyen Age a connu des moments et des lieux d'une étonnante tolérance religieuse. Le "Juif" ou le "Maure", en chrétienté, peuvent être assimilés par une "conversion" spontanée, feinte ou... forcée. Selon les temps ou les lieux, les Juifs connaîtront en alternance les injustices ou les tolé-



rances. Avec les "lumières" viendront au XVIII^e siècle les thèmes des droits théoriques des hommes et avec les premiers malaises de la civilisation occidentale viendront les valorisations du "Bon sauvage", de l'homme "primitif". Mais il n'y a plus de recours possible contre la différence du sang ou de "race" : le Juif religieux peut se racheter d'avoir été le prétendu "meurtrier du Christ" ; le Juif-sémite est voué à son damné sort de race. La différence se fonde en "Nature" et cette nature est faite de lois absolues, universelles. Le racisé ne peut alors rien pour surmonter l'irréversible destin.

En des domaines différents, le second trait nous permet d'éviter une extension abusive du terme "racisme". Celui-ci s'avère impropre pour caractériser les attitudes de prétendue "supériorité" d'une population sur l'autre, lorsque n'intervient pas une différence biologique portée à l'absolu : tel est par exemple le cas des Canadiens "anglais" vis-à-vis des francophones. En une direction autre, il en va de même pour des formules assez fréquentes du type : "racisme contre les jeunes", "les handicapés", "les femmes", etc... Certes peuvent intervenir ici, peu ou prou, des arguments biologiques, pour fonder une suprématie des mâles adultes et vigoureux. Mais de telles barrières ne circonscrivent pas une collectivité organique, une ethnie. En d'autres termes "racismes" — vis-à-vis des jeunes, des femmes, des handicapés, ou encore de catégories sociales telles que les journalistes, les petits commerçants, la police, etc. fonctionnent par extension sémantique, par métaphore. La formule peut alors faire choc, provoquer un salutaire avertissement, mais elle ne permet guère — en tant que telle — une analyse sérieuse. Nous ne pouvons faire du travail rigoureux avec des notions par trop diluées avec des métaphores.

Dans l'Europe des lumières qui se livrait au trafic du "bois d'ébène", Voltaire soutenait la thèse de l'inégalité biologique ; le maçon, aujourd'hui, maîtrise l'outillage des Blancs.

Racismes et médias

3. La transformation en "supériorité"

Le troisième trait nous permet de distinguer le racisme proprement dit des rivalités entre tribus ou nations et de la xénophobie ("haine de l'étranger"). Deux tribus ou deux nations qui s'affrontent cherchent bien à obtenir une suprématie par la victoire symbolique, économique ou militaire ; elles se persuadent, pour ce faire, de leur "supériorité" respective, chacune tirant la couverture à soi. Mais la lutte implique une manière d'égalité conflictuelle : l'adversaire a pour le moins la dignité d'un ennemi, face à face. Quant à la xénophobie, elle est plutôt la riposte au racisme, en symétrie inverse : le racisé refuse la prétendue "supériorité" du racisant, pratique la révolte ou le rejet. Les révoltes sporadiques des Chinois ou des Cipayes aux Indes, au siècle dernier, comportaient une virulente xénophobie à l'encontre des Occidentaux ; les mouvements de libération en Afrique Noire au XXe siècle ont pu, à des degrés divers, connaître ce mécanisme, compréhensible, de rejet. Mais le racisme proprement dit ne connaît pas d'égalité conflictuelle. Il dénie ou récuse toute supériorité déterminante. Il s'installe et s'incruste d'évidence dans sa prétendue "supériorité" irrécusable et irréversible.

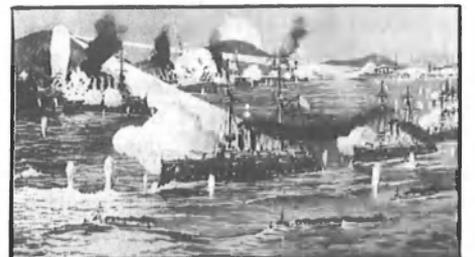
4. Pratiques discriminatoires

Cette présomption de "supériorité" raciale entraîne toutes sortes de pratiques depuis le paternalisme jusqu'au génocide en passant par la pitié, l'évitement, le mépris, le "riot" (émeute) ou "pogrom", l'apartheid légal, etc... Elle s'accompagne de représentations elles mêmes graduées

depuis le furtif préjugé jusqu'au délire systématique. Mais il n'y a pas de racisme purement gratuit ou spéculatif. Entre "théorie" (faible ou forte) et "pratique" s'opère un constant va-et-vient. Des théoriciens — tel Gobineau — peuvent être mobilisés après coup (et malgré eux). Des fauteurs de génocide ou des juristes de la discrimination peuvent se contenter d'une théorisation sommaire. Mais dans le système raciste tout peut devenir prétexte, emploi, pour cautionner des pratiques trop réelles de discriminations. Les mass-media, verrons-nous, deviennent le terrain de rencontre par excellence entre théories et pratiques.

5. Dans les Etats- Nations modernes

Le cinquième trait s'impose par son évidence historique tout en posant d'épineux problèmes d'analyse. Les racismes sont le fait de populations organisées dans les Etats-Nations de l'Occident moderne. Il n'y a pas de racisme proprement dit dans les Cités et les Empires de l'Antiquité. Les discriminations du Moyen Age — pré-racistes si l'on veut — ne faisaient pas appel au donné biologique (donc irrémédiable) de la race. Le racisme biologiquement fondé se fait jour avec l'instauration des Etats modernes qui vont prendre un caractère national de plus en plus accentué. Signe d'essor impérieux ou symptôme de décadence ? Hannah Arendt, anthropologue et historienne optait plutôt pour la seconde hypothèse : l'antisémitisme par exemple serait une sorte de réaction d'auto-défense délirante (de... poujadisme, dirions-nous), d'un Etat-Nation redoutant le déclin. Il est vrai que les Juifs ont en bien des cas, adhéré, plus que d'autres milieux à la phase montante des Etats modernes. Mais, si l'on tient compte de la "Traite des Noirs" (comme proto-racisme) puis des thèmes marquant la colonisation au XIXe siècle on peut émettre l'hypothèse complémentaire : comme ferment de domination — biologiquement fondée — le racisme accompagne les débuts des Etats modernes et comme réaction, plus ou moins délirante, il en marque les décadences □



Présumé supérieur, l'écolier blanc n'empruntera pas ce car. Le racisme se fait panique lorsque Zola se porte au secours de Dreyfus. A Port Arthur (1904), le Jaune l'emporte sur le Blanc : l'événement fera date.

Le roman populaire et le racisme panique

Par les soins d'Eugène Sue, l'image du Juif errant (feuilleton de 1844-45 pour le Constitutionnel) fait désormais partie de la figuration des hommes d'Israël. Le célèbre faux, diffusé par la police secrète russe en 1905, Les Protocoles des Sages de Sion, a connu entre les deux guerres, une véritable circulation romanesque pour dénoncer le complot mondial des Juifs en vue de la domination du monde (5). La projection à deux reprises de l'émission de Stelio Lorenzi : Zola ou la conscience humaine (Antenne 2 1978 et 1980) a permis de constater comment, lors de l'Affaire Dreyfus, une partie de la presse française a pu manifester violemment les thèmes d'un racisme panique. Nous pourrions en suivre le sort jusque dans certains journaux d'avant-guerre (et de guerre). Gringoire et autres, jusque dans le cinéma : le Juif Suss (6). Edgar Morin et ses

(5) Il est vrai que Disraeli, premier ministre britannique mais aussi romancier, avait écrit Coningby (1844) roman où l'argent juif fait et défait les empires, tire les ficelles, exerce son influence mystérieuse de race élue... Cela pour proposer son peuple d'origine en exemple à une puissante politique "tory" s'appuyant sur les forces spirituelles. S'il avait pu prévoir le terrible retournement de son rêve |

(6) Film allemand de Viet Harlan (1940) largement diffusé en France.

équipiers, analysant la rumeur d'Orléans, établissent comment des romans d'espionnage repris par des magazines tels que "Noir et Blanc" plantent le décor d'une fable insensée de "Traite des Blanches" par des commerçants juifs de confection.

Tout cela est bien connu. Aussi pour illustrer le racisme panique, nous allons prendre le cas du Jaune envahissant d'autant que le thème du "Péril Jaune" connaît aujourd'hui des regains allusifs en publicité (la masse des Chinois en économie, l'impérialisme industriel japonais) ou d'étranges et persistantes rumeurs : le rat que serviraient des restaurants, sous couleur de pâté impérial, ou de viande laquée. Le rat petit, proliférant, symptôme de naufrage : quelle métaphore pour des Occidentaux inquiets sur leur destin |

8-9 janvier 1904 : la flotte japonaise coule trois vaisseaux russes en rade de Port-Arthur. Pour la première fois dans l'histoire moderne, un peuple de race et couleur jaunes l'emporte sur un Empire Blanc. Un choc d'une ampleur inouïe — plus terrible que celui consécutif au désastre de Pearl Harbour (1941) — va se répercuter dans tout l'Occident industriel. Il n'est pas étonnant que des romans de péril jaune, d'anticipation militaire ou d'évocation retrospective, se multiplient en ce contexte panique. Les titres parlent d'eux-mêmes. L'Asie du feu, le roman de l'invasion jaune par Feli-Bruguère et Louis Gastinne (1904), La Guerre infernale par Giffard (1908) (7), La Guerre de demain et l'Invasion jaune par le capitaine Danrit (1905 et 1909) (8). Sans parler de la diffusion de thèmes comparables dans les manuels scolaires, les revues historiques ou géographiques, les reportages journalistiques, voire les récits missionnaires...

La grande peur réveille des cauchemars à peine assoupis : les invasions des Huns ou l'ombre de Gengis-Khan. Feuilletons et romans populaires n'avaient pas attendu Port-Arthur pour redouter un

(7) Se reporter à la bibliographie de DECORNOY (Jacques), Péril Jaune, peur blanche, Grasset, 1970.

(8) De son vrai nom : Commandant Driant, l'Invasion jaune obtint en 1905 la grande médaille de la "Société d'encouragement au bien".

réveil des barbares de l'Extrême-Orient. En 1854 un romancier anarchiste, Ernest Coeurderoy dans Hurrah !! ou La Révolution par les Cosaques entrevoit des hordes de Jaunes derrière les "Cosaques" : "Les peuples, tous les peuples de l'Asie s'émeuvent au loin, se rassemblent et roulent en poussant de grands cris, contre les villes assiégées, l'Afghanistan, le Caboul, le Lahore, la Perse, la Chine, l'Empire birman envoient leurs légions contre l'Angleterre" (9). Jules Claretie, de l'Académie française, fabule par écrit en 1900 un Napoléon jaune, roman d'un enfant chinois qui rénove son pays, lançait ses armées à l'assaut de l'Occident, atteignait Paris, projetait d'envahir l'Afrique mais se heurtait à une invasion remontante : celle des peuples noirs "Et c'était l'invasion jaune, qui maintenant avait à lutter contre l'invasion noire, et l'Afrique — les fourmis noires après les fourmis jaunes — l'Afrique qui débordait sur le vieux monde" (10). Camille Auclair dans l'Orient Vierge, roman épique de l'an 2000 (1897) met en scène un dictateur européen qui opère une invasion préventive de l'Orient afin de détruire le foyer pullulant d'"anthropomorphes militaires". Edmond Théry impose définitivement le titre : "Le péril Jaune" (1901). Après Port-Arthur, Henry Kistermaekers y va de son Invasion Jaune (1909), roman où l'Europe est assaillie en une nuit par une gigantesque flotte aérienne japonaise, où tous les habitants sont massacrés à l'exception de "belles brutes au front étroit" (11).

Entre les deux guerres le thème des menaces d'invasions jaunes, avec leur cortège d'espionnage, de trahison, d'avidités, connaît un regain de fortune : Le Rayon Swastika (1925) et Le Sorcier de la Mer (1926) par Jean d'Agraves, Les Samourais du soleil pourpre d'Albert Bouneau (1931), La Ruée des Jaunes de Louis Gastinne (1934). Enfin, avec Sixième colonne de Robert Heinlein (1941) nous parvient la réponse à la

(9) Cité par DUCHET (C.), COMAR-MOND (P. de) dans Racisme et Société, Maspero, 1969, p. 273.

(10) Ibid, p. 274.

(11) Ibid, p. 274-275.

Racismes et médias

question que soulève toute cette littérature : pouvons-nous parler d'une supériorité raciale des occidentaux en une telle panique des "panasiates". Le romancier répond : "Derrière leur arrogance se dissimule un complexe d'infériorité raciale qui les incite à se prouver, en nous le démontrant, qu'un Jaune égale un Blanc et vaut même beaucoup plus" (12). On ne peut mieux formuler à l'envers les ressorts inconscients d'une panique collective : l'obsession des remontées de l'inférieur vers le supérieur, de l'obscur vers le clair, du barbare vers le civilisé ! La rumeur du rat proliférant comme le thème persistant sur l'impérialisme industriel des Extrême-Orientaux procèdent aujourd'hui subtilement de la même logique obsessionnelle.

Mais de 1913 à nos jours un autre thème à couleur jaune-asiatique a fait son apparition, poursuivi une fructueuse carrière dans les romans de série : en Angleterre avec Fu Manchu puis en France, avec L'Ombre jaune héritier(e) amateur de Fu Manchu. Sax Rohmer créateur d'une dizaine de romans sur le "diabolique Docteur" peut écrire : "Ce colosse d'intelligence et de perversité (...) rêvait de soumettre l'Europe et l'Afrique au joug chinois (...). Imaginez un être grand, souple, félin, haut d'épaules, avec le front d'un Shakespeare, à la face Satan, au crâne rasé, aux yeux bridés, magnétiques, verts comme ceux d'un chat. Supposez-lui la cruelle intelligence de toute la race jaune concentrée en un seul cerveau, accordez-lui toutes les ressources de la science passée et présente et vous aurez le portrait du docteur Fu-Manchu, le "Péril Jaune" incarné en un seul". Tout y passe : la connaissance de la jungle, de ses miasmes, insectes et reptiles venimeux, l'art de pénétrer les secrets de l'Est et de l'Ouest pour faire de ce cerveau tout puissant et tortueux

(12) Cité dans Ibid, p. 276.

un être capable de surclasser les Borgias de notre histoire (13).

En France, les séries d'Henri Vernes mettent aux prises le héros positif Bob Morane et l'adversaire asiatique L'Ombre Jaune (14). Le premier représente le meilleur de l'Occident : liberté, sécurité sociale, médecine bénéfique etc. Le second devient "Satan incarné", projette de détruire la civilisation occidentale. Entouré d'un tueur birman, d'abominables Indiens ("bêtes féroces enfermées dans des enveloppes humaines") ou de lutteurs jaunes aux "yeux minéraux" il pratique le chantage d'une possible invasion par d'énormes masses d'Asiatiques. Mais ce n'est là que du bluff : grâce à Bob Morane l'Occident prend la mesure de ce qui fut sa peur panique. Aussi bien la série Vermeille de Jacques et François Gall (15) opère une double dérive du "péril jaune". D'abord les auteurs replacent leur intrigue... d'amour au XIIIe siècle de Gengis Khan (et obtiennent au passage "le grand prix du roman d'amour" en 1967 !); par la suite ils vont faire menacer, envahir l'Afrique par les masses jaunes. Cette seconde dérivation reprend donc de manière romanesque des thèmes qui ont pu connoter l'actualité : la pénétration de l'Afrique par les Chinois. Une autre série : Madame Adamas par André Caroff, depuis 1964 tente une curieuse diversion : c'est une Japonaise qui accomplit par ses actions subversives aux U.S.A., la vengeance d'Hiroshima. Comme on le voit, proche de l'actualité, le thème romanesque du terroriste nippon se trouve disponible. Il va de soi que le "péril jaune" et ses avatars ne remplissent pas à eux seuls la littérature populaire porteuse du racisme panique. La tradition anti-sémitique avons-nous rappelé, est féconde en ce genre de communication. Nous retrouverons du racisme panique dans les séries romanesques (ou filmiques) consacrées aux Gitans. Par ailleurs, les séries anti-soviétiques ont pu jaunir les Russes, les rejeter vers le monde "asiatique". Nous pourrions faire encore état de romans populaires consacrés au... péril noir, au

(13) Cfr. DECORNOY, op. cit., p. 158.

(14) Editions Marabout, Gérard...

(15) Presses de la Cité, depuis 1967.

péril arabe (16), ce dernier sans doute promis à un bel avenir... Pour notre propos deux réflexions s'imposent : d'une part la dénomination de "mass media" ne doit pas seulement couvrir la grande presse et les moyens audio-visuels : l'influence et la persistance de la littérature populaire doivent d'autant plus susciter une sérieuse attention que se déposent ici des constructions stables, des scénarios durables de l'imaginaire collectif. D'autre part, les contenus paniques nous renseignent sur l'un des ressorts cachés de la présomption de supériorité chez le racisant. Ils nous permettent de déceler une fêlure secrète sous l'évidence tranquille, sous l'assurance manifeste. La "civilisation" se nourrit et se ronge de la hantise des "Barbares". Le groupe comme l'individu, tait difficilement la peur des "monstres", c'est-à-dire de ses "doubles" □



Les Huns tels qu'on se les représente en Russie à la fin du siècle dernier : la "civilisation" conjure sa hantise des Barbares.

(16) La Bataille aérienne par Henri Lang (1859) où l'invasion de l'Angleterre par les Noirs Sahariens. L'an 330 de la République de Maurice Spronck (1894) et l'Invasion noire de Danrit (1910) etc.

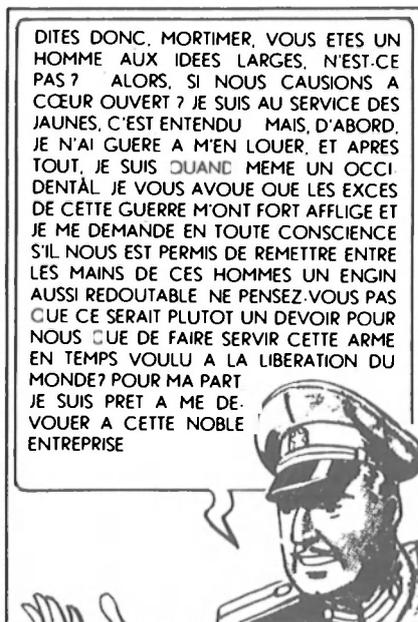
La bande dessinée et le racisme exotique

Poursuivons un instant le précédent chapitre. Par ses thèmes comme par ses formes graphiques, la bande dessinée a pu fournir à son tour une contribution certaine au racisme panique et à sa version péril jaune. Lors de l'entrée en guerre des U.S.A., les "comics" se mobilisent. Ainsi le magicien Mandrake se lance dans le contre-espionnage et grâce à ses pouvoirs spéciaux démasque des agents secrets, des traîtres qui portent le visage de l'Américain moyen. Héros des séries de Siegel et Schuster, Superman va faire intervenir sa puissance surhumaine, ses rayons X et ses capacités d'envol pour détruire les armes sophistiquées des adversaires ou démasquer les traîtres. Invité à la tribune du Congrès de Washington, Superman, grâce à sa supervue discerne sous l'honorable visage de sénateurs ou représentants des faciès asiatiques protégés par des masques de caoutchouc... Il est vrai qu'à pareille époque les rumeurs circulant aux U.S.A. découvraient derrière tout visage asiatique (chinois compris) des espions japonais à l'oeuvre. Dans quelques bandes de Lee Talk et Ray More, *Le Fantôme*, héros positif, outre qu'il démasque lui aussi les espions japonais, protège les populations asiatiques des bombardements nippons meurtriers et des cruautés accomplies par les fantassins envahisseurs.

Le conflit mondial terminé, la "guerre froide" ne tarde pas à se mettre en place



« L'ATTAQUE-ECLAIR CONÇUE PAR NOTRE GENIAL EMPEREUR A PLEINEMENT REUSSI. NUL N'A PU S'OPPOSER AU VOL TRIOMPHAL DE NOS INVINCIBLES ESCADRES. LES PLUS FIERES CITES ONT ETE REDUITES EN POWDRE ... »



DITES DONC, MORTIMER, VOUS ETES UN HOMME AUX IDEES LARGES, N'EST-CE PAS ? ALORS, SI NOUS CAUSIONS A CŒUR OUVERT ? JE SUIS AU SERVICE DES JAUNES, C'EST ENTENDU MAIS, D'ABORD, JE N'AI GUERE A M'EN LOUER, ET APRES TOUT, JE SUIS QUAND MEME UN OCCIDENTAL. JE VOUS AVOUE QUE LES EXCES DE CETTE GUERRE M'ONT FORT AFFLIGE ET JE ME DEMANDE EN TOUTE CONSCIENCE S'IL NOUS EST PERMIS DE REMETTRE ENTRE LES MAINS DE CES HOMMES UN ENGIN AUSSI REDOUTABLE. NE PENSEZ-VOUS PAS QUE CE SERAIT PLUTOT UN DEVOIR POUR NOUS QUE DE FAIRE SERVIR CETTE ARME EN TEMPS VOULU A LA LIBERATION DU MONDE ? POUR MA PART JE SUIS PRET A ME DEVOUER A CETTE NOBLE ENTREPRISE



ET BLAKE S'ELANCE VERS LE HALL.

OU'ALLAH TE PROTEGE, SAHIB I.

ADIEU, MON BRAVE I.

Le méchant dictateur asiatique tient la dragée haute à un Occident, réduit à la défensive, dont le brave serviteur baragouine un français sommaire.

et plus largement, avec elle, une vision antagonique de l'espace mondial où l'Ouest et l'Est s'affrontent. Aussi dès 1948, dans la série des Jacobs, Blake et Mortimer, paraît aux U.S.A., le *Secret de l'Espadon* : un empire asiatique totalitaire tient la dragée haute à un Occident bien diminué réduit à la défensive et à se terrer dans ses dernières bases secrètes, souterraines ou sous-marines (17). Il est évident que pour caractériser les ressortissants de cet empire asiatique, la pigmentation jaune du faciès est de rigueur. Mortimer, héros positif, témoigne d'un paternalisme cordial envers son "brave" serviteur Nazir lequel baragouine un français (arabisant) sommaire. Le méchant dictateur asiatique a sous ses ordres des jaunes ou des indiens particulièrement serviles, voués aux basses besognes. Le héros du monde libre a donc face à lui une fourmilière vivante, un Empire d'esclaves, empire qui finira, naturellement par connaître la défaite.

Mais au racisme panique vis-à-vis des Asiatiques succèdent des attitudes plus complexes ; l'on va distinguer entre Bons et Méchants, traiter les premiers avec paternalisme ou avec redoublement de curiosité. Déjà durant la guerre, les Chinois constituaient les bons asiatiques. Les aventures de Perry et les pirates se déroulent dans une "concession", Chine de fantaisie, d'opium et de caravanes où le G.I. éprouve le repos du guerrier (18). La série Blake et Mortimer va connaître elle aussi ses bons Jaunes, mais cette fois-ci ce sont les Japonais. L'âme asiatique tortueuse et rusée n'en persiste pas moins dans "les trois formules du Docteur Sato" (1972) : les Japonais par leur prodigieuse ingéniosité s'avèrent capables de construire des super-tankers, des télé-objectifs très puissants, de vendre des montres au kilo mais aussi d'élaborer des robots futuristes aux aspects de

(17) CARBONNEL (Charles-Olivier), *Le Message politique et social de la bande dessinée*, Privat, Toulouse, 1975, p. 33.
 (18) Toutefois les Japonais s'emparent de la concession (une île), à la grande déception des lecteurs G.I. Alors les éditeurs obligent les "cartoonistes" à faire reprendre l'île par les troupes américaines...

Racismes et médias

dragons de légende. Peut-être, par la suite, assistons-nous à la fin du racisme envers le Japonais, à l'entrée de ce peuple, à part entière, dans le Club des grandes nations civilisées (ce qui lui permettra à son tour par Goldorak d'arroser l'Occident industriel). Mais la bande dessinée n'a pas encore tiré les Chinois de leur "infériorité" (et des spots publicitaires ne se gênent guère pour dauber les masses en treillis).

Le racisme exotique, nous allons le rencontrer dans une série typiquement française : *Les Chevaliers du ciel*. Deux héros, le fringant Tanguy et le dégingandé Laverdure, vrai-faux naïf, accomplissent leurs exploits sur tous les cieux et toutes les terres du monde, notamment là où fut l'Empire colonial français. Nous allons à leur suite, rencontrer des populations de pays "arabes" ou d'Afrique Noire. A vrai dire les premières connaissent un traitement moins favorable que les secondes.

Dans les bandes intitulées : "L'Ecole des Aigles" et "Pour l'honneur des cocardes" (sic) (1961-69), le Maghreb correspond bien aux stéréotypes invétérés de l'exotisme : dunes, chameaux, Bédouins, palmiers, ustensiles archaïques de cuisine. Est-ce l'incidence de la guerre (finissante) d'Algérie ? On peut en émettre l'hypothèse, car les Maghrébins qui interviennent en ces bandes dessinées demeurent plutôt antipathiques. Les nomades du désert deviennent des pillards sanguinaires qui attaquent des pacifiques géologues français. Des pillards qui sont aussi des trafiquants d'armes. Inattention des auteurs de la B.D. ou présomption totale de leur bon droit : les pacifiques savants français se promènent néanmoins armés jusqu'aux dents. En sus des pillards, les trafics, un Arabe : Ahmed payé pour nuire aux Français, à la nation française.

En 1965, la série des *Chevaliers du Ciel*

marque un tournant vis-à-vis des Juifs, de l'Etat d'Israël. Voici une jeune nation moderne, rameau avancé de l'Occident, où les protagonistes ressemblent tous, peu ou prou, au héros Ben Gourion, où les femmes — séduisantes mais sérieuses — sont aptes au service militaire. Israéliens et Français se retrouvent anti-arabes. Ici la B.D. reflète admirablement ce qui se passe dans une partie de l'opinion publique française en des milieux (militaires) traditionnellement anti-sémitiques. La cessation du racisme envers les Juifs modernes (qui peut se doubler, comme à Orléans et vingt autres grandes villes françaises d'un nouveau cours de la rumeur à l'encontre de commerçants juifs n'ayant pas l'air de l'être) est compensée par une recrudescence de racisme à l'encontre des "Arabes". On pense à la rumeur qui circule dans les cercles d'officiers : des agents secrets israéliens qui circulent vont démonter des installations de radar en Egypte ; s'apercevant qu'il leur manque l'outil adéquat, ils sont capables de revenir à Israël puis de reprendre leur travail en Egypte, le tout à la barbe des "Arabes"...

Précisément *Les Chevaliers du Ciel* reviennent au Moyen Orient avec "Lieutenant Double Bang" et "Baroud dans le désert" (1970). Le graphisme va rendre à merveille l'imagerie traditionnelle de l'Arabe princier : "un teint mat, légèrement olivâtre, des sourcils fournis, des cheveux lustrés du plus beau noir, le nez légèrement busqué (sémitisme), la petite moustache à la Hussein et le port altier" (19). Fourberie, méchanceté peuvent aller de pair avec des qualités "nobles" des pays arabes : attachement au prince poussé jusqu'au fanatisme, courage à toute épreuve, obstination du prince pour sauver ses sujets. Ici encore la B.D. cristallise des images que l'information par la suite, regroupera selon des versions diverses lors de la "marche verte" du roi Hassan II, lors des événements de l'Iran fanatisé par son iman... Ces arabes des "Chevaliers du Ciel" ont pu un temps quêter une formation en notre pays de France, tel cet élève-pilote Azraf venu à la base de Dijon. Mais ces camarades de promotion ne tardent pas à déceler le "type Arabe", à pressentir de "hypocrisie" sous des airs douceux

reux. Par la suite Azraf révélera son nom complet. Un vrai programme onomastique : "Emir Azraf Hadj Ibd Muhammad"...

Revenons quelques années en arrière pour retrouver les aventures des "Chevaliers du Ciel" en Afrique Noire dans l'album "Pirates du Ciel" (1967). Ici l'imagerie coloniale, exotique, bat son plein. Il va de soi que les Noirs se partagent en bons et mauvais, que les mauvais soient tour à tour des attardés dans le primitivisme (tout au plus capables de devenir hommes de main) des opposants nationalistes, ou des évolués à la solde de "trusts" anti-français... Quant aux bons, — naturellement favorables à la France — ce sont de grands enfants naïfs, rigolards, fidèles et attachants. Ils s'expriment par des pitreries et maladroresses, parlent ce fameux "petit-nègre" que nous ne cesserons de trouver dans la littérature, certain journalisme ou certaine publicité. Laverdure croit bien adopter ce dialecte de caricature : "Toi sûrement bon Noir. Si toi nous conduire fissa chez ton chef, toi avoir bon mata-biche" (20). Mais ici la B.D. se censure (se souvenant que nous sommes en période de décolonisation) : ce noir aussi maladroitement interpellé n'est autre que le "Colonel N'Diao". Qu'à cela ne tienne : le vieux médecin noir est terrorisé de devoir monter en avion, et le matériel africain s'avère sale et inadapté. Par ailleurs aucun Africain ne figure parmi les pilotes et la seule hôtesse qui fonctionne est une... Blanche.

L'exotisme reprend long cours dans le voyage en Polynésie : "Destination Pacifique", "Menace sur Mururoa" (1969). Nos héros trouvent sous le ciel polynésien la cohorte de jeunes filles disponibles, la douceur de vivre et la farniente d'une tradition esthétisante bien ancrée. Voilà pour la bonté. Quant à la méchanceté, elle va marquer les sectes fanatiques xénophobes et cruelles, au nom qui rappelle bien des choses : les "Kamikases". Un certain syncrétisme

extrême-oriental permet d'amalgamer, en ce mauvais bord, des Japonais, des Chinois et des Polynésiens. La bande dessinée française devient donc en ce domaine l'alliée des séries américaines.

Ces quelques données de racisme culturel exotique suffisent pour montrer que l'exotisme — qu'il soit moyen-oriental, extrême oriental, africain, polynésien — est au confluent de traditions de littérature, d'esthétisme, et d'imagerie, de voyages et d'ex-colonisation. Ce comportement culturel transmue l'indigène en objet : bon objet de curiosité pittoresque ou d'appropriation (amoureuse, domestique), mauvais objet, en quoi la barbarie est prête à faire craquer le vernis fragile de la douceuse hospitalité. L'exotisme de la B.D. ne fait pas le détail, il brasse jusque dans les graphismes les plus conventionnels les stéréotypes accumulés durant des siècles d'exploration de commerce et d'aventure coloniale. Que viennent les voyages touristiques organisés, montés en programmes publicitaires et cet exotisme fera place au folklore



Dans "le Fantôme" de Lee Falk (dessin de Ray More), les nécessités de la propagande de guerre conduisent le pur Justicier à lutter contre les Japonais. Son immortalité mythique lui assure la fidélité superstitieuse des "indigènes".

"Les mystères de Midway" paraissent en 1947 ; Tanguy et Laverdure naissent en 1959 ; Buck Danny est donc leur ancêtre plus que leur cousin. Aviateur très "blanc", il défend aux avant-postes les valeurs occidentales combat ici les "Japs" mais se retrouvera aux prises avec les Chinois et les Coréens avant d'affronter, au temps de la guerre froide, les espions et autres mauvais garçons "au service d'une puissance étrangère". Colonel à la mort de son dessinateur V. Hubinon, il avait sans nul doute l'étoffe de finir général.



Avant 1940, les petites îles de l'archipel salomon, sauvages et souvent inexplorées, comptaient quelques plantations isolées. Attiré par l'espoir de faire rapidement fortune, un Blanc solitaire, y brava les furies et les Cannibales sans autre lien avec la civilisation qu'un caboteur qui le visitait tous les six mois. Absolument seul au milieu de travailleurs canaques recrutés de force parmi les tribus anthropophages des îles voisines, il était en perpétuel danger d'être massacré et devint par ses esclaves, au moindre signe de défiance. Pour mater la révolte qui grondait en permanence parmi ses hommes, le planteur usait de la terreur, punissant la moindre faute de brutalités parfois inouïes. Ainsi, abattait-il sans pitié tout indigène s'approchant, la nuit et sans permission, de sa case. Pour éviter d'être assassiné par surprise pendant son sommeil, le Blanc répandait autour de son lit des tessons de bouteilles ou du papier froissé dont le bruissement l'éveillait à la moindre approche. Comme gardiens, tous les planteurs des Salomons possédaient d'énormes dogues qui, rossés intentionnellement par des Canaques pendant leur jeunesse, étaient, ainsi dressés à les harceler. La peur superstitieuse que les indigènes éprouvaient à l'égard de ces chiens, toujours prêts à leur sauter à la gorge, était la meilleure sauvegarde du planteur.

Malgré ces précautions, nombreux furent les Blancs qui furent assassinés ou disparurent mystérieusement dans la jungle.

Tous les six mois, un caboteur amenait à la plantation le courrier, les vivres, de nouveaux travailleurs, et repartait la récolte et les Canaques libérés du travail. Souvent, les terribles tornades qui ravagent le Pacifique détruisaient le bateau, et le planteur restait alors un ou deux ans sans plus voir un Blanc.

Pour diriger les esclaves, les colons parlaient le « bêche-de-mois », un charabia fait d'un mélange de mots anglais, français et canaques.

Tous ces faits, absolument authentiques, se vérifiaient encore en 1940

Racismes et médias

Les publicités touristiques et le racisme folklorique

En 1980, les anciennes formes de colonisation ont pris fin de par le monde. Il n'est pas dans notre propos — analyse des contenus des mass-media — d'étudier les rapports de néo-colonisation économique ou idéologique ou les graves déséquilibres dans les domaines de l'information, de la circulation des films, émissions, etc. En revanche, les thèmes du tourisme vont nous fournir un matériel de premier ordre pour déceler les connotations présentes sur des populations et des pays jadis colonisés ou terrains de voyage exotique. Nous concentrerons notre attention sur l'Afrique du Nord, plus spécialement l'Algérie, et sur plusieurs Afriques noires. Le monde de la "Négritude" comprenant aussi les Antilles, nous poursuivrons notre voyage à la Martinique et la Guadeloupe "départements français d'Outre-Mer"...

Abordons l'Algérie. A première vue c'en est fini de toute tutelle impérialiste, comme de tout "exotisme" traditionnel. "D'Est en Ouest il est en vérité, peu d'endroits où l'on ne rencontre pas des chantiers d'usines en voie d'achèvement et de grands complexes en activité (...).

L'Algérie autrefois jalouse de son indépendance politique tient à préserver son indépendance économique en créant une industrie intégrée au maximum (Cosmo-vel, 1980). Les amateurs d' "exotisme" traditionnel sont avertis : "l'autre oeuvre des plus utiles est aussi la route transaharienne qui si elle enlève quelque charme à ceux qui sont en mal d'exotisme, ne permet pas moins de rompre l'isolement auquel était soumis depuis toujours le grand sud" (Ibid). Cette insistance sur la modernité de l'Algérie ne va pourtant pas sans quelque condescendance comme en témoigne ce petit retour final de phrase : "les Algériens aiment assurément exhiber (leur pays) non sans une certaine fierté, d'ailleurs légitime (Ibid, souligné par nous).

Ne faisons pas la fine bouche si le programme touristique ne comprend pas, par la suite, la visite aux installations industrielles, aux réalisations agricoles (sauf si ces dernières sont pittoresques, ancestrales). Somme toute, en France même nos Guides bleus, verts et autres organes touristiques, en font autant : seuls comptent les beaux "sites" naturels ou les lieux historiques, folkloriques. En revanche nous découvrons dès l'Algérie — et par la suite — une insistance symptomatique sur le confort et la modernité d'équipements hôteliers ou autres : le touriste doit normalement retrouver ses havres de modernité selon ses modèles familiers : "Hôtel des fables d'or" (à Zeralda), "un très bel hôtel, vaste, moderne, toutes les chambres ont douche ou bains et W.C. privés. Restaurant, bar, salons, piscine qui borde la mer" (Ibid.). Imperceptiblement nous pressentons que les discours — et les belles images l'accompagnent — en font un peu trop. Pourquoi tant rassurer ? Au demeurant ce langage sécurisant peut faire place à l'indulgence, à la "bonne humeur" tonique si les équipements s'avèrent déficients ou fonctionnent par à coups : "Le personnel est de formation récente (...), d'ici quelques années quand tout sera parfait, l'Algérie aura perdu de ce qui fait son charme".

Poursuivons et venons au folklore. Egrenons : le souk. Au marché grouillant de la place publique on peut avoir parfois la chance de rencontrer un "Medali", sorte de troubadour venu des temps anciens et venu conter les exploits

d'anciens héros locaux" — "une curiosité à ne pas manquer si vous êtes à Ghardaïa, le vendredi matin : le fameux marché aux chameaux" — "La Kabylie. Sur chaque mont, culminent des villages aux traditions ancestrales et où l'artisanat conserve encore tout le génie et l'originalité des temps anciens" — "Zeralda (...) boutiques d'artisanat qui sont dissimulées par des colonnades, escaliers en arcades et qui se présentent telles un souk" (Ibid, termes soulignés par nous). Parmi les nombreuses qualifications, la plus répétée demeure celle du grouillant : "marché grouillant dans la plupart des villes traversées". Indications sécurisantes et avertissements alternent pour les expéditions sahariennes : "Monter à dos de chameau ne présente guère plus de difficulté que de chevaucher à dos de mulet (...). Vous boirez l'eau claire des points d'eau que savent découvrir les guides, mais il est conseillé de se prémunir à l'aide de pilules désinfectantes". Quant aux oasis sahariennes elles deviennent "symbole de vie, havre de paix, de fraîcheur". Confort des hôtels et fraîcheur traditionnelle des eaux se synthétisent en une vision paradisiaque : "une succession de paradis de soleil, de silence et de fraîcheur (...); des havres aux allures édéniques" ...

Ainsi l'Algérie, grand objet touristique permet de renouer avec une double tradition du grand imaginaire occidental depuis la découverte du Nouveau Monde, les conquêtes successives de l'Afrique : la quête de l'ancien et celle de l'originaire. Nous avons failli rencontrer le "Bon Sauvage" selon l'héritage du XVIIIe siècle. Il va venir.

Dans les Afriques Noires une seule modernité continue, celles des hôtels, piscines, équipements touristiques. L'industrielle ou l'agricole se raréfient dans les documents touristiques et elles n'appellent aucune insistance. Le double jeu de l'assurance et de l'avertissement se poursuit : "Luxueux camp de brousse (au Sénégal) composé de 20 bungalows octogonaux recouverts de toits de chaume (...). Chaque chambre est clima-

tisée et dispose d'une salle de bains, du téléphone" etc. "Les attentes au bac (...) peuvent agrémenter d'un charme tout particulier cette longue journée par la route, mais peuvent aussi mettre vos nerfs à l'épreuve. Rappelez-vous que vous êtes en vacances en Afrique et qu'il faut s'efforcer de comprendre les habitudes et le rythme de vie de ces gens" (Africatours, été 80, souligné par nous).

Précisément ces rythmes de vie permettent enfin de retrouver l'homme archaïque dans la "brousse" comme en ville : "le tohu bohu amical des villes africaines" (Ibid). — "Ceux qui tiennent debout pourront danser jusqu'à l'aube" — "Séjour à Lomé (...) une immense plage bruisant de mille légendes (...) une population active et paisible a su garder intactes les traditions d'une affabilité toujours renouvelée" (...). "L'animisme est resté majoritaire" (Ibid). Sénégal (...) La palabre est une manière de vivre sur cette terre à la fois musulmane, chrétienne et animiste (...). La beauté des femmes vous frappera. La grâce de leurs gestes, la souplesse de leur démarche, l'éclat de leurs boubous : "véritable débauche de couleurs éclatantes" (Jet Tours 80). "C'est toujours spontané l'on danse si l'on est gai, s'il y a deuil au village vous ne verrez que tristesse" (Ibid). Enfin les safaris au Kenya, en Tanzanie, etc. permettront de boire aux sources même de la Nature la plus primitive, de communier au Cosmos originel : "Vous vivrez avec émotion, vous ressentirez profondément chaque bruit, chaque cri de la vie nocturne" (Africatours). Réussite suprême : la nature première avec le très grand confort. Et c'est aussi un excellent moyen de sentir et d'écouter la nature" (Ibid). Franchissons l'Océan et accostons aux

Antilles. La situation de "départements d'outre-mer", pour la Martinique ou la Guadeloupe ne paraît pas suffisamment déterminante pour distinguer leurs images touristiques, folkloriques, de celles dévolues aux Afriques Noires. Aux Caraïbes les habitants ont en commun "une joie de vivre et surtout une nonchalance très prononcée et une spontanéité charmante". Ils ont "le génie de la fête et du chant" à preuve ces carnivals "où se mêlent riches et pauvres qui explosent de joie et de délire collectif" (Jet Tours, 80). "Pointe à Pitre par son animation, ses encombrements, son marché coloré vous retiendra et vous amusera" (V.d.t., été-automne 80). Parmi les excursions possibles figure au programme l'accès à la cérémonie vaudou : "Dans un peuple vaudou, danses cérémonielles"... Expédition compréhensible puisque "les Antillais sont très superstitieux : ils croient souvent aux sorciers, aux "quinboiseurs" (...) jetant des sorts sur commande" (Jet Tours, 80).

En fait de folklore, en une pointe avancée à La Dominique, il sera même possible de parvenir à "la réserve des Indiens Caraïbes" par "promenade en bateau". Voilà qui nous fait penser à tout un possible chapitre des mass-media (cinéma, chanson, bande dessinée sans oublier la littérature populaire, les jouets enfantins, les modes vestimentaires, etc.). Ce chapitre s'imposerait si nous devions étudier le racisme culturel aux U.S.A., au Canada. Le fait même qu'il laisse des traces résiduelles dans notre fond

Sous les apparences d'un pittoresque bon enfant, le symptôme d'un malaise profond.

culturel français est dans la logique du folklorique.

Ce type là de racisme paraît bien anodin. Des lecteurs pourront même nous reprocher de donner au "racisme" (à la faveur du folklorique) une extension abusive, non pertinente. Pourtant diverses données nous alertent : l'égalisation par amalgame de tous pays à population noire en Afrique comme aux Antilles ; la quête répétitive du traditionnel et du primitif. Nous reviendrons sur le vaste problème du mélange de toute "peau noire", car ce fusionisme est à lui seul un trait crucial de racisme. Quant à la quête de l'archaïque — sous ses apparences de pittoresque bon enfant — elle est un des symptômes les plus révélateurs du malaise profond de nos sociétés occidentales. Ce primitivisme folklorique des voyages touristiques est la version rose de l'obsession des racines. Le débat du racisant avec le bon primitif ou le mauvais sauvage se révèle comme un débat avec lui-même. Le racisme émane de peuples et de civilisations qui ont hypertrophié l'impérialisme du futur et demeurent fragiles, incertains quant à l'originel, quant à leur ...tendon d'Achille. Partant d'une vaste réflexion ethnologique, Claude Lévi-Strauss, dans *Race et Histoire* démontre comment l'ethnocentrisme des occidentaux — fondement culturel de leur racisme — a besoin de se donner une vision de l'Histoire où les sociétés "primitives", "archaïques" deviennent les "stades ou les étapes d'un développement unique" (21) de notre développement. Dès lors, les publicités touristiques apportent le plus constant matériau expressif — la plus naïve et la plus commerciale exploitation — de cet ethnocentrisme. Le folklore primitif — à l'instar de la nostalgie des jouets ou des greniers — fonctionne comme un obscur désir collectif de rattraper ses origines. Quant aux pratiques discriminatoires, trait de racisme, il faut se reporter aux mécanismes touristiques eux-mêmes, constituant des pays et des populations en objets d'appropriation transitoire et rituelle. On pense à cette "membrane invisible" (Edgar Morin) de la télévision comme du plexiglas qui donne l'illusion de la transparence au réel mais laisse persister d'autant plus la ligne de séparation ■

(21) Edition Gonthier, 1961, pp. 23-24.



Racismes et médias

A l'occasion d'Amin Dada, Bokassa 1^{er} : le racisme caricatural

Ce débat avec ses origines comporte aussi la figuration des ogres et des monstres... Pour les historiens à venir de l'Afrique, certaines formes récentes de dictature sanguinaire prendront sans doute signification en regard des séquelles de la colonisation et des tâtonnements de l'indépendance. Au dossier devra figurer l'étrange orchestration, la mise en scène par quoi la presse occidentale — française comprise — a répercuté de manière complaisante le comportement de dirigeants sanguinaires, donnant à travers eux une image caricaturale de l'Afrique. Fort heureusement deux sérieux mémoires d'étudiants africains à l'École Supérieure de Journalisme de Lille demeureront à cet égard une indispensable contribution.

Antoine Yila procède à une analyse de contenu : "Idi Amin Dada à travers la presse occidentale" (22). Au point de départ un article de Time (7 mars 1977)

(22) Lille, E.S.J., 1978.

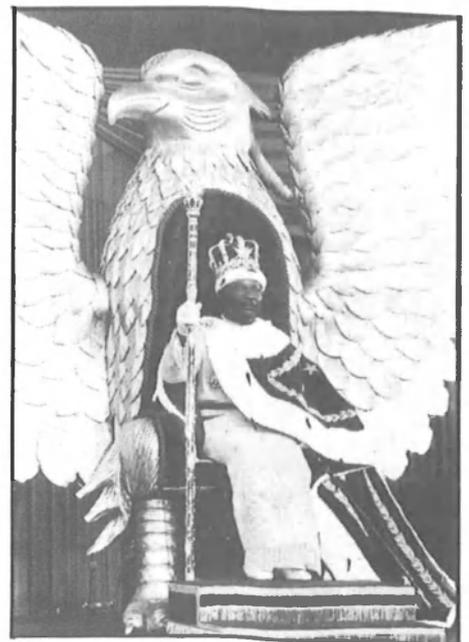
qui détache le sinistre Amin Dada par contraste vis-à-vis d'un fond idyllique et édénique : l'Ouganda. "Une ombre trouble ce paysage idyllique : il s'agit du cochon de président à vie (...) qui en moins de six ans a capté l'attention du monde par ses farces imprévisibles et souvent meurtrières. C'est un tueur et un clown, un méchant bouffon et un pète-sec vaniteux. Il peut être aussi amusant qu'un châton et aussi cruel qu'un lion". A la lumière de l'Ouganda s'oppose la noirceur du méchant Amin, au charme du pays la laideur du tyran. Le journaliste embellit la contrée au superlatif pour vouer le tyran au comble de la méchanceté bouffonne. Aussi Antoine Yila s'interroge-t-il sur un contraste aussi accusé : "pourquoi dans un si merveilleux pays règne un potentat? C'est là que le bât blesse" (p. 19).

Un second texte des mass-media sur Amin Dada provient du reportage romanesque. Là, Antoine Yila, retrouve Gérard de Villiers l'un de ces romanciers de série qui peut aussi s'emparer de l'actualité pour s'adonner au reportage romanesque : Entebbe, les secrets du raid israélien (23). Le récit présente Amin Dada comme un personnage grotesque, celui du nègre excessivement rigolard. Pantin ridicule avec ses parures : "un uniforme qui disparaît sous les décorations. Au demeurant, s'il arbore la tenue para, c'est qu'on la lui a donnée "pour ne pas le vexer", alors qu'il n'a effectué aucun saut. De leur côté deux journalistes allemands, en un ouvrage comparable présentent Amin Dada comme un "sac de graisse", faisant néanmoins preuve d'un certain sens tactique à travers ses bouffonneries. Enfin le magazine Time (19 décembre 1977) réédite avec son "Gros Dada" et ses "farces macabres et mystérieuses", en faisant une recension d'ouvrages — d'horreur ou d'humour — consacrés au bouffon sanguinaire. Une étude quantitative du vocabulaire fait apparaître les traits prédominants : "despote", "dictateur", "singe", "tyran", "barbare", "cannibale", "cruel", "fou", "sanguinaire", "syphilitique", "tonitruant", "analphabète", "clown", etc. (24).

(23) P on, 1976.

(24) YILA (Antoine), mémoire E.S.J., p. 45.

A commencer par les portraits complaisants qu'elle tirait des dictateurs sanguinaires, la presse occidentale donnait de l'Afrique une image caricaturale.



Les conclusions d'Antoine Yila deviennent graves sur la complicité souterraine entre une certaine presse occidentale et la mise en scène d'Amin Dada sur l'occultation des réalités ougandaises — et africaines — que pareil jeu spectaculaire entraîne. "A force de trop mettre l'accent sur la comédie d'Amin Dada, la presse occidentale perd nettement de vue la réalité intrinsèque des problèmes qui concernent le pays que dirige cet homme et peut être aussi ceux qui sont inhérents à l'Afrique Noire. De fait, percevant tous ces problèmes à travers un prisme déformant, la presse occidentale émet des jugements qui, la plupart du temps, se réduisent à une schématisation quasi-surprenante et compromettante" (25).

Emule d'Amin Dada en fait de mégalo-manie, l'(ex) Empereur Bokassa 1er : c'est la figuration qu'un autre étudiant de l'E.S.J., Raphaël Lakpé va étudier dans son mémoire : *Le Sacre de Bokassa 1er à travers les grands journaux français (1979)*. Le contenu s'avère d'autant plus intéressant que les révéla-



tions tragiques sur les actes sanguinaires de l'Empereur n'ont pas encore eu lieu. Une partie de la presse (*Le Figaro*, *l'Aurore*) présente Bokassa comme un ami de la France, un admirateur du Général de Gaulle ; elle conte avec quelque complaisance exotique les cérémonies du "sacre" et confère au

personnage le grade d'ancien "sous-lieutenant", ou de "capitaine"... L'homme est "jovial", "énergique", soucieux d' "ordre" (*Le Figaro*). Malgré tout il prête à sourire par sa "sensiblerie" (*L'Aurore*), par son mimétisme vis-à-vis de Napoléon. Petite caricature attendrie — le grade diminue : "Adjudant chef de la coloniale" et le ton se fait mi-figue mi-raisin avec *France-Soir*, *Le Point*... — L'image se fait alors nettement défavorable : "tyran" et "sanguinaire", "inconsistance", "soumission", "niveau intellectuel bas" (*Le Nouvel Observateur*, *l'Humanité*, *L'Express*, *Le Monde*). "Quelle proie, en effet pour les filous itinérants que ce dictateur quasi-illettré, amateur de chivas et de beaujolais, collectionneur d'instruments de musique, de médailles et d'appareils de photo, clown sinistre et menaçant, capable de distribuer avec la même générosité une poignée de diamants à un flagorneur ou une volée de coups de gourdin à un "suspect", avant de sombrer dans la mélancolie et de rêver au petit bistrot de Fréjus où il cuvait ses cuites au bon vieux temps de la "coloniale" (*Le Nouvel Observateur*, 5 décembre 1977). *Le Canard Enchaîné* et *L'Express* pour leur part n'ont pas manqué de faire état d'un canular d'étudiant de Poitiers réussissant à se faire inviter au sacre sous le nom de "Didier 1er, roi de Basoche".

Le récit du couronnement, la présentation du rituel, vont suivre les positions que les journaux manifestent à l'endroit du personnage : ridicule, théâtralité ou cérémonial acceptable. En cette seconde attitude se rejoignent *L'Aurore*, *Le Figaro* et *Paris-Match* : "Le trône en forme d'aigle où l'empereur va recevoir massivement de la part des officiers de sa garde, son épée de sacre, sa couronne de diamants, pareille à celle de la reine Elisabeth, qu'il pose sur sa tête, un immense sceptre de diamants et sa cape immense rouge et or, symbole de son autorité. Puis c'est le serment prononcé d'une voix ferme et forte (...). C'est au tour de la reine de mettre genou en terre, de recevoir sa cape et d'être couronnée de diamants par son "impérial mari" (*Le Figaro*, 6 décembre 1977).

Mais alors pour notre propos, pouvons-nous parler de racisme ? La figuration favorable à Bokassa 1er va-t-elle pas dans le sens d'une meilleure image de l'Afrique, et la critique n'est-elle

pas invitation à dépasser la mise en scène pour aller davantage aux réalités africaines ? En vérité une sorte de "bruit" vient parasiter l'un et l'autre types de reportage. Lorsque celui-ci est favorable, se profile une image de l'Afrique "bon enfant", festive et sans souci. Lorsque prédominent les critiques, deux cas peuvent se produire : ou bien la caricature du personnage absorbe la curiosité au détriment de la réalité africaine, auquel cas la figuration de Bokassa relève de mécanismes comparables à celle d'Amin Dada ou bien la critique durcit les traits jusqu'à prendre l'événement comme un symptôme de la décomposition de la société africaine. Le mémoire de Raphaël Lakpé démontre comment il est difficile, même pour les plus sérieux journaux français, de tenir un discours pertinent et ajusté sur l'Afrique contemporaine.

Les événements ultérieurs relatifs à Bokassa, les révélations sur ses crimes, sa destitution, l'affaire dite "des diamants", etc. sont largement connus. Les deux mémoires de Yila et Lakpé ont suscité, pour l'essentiel, la problématique indispensable pour interroger, décoder ce genre de mise en scène, de tragédie, et la perception de l'Afrique qui en résulte.

La rumeur — plus ou moins répercutée par les mass-media — s'est mise de la partie : l'inspection des réfrigérateurs de Bokassa 1er aurait révélé des pratiques d'anthropophagie... Ici fonctionne une sorte de superlatif métonymique : il faut que les traits montent au paroxysme caricatural pour qu'ils réveillent des images jadis plus courantes... On pense à une sorte de levée de censure vis-à-vis de discours devenus quasiment interdits en l'opinion : qui osait encore traiter l'Africain d'anthropophage ? A la faveur de l'excès et de la hauteur des personnages, la chose redevient un instant possible. Plus profondément, cette figuration de personnage ridiculement monstrueux devient pour notre Occident une seconde version du débat avec le primitif, l'originel : le Bon Sauvage, mais aussi l'Ogre, le monstre préhistorique. L'opération imaginaire prend d'autant mieux que le monstrueux, c'est apparemment l'autre et que cet "autre" reçoit la caution de l'événement exact, de l'effet de réel ■

(25) Ibid, p. 46.

Racismes et médias

Des traditions proverbiales aux faits divers : le gitan vagabond

A ce point de notre étude, une sorte de gêne s'empare du chercheur (et sans doute du lecteur). Le racisme fort et manifeste n'est guère apparu — sous forme panique et virulente — que dans certaine tradition romanesque. L'outrance caricaturale a certes dévoilé ses fonctions substitutives, mais les mass-media tendent plutôt à censurer un discours agressivement raciste. L'exotisme et le folklore traitant de pays ou de populations comme objets procèdent d'une autre attitude de masquage. Il serait alors commode de chercher en une presse à scandale, Minute et consort — des manifestations frontales d'un racisme reconnaissable directement. Mais pour le sérieux, la pertinence même de notre étude nous ne voulons pas sortir des "mass-media". C'est-à-dire de la grande communication proprement dite, celle ordinaire et quotidienne que reçoivent les usagers. Les années 1970-80 seraient-

elles en définitive plutôt de censure que de manifestation explicite vis-à-vis des racismes ?

Fort heureusement — si l'on peut dire — une catégorie de population passe à travers maille. Suffisamment marginale, elle ne suscite guère de "culpabilité" chez le racisant : suffisamment résiduelle, elle n'éveille pas de sentiment d'un péril majeur. Aussi se prête-t-elle dans les mass-media à des effets de... soupape : on peut ne pas trop se gêner. Par ailleurs, le Gitan traîne derrière lui des images séculaires à travers une tradition proverbiale. Il est donc intéressant de confronter ces allusions séculaires et les traces actuelles en la grande presse, dans les faits divers notamment. Notons d'emblée que la désignation la plus courante de "Gitan" est elle-même restrictive. Rappelons que la dénomination la plus ajustée demeure celle de Tsiganes pour désigner des populations en partie nomades, vivant le plus souvent d'une économie de survie, provenant de l'Inde, ayant fait leur apparition en Europe du XV^e siècle. Les Tsiganes comprennent trois groupes de population (et de dialectes) : le groupe Rom, le groupe Manouch ou Sinté avec quatre sous-groupes ; le groupe Kalé avec les sous-groupes Catalan et andalou : "Gitans", en rigueur de termes, (déformation d' "Egyptianos") désigne ce dernier groupe. Or, le langage courant des mass-media (et de l'opinion) réserve les connotations défavorables à "Gitan" — comme hier à "Bohémien" — et celles relativement favorables, artistiques, musicales, à "Tsigane". Dédoublement révélateur. Quelles images recueillons-nous ?

1-Origines troubles, troublantes

Ils proviennent dit-on depuis le XV^e siècle, de cette Asie des hordes et invasions ou de cette Afrique des noirs mystères : "Egyptiens", "Ethiopiens", "Persans", "Tartares", et (en dernière étape) "Bohémiens". Ils s'infiltrèrent et circulent en une Europe où la sédentarité (rurale, urbaine, politique, religieuse) va être de règle avec la constitution des Etats modernes. Aussi l'errance suscite un troublant mélange de répulsions et



Gens du voyage allant de campement en campement, tzigane musicien aux petites mains d'argent, gitanes aux yeux de braise : la presse populaire amalgame dans le traitement des faits divers ce que l'analyse a de quoi dissocier.



de fascinations. "Dans un état bien policé les Gitans sont comme la vermine sur le corps d'un animal" déclare un ministre lithuanien en 1787 (26). Ce n'est pas étonnant : sangs mêlés, ils sont issus d'alliances contre nature. Cela va de l'inceste: "tout ça couche ensemble"... jusqu'aux métissages entre asiatiques et nordiques en passant par les mariages de cousins à cousines, causes de dégénérescence. En haute instance, sur eux pèse — comme sur les Noirs Africains — la malédiction de Noé : "Ces peuples venant d'une région située entre l'Égypte et l'Éthiopie, descendants de Chus, fils de Cham, fils de Noé portent encore la marque de la malédiction de leur père" (27). Diverses légendes font remonter plus haut encore l'origine impure : Eve aurait couché avec Adam après la mort de celui-ci pour donner naissance au premier Gitan : une race préhistorique de nains constituerait leur base ancestrale... En tout état de cause le résultat est là : "sang impur". Le professeur Günther l'un des théoriciens de racisme nazi n'a plus qu'à relier légendes populaires et arguments soi-disant scientifiques : "Dans le cours de leurs migrations ils ont abordé le sang des peuples environnants et sont devenus ainsi un mélange racial d'Orientaux et d'Afro-Asiatiques avec des adjonctions de sang indien, moyen-oriental, et européen.. Leur mode de vie nomade est le résultat de ce mélange" (28).

De nos jours le fonctionnement automatique de la formule "type gitan" dans les mass-media, les dictons du genre "ça pousse comme du chiendent", "tout ça couche ensemble" portent trace de toutes ces traditions accumulées.

2-Moeurs de Bohémiens

Le grave Dictionnaire de la langue française (1863-1873) de Littré, article

(26) Cité dans Kenrick (Donald) et Puxon (Grattan), *Destins gitans*, Callmann-Lévy, 1974, p. 30.

(27) Agrippa d'Aubigné, cité dans Ibid, p. 32.

(28) Ibid, p. 70.

Bohémien, après avoir parlé de "bandes vagabondes sans domicile fixe et sans métier régulier", etc., poursuivait : "Par extension, vagabond et qui est de moeurs déréglées (...). C'est une bohémienne se dit d'une femme adroite et intrigante et surtout d'une femme dévergondée". Une récente étude de sept dictionnaires usuels paraissant de nos jours, décèle la persistance généralisée de la métonymie ou extension de sens : "qui a des moeurs déréglées" (29).

Nous rencontrons ici un thème qui — vis-à-vis des Gitans en Europe ou des Noirs américains — circule dans l'opinion publique et les mass-media : la sexualité débridée de populations primitives sinon sauvages (même qui semble circuler sous le... manteau en France vis-à-vis des Noirs d'Afrique ou des Antilles). Nous ne pouvons oublier ces connotations à propos d'un titre de presse qui fleurit périodiquement : "Gitane aux yeux de braise" (...) "aux yeux de feu" (*L'Aurore*, *Le Parisien Libéré* en mars 1974). La belle et troublante Gitane est un personnage que l'on rencontre fréquemment en peinture et littérature avec tour à tour les motifs du farouche, ou de la passion dévorante, tandis que le beau Gitan envahit la chanson et l'opérette. Mais en dépit du contrepois esthétique, la balance penche plutôt du côté péjoratif, car interfèrent les thèmes du vagabondage, de la saleté, de la maraude. Ici les faits divers vont s'articuler de manière plus directe sur les traditions proverbiales.

3-Naturellement vagabonds

Double ambiguïté du vagabond : il est rebut par sa marginalité, tentation par sa liberté ; défi pour le sédentaire, mais aussi invitation au rêve, à l'aventure par procuration (en quoi nous retrouvons nos publicités de voyage). Mais en profondeur le nomadisme demeure une

(29) DEGRANGE (Michel) "Stéréotypes et dictionnaires", dans *Etudes Tsiganes*, mars 1974.

Racismes et médias

déviance, une... extra-vagance. "Il n'y a guère qu'une définition du vagabondage à travers les temps et les lieux : les vagabonds sont des gens sans aveu. Au sens du droit féodal, celui qui n'avoue pas, celui qui ne rend pas hommage, celui qui ne connaît aucun suzerain, ne se fixe donc nulle part et ne réclame aucune protection. Son plaisir est de ne dépendre de personne, son risque est de n'être défendu par personne. Il prend de la vie sociale ce qui lui plaît jusqu'à ce qu'il se range ou qu'on l'extermine" (30).

L'examen de nos dictionnaires français les plus courants à travers les termes de "Bohémiens", "Gitan", "Romanichel", "Tsigane" aboutit au portrait-robot suivant : "Nomade que l'on croyait à tort originaire de Bohême. Membre de tribus vagabondes vivant dans des roulottes. Faisant métier de dire la bonne aventure et vivant de petits métiers. Mendiant qui a des moeurs déréglées" (31). Curieux compromis entre l'information historique et l'acceptation des stéréotypes courants. Les connotations de "tribus vagabondes" ou de "petits métiers" alternent entre le rejet et l'apitoiement. La grande presse contemporaine porte de multiples traces — déclarées ou allusives — de la résistance de l'opinion publique au nomadisme. Nous découvrons une fois de plus le goût de l'exotisme ou du folklore à travers certains reportages à plus ou moins grande visée ethnologique. Par ailleurs des journaux de réflexion ou d'action militante peuvent développer périodiquement des articles pour mieux faire comprendre les "gens du voyage". Mais la presse pour grand public accède rarement à ce niveau.

(30) MEYER (Philippe), "Le Territoire de l'aveu" dans *Nomades et Vagabonds*, n° spécial de "Cause commune", 10-18, 1975, p. 69.

(31) DEGRANGE (M.) dans op. cit., p. 9.

Problèmes de stationnement, protestations de riverains alternent avec les soupçons au délit, les vérifications d'identité, les fouilles de tentes et caravanes. Les articles sont parsemés d'un vocabulaire qui marque le primitif, le marginal et le déviant : "tribu", "camp de nomades", "bande", voire "gang" : "un camp de nomades investi par la gendarmerie (...). Ils ont passé la matinée à fouiller les caravanes et tentes, à vérifier les identités. Aucun matériel volé n'a été retrouvé, mais les gendarmes ont pu constater que de nombreux papiers d'identité étaient faux" (Le Progrès-Soir de Lyon, 18 mai 1979).

Chasse à l'homme dans le camp des nomades (...) pour arrêter M.G. (...). Chaque caravane est fouillée de fond en comble tandis que les chiens policiers parcourent les campements. En cette "opération concertée" est arrêté le neveu du "père et chef de la tribu et finalement M.G. dans la roulotte de son père". "Le succès de l'opération (...) entraînera un vif soupir de soulagement parmi les nombreux riverains" (Essone Matin, 2 juin 1979).

Une bande de Gitans démantelée par la gendarmerie (Nice Matin, 3 juin 1979). Vols par effraction ; deux Gitans à la tête d'un gang d'enfants arrêtés à Brest (Le Télégramme de Brest, 16 juin 1979).

4-Mendiants, maraudeurs

Parmi les patronymes de lignées de Gitans on peut relever : Pepinetti, Bedoné. Respectivement (depuis la Russie) : "voleurs d'oies", "miséreux"... Voleurs de volailles ou de lapins : le stéréotype court depuis des siècles en nos campagnes françaises vouant le Gitan au sort de renard famélique. Maraude, braconnage et mendicité les relèguent dans la catégorie des prédateurs tour à tour pitoyables et dangereux.

L'accusation les accompagne depuis leur apparition en Europe. Un avocat français du XVIe siècle après avoir parlé de "philtres d'amour" et "drogues", poursuit : "Ils ne quittaient jamais un endroit sans avoir vilainement volé quelque cho-

se". Dans une chanson populaire espagnole "les malfaisants Gitans" poussent leurs forfaits jusqu'à la crèche de Jésus. "Ils ont volé ses couvertures (...) ont laissé le pauvre petit dépourvu de vêture". Dès lors l'interdiction biblique les vise de plein fouet, ces "troupes de malfrats, mendiants, Egyptiens et oisifs (...) : qu'il n'y ait point de mendiants parmi vous" (32).

La grande presse vit de ces évidences ; la chronique des faits divers est abondamment fournie. Nous n'avons que l'embaras du choix : vols avec filouterie, bagarres dans les campements, voire dans le "milieu". "Encore un vol à la tire commis par une Gitane" (Nice-Matin, 4 septembre 1978). Une particularité : la coloration que prennent les délits par le fait qu'ils se passent chez les Gitans. L'emploi des robes en gigogne traverse la France d'une extrémité à l'autre : "Une robe peut en cacher une autre (...). Trois gitanes vêtues de plusieurs épaisseurs de robes colorées et de tabliers, coiffées de foulards, parcourent les rues et sonnent à toutes les portes pour demander un médecin. La méthode est infaillible : si personne ne répond, la maison constituera une prochaine cible. Avant d'être arrêtées, elles ont interverti leurs robes". (Toutes les Nouvelles Hauts de Seine, 1er avril 1979).

Le boniment, la volubilité donnent au larcin une allure de prestidigitation : "Ils distraient les victimes pour mieux les voler" (Dépêche du Midi, 25 mai 1979). "Six jeunes femmes de type gitan ont dépouillé un touriste allemand. Elles l'avaient entouré parlant avec volubilité. Le porte-feuille avait disparu" (Nice-Matin, 30 mai 1979). Les vieillards deviennent par moindre défense, ou par imprudence, des victimes toutes désignées : "Par peur de frais de succession, une octogénaire nancéenne se fait voler 190 000 francs par deux Gitanes" (La Liberté de l'Est, 16 juin 1979). "Spé-

(32) Kenrick et Puxon, op. cit., pp. 27 à 30.

cialistes internationales du vol chez les personnes âgées (...) Deux Gitanes en Bourgogne pour les besoins de la justice" (Le Bien Public, 27 juin 1979). Quant aux bagarres dans le campement, elles mettent en oeuvre tout à la fois la violence sauvage entre bagarreurs et le mutisme du "milieu" face au gendarme : "Bagarre au couteau". "Querelle mortelle entre Gitans". "Pour un homme, elles en viennent aux mains à la cité gitane" (L'Indépendant, 22 mars 1979). "Après le drame gitan, une enquête difficile (dans) le milieu où règne la loi du silence" (La Dépêche du Midi, 7 mars 1979). Si intervient l'auto-défense pour un meurtrier de Gitan, le public applaudit à un verdict d'acquiescement (Rivarol, 22 mars 1979).

Les connotations s'attachant aux termes de "milieu", "bande", "gang", "quartier traditionnellement considéré comme dur" "écumer" etc., tirent l'image du Gitan du côté de celle du truand à la petite semaine. Par contre, le pittoresque des robes en gigogne, des filouteries en tour de passe-passe, des jupes devenant cachettes de pièces et bijoux... tire vers l'exotisme multicolore. Il faut être Gitan pour "dépecer" des voies ferrées et vendre les rails d'un chemin de fer (désaffecté), (Sud-Ouest, 22 mai 1979). La jonction de la malfaisance et de l'exotisme donne des formules du genre : "Le quintette Tzigane ? une drôle de musique". "Des histoires de Gitans fumantes et fumeuses" ...Les chroniques judiciaires rapportent alors avec un brin d'amusement le spectacle volubile de certains procès, comme les verdicts de relative indulgence.

5-Croquemilaines, magiciens et artistes

De la maraude des biens au rapt d'enfants il y a un pas que les traditions proverbiales franchissaient allègrement. "Si tu n'es pas sage, les Gitans viendront te prendre". "On va te porter aux Romanichels"... Ces boutades et dictons traînent encore de nos jours, manière de prolonger l'image prédatrice. Dans la presse italienne ou britannique entre 1960 et 1970 on a pu relever encore des rumeurs et

faits divers de rapt d'enfants par les Gitans. Le cinéma de son côté perpétue périodiquement une tradition qui a fait florès dans la littérature, l'opéra, la romance populaire. On pense au film de Laurel et Hardy : *La Bohémienne* (1936) à celui, récent, de Franck Pierron (1978).

Notre présent chapitre sur le racisme exotique ou le folklorique peut, au sujet des Gitans, connaître ici de riches développements. C'est la tradition des Gitans magiciens : jeteurs de sort, guérisseurs, chiromanciennes, cartomanciennes, dont les premières traces remontent au XV^e siècle à l'arrivée même des "Bohémiens". La psychanalyste Marie Bonaparte, dans *Mythes de guerre* (33), étudie l'une des plus insistantes rumeurs qui circulaient entre 1939 et 1944 : la bohémienne devinait les sommes d'argent dans les porte-monnaies puis, sur cette preuve d'infaillibilité, prédisait la mort de Hitler... Le cinéaste italien Bertolucci dans *Stratégie de l'araignée* (1969) fait jouer un rôle de devineresse à une mystérieuse "zingara"...

Dans la presse contemporaine c'est surtout l'image des "Tsiganes" artistes, musiciens qui intervient fort régulièrement. Image positive, apparemment correctrice, comme cela joue aux U.S.A. pour les orchestres noirs. "Nuits tziganes", "flamenco gitan", "ensemble tzigane"... rythment régulièrement l'information festive. Quant à la fête bigarée, multicolore, elle marque les mariages de Gitans enrichis (plus ou moins douteusement) ou de Gitans exhibant des parures et métaux précieux de la tribu : "Trois jours de liesse pour le mariage tzigane (...). Sa ceinture de quatre kilos d'or artistement travaillé et que ceignent depuis des générations toutes les mariées de la tribu" (La Dépêche du Midi, 6 juillet 1978).

Persiste enfin dans la presse (et dans le cinéma) le mythe du "Roi" ou de la "reine" des Gitans. Rappelons ici que les travaux de Jean-Pierre Liégeois ont fait justice de cette fausse légende (34). Il n'empêche : "Le Roi des Gitans de passage dans notre ville" (La Presse de la Manche, 20 juillet 1978). Des rumeurs

(33) P.U.F., 1950, pp. 43 à 55.

(34) Mutation tzigane, la révolution bohémienne, P.U.F., 1975.

attribuent à De Gaulle, interrogé sur une éventuelle succession par le Comte de Paris, la réponse : "Pourquoi pas le roi des Gitans ?" (Sud-Ouest, 11 avril 1979).

Ultime trait du folklore ambivalent : la religiosité des tsiganes à travers leurs pèlerinages à Lourdes, Lisieux, Notre Dame de Pietat, à travers les "revivals" protestants, et surtout le célèbre rendez-vous des Saintes-Maries-de-la-Mer. Ici la grande presse oscille entre l'attirance pour une ferveur sensible, pittoresque, vraie religion populaire et la distance critique vis-à-vis d'un syncrétisme superstitieux : "Sincère, émouvante, la ferveur de milliers de Manouches, Tsiganes, Gitans, Sintir, Romanis, Gipsies venus des quatre coins du monde. Mélange de piété naïve, de superstition puérile, de ferveur bruyante" (Le Midi Libre, 26 mai 1979).

Ainsi deux schémas de figuration se croisent et interfèrent au sujet du Gitan : le schéma prédateur et le schéma troubadour. Au prédateur le sang trouble, la laideur et la crasse, la sexualité débridée, la mendicité et la filouterie, le chapardage et le vagabondage. Au troubadour la beauté troublante, la magie, la divination, la munificence, les dons artistiques et le folklore.

Aussi le Gitan, tour à tour, attire et repousse. Sur lui le non-Gitan (le "gadje") sédentaire projette ses "doubles", ses aspirations et ses malaises obscurs : ce qu'on voudrait vivre par imagination et ce qui gêne en un tréfonds de culpabilité. Le pittoresque ou folklore est une manière de compromis entre l'attirance et la répulsion, la connivence et la distance critique. Marqué par la déchéance, le Gitan permet à la piété ou au mépris de fonctionner en roue libre. Doué du côté de l'art ou de la magie il permet au "gadje" d'absoudre son propre mépris, son racisme direct. Double schéma du Gitan et double face — double jeu — du racisme ■

Peau noire d'hier et d'aujourd'hui

Une surprise nous attend, à la suite du chapitre consacré au Gitan. Si les figures du "Nègre" — des "cinquante Afriques" ou des Antilles — connaissent une riche et complexe tradition dans la littérature et les traditions populaires, elles viennent fusionner en une inquiétante uniformité dans les mass-media modernes : la désignation de "Noir" (qui a supplanté celle de "Nègre") se suffit à elle-même pour tout "homme de couleur" quelle que soit son origine, africaine ou antillaise. Cette réduction appauvrissante tient sans doute au fait que globalement les mass-media actuels connaissent — et amalgament — surtout des hommes immigrés. Mais ce traitement par indistinction met en jeu un mécanisme plus profond, celui que Frantz Fanon percevait de l'intérieur même de sa peau : à la différence par exemple du "Juif qui n'a pas l'air de l'être", le Noir d'où qu'il vienne n'a aucun refuge, aucun paravent ; sa différence est perçue comme l'envers même de la blancheur régulatrice : "Avec moi, tout prend un visage nouveau. Aucune chance ne m'est permise. Je suis sur-déterminé de l'extérieur. Je ne suis pas l'esclave de l'"idée" que les autres ont de moi, mais de mon apparence (35).

(35) Peau Noire, masques blancs, Le Seuil, 1952, p. 119.

TRIMEDIA

Racismes et médias

Sur les images traditionnelles, variées jusqu'au foisonnement, contradictoires jusqu'à l'éclatement, nous ne pouvons que renvoyer à la perspicace étude de Léon-François Hoffman : Le Nègre romantique : personnage littéraire et obsession collective (36). On ne sera pas surpris d'apprendre que le Moyen Age ne différenciat guère les Arabes et les Noirs que le mot "nègre", d'origine ibérique, servira d'abord à désigner indistinctement des populations autres qu'euro-péennes inévitablement inférieures d'Afrique et même de l'Amérique récemment découverte. C'est la pratique de l'esclavage qui permettra de fixer les dénominations : les "Nègres" provenant d'Afrique et les "Indiens" du Nouveau Monde. Au fur et à mesure que s'opèrent les classements, des traits du "nègre" se font jour dans la littérature, les récits de voyage, les proverbes. C'est l'équation du "More" et du "singe" dans le cadeau d'un humain noir et d'un singe qu'un galant fait à sa dame. C'est la naïveté réelle ou feinte de gens qui font semblant d'être des animaux pour peu travailler ; c'est toute une tradition de grivoiserie qui, dans les relations entre Blanc(he)s et nègre(sse)s, attribue aux "sauvages" d'Afrique une surpuissance érotique. La locution proverbiale : "à blanchir un Nègre on perd son savoir" (1633) devient prétexte à des doubles-sens fort lestes. C'est enfin, au sujet des premières révoltes d'esclaves aux Antilles, le thème de la cruauté des mutins noirs.

Au XVIIIe siècle, les contacts entre Blancs et Noirs se multiplient. Aux esclaves "Nègres" des "colonies créoles", s'ajoutent les populations "indigènes" que découvrent les voyageurs. Avec la prise de conscience grandissante de ce qui se nommera "droits de l'homme", l'esclavage donnera lieu à mauvaise conscience donc à argumentation faisant flèche de tout bois pour le justifier et à une polémique de plus en plus étayée à son encontre. Le développement des missions — Jésuites en tête — porte le

(36) Coll. "Regard de l'Histoire" Payot, 1973. Pour les siècles antérieurs, vient de paraître l'admirable ouvrage collectif d'études iconographiques : L'Image du Noir dans l'art occidental des premiers chrétiens aux grandes découvertes, Bibliothèque des Arts, 1980, 2 vol.

débat au niveau religieux, théologique. Dans ce contexte, les images de l'homme noir prolifèrent et divergent. Ce sont les rois et nobles africains qui — couleur exotique en sus — connaissent des intrigues et passions comparables à celles du théâtre français. Ce sont les domestiques naïfs ou finauds, fidèles ou paresseux qui s'introduisent dans la comédie (et les familles). Ce sont les petits "Négrillons" dont certaine aristocratie du XVIIIe siècle s'émeut (devancière qu'elle est des sentiments mêlés qui peuvent aujourd'hui se porter sur les petits Vietnamiens ou Cambodgiens à adopter). Il va de soi que les thèmes antérieurs sur la sauvagerie animalière ou l'érotisme des Noirs connaissent une fortune grandissante. Enfin, à la faveur du débat anti-esclavagiste, le Noir vient prendre place aux côtés de l'Indien dans le mythe du "Bon Sauvage", tandis que le Blanc esclavagiste peut devenir symbole d'obscurantisme, d'hypocrisie, de décadence (37) "Le Noir n'est point tel que l'ont peint nos caprices. Il aurait eu nos arts s'il avait eu nos vices (...). Son bien fut la santé, son code de nature" (Claude Sacy) (38).

Pour la Révolution et l'Empire, en dépit des soubresauts survenant aux Antilles et de l'universelle proclamation des "droits de l'homme", la littérature sur les Noirs marque le pas. En revanche, la grande époque du "Nègre Romantique" se place entre 1815 et 1848. Si la connaissance de l'Afrique progresse et si les thèmes littéraires la concernant s'élargissent quelque peu, les attentions continuent à privilégier les Antilles. Deux mouvements contradictoires s'opèrent : au niveau théorique la notion de "race", avons-nous vu, vient caractériser l'hom-

(37) Hoffmann (L.F.) donne un résumé particulièrement instructif des motifs qui inspirent l'anti-esclavagisme et des images du Blanc — accessoirement du Noir — qui en découlent. On pourra notamment lire p. 73 et suiv.

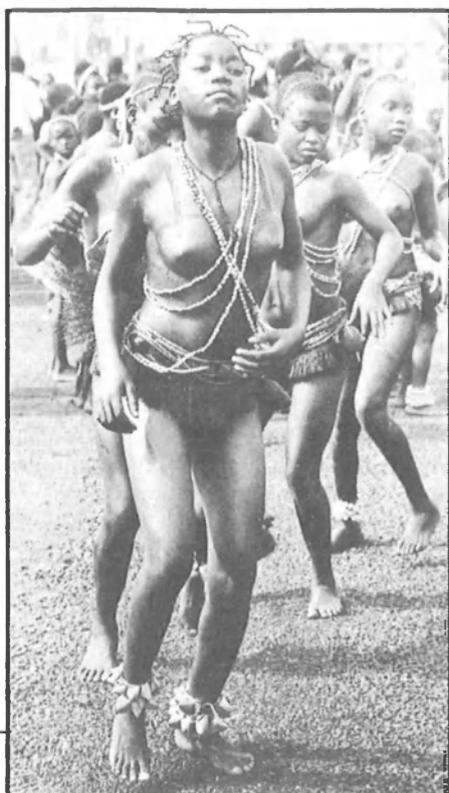
(38) Cité dans Ibid, p. 74.

me ; au niveau pratique et politique l'abolitionnisme finit par l'emporter : la Révolution de 1848 l'inscrit dans la Constitution (2 mars). Le 13 août 1822, l'Académie française avait choisi "L'abolition de la traite des Noirs" pour sujet de prix de poésie : un trait commun caractérise les concurrents et lauréats : c'est l'image que le Blanc se donne à lui-même qui prévaut dans l'idée d'abolitionnisme... : le "négrier" se ravale au rang des barbares.

"Cruauté" des noirs (révoltés) et cruauté des maîtres Blancs se donnent encore la réplique en symétrie inverse, encore que face au Blanc tyrannique le thème du Noir généreux vient parfois compenser celui du sanguinaire. Parmi les sujets d'horreur et de frisson : le viol possible de la femme blanche par le Nègre. Aux Antilles, le "voodoo" et en Afrique le "makanda" deviennent des thèmes littéraires, exercent leur fascination. L'union du sabre et du goupillon se manifeste en Afrique, pour les bienfaits de la civilisation. Les "bons" Nègres en conviennent tandis que les "mauvais" sont trop bornés ou pervers. En toute hypothèse, les Nègres demeurent des êtres d'instinct plus que de raison. Le genre "roman d'esclaves" donne lieu à des séries à rebondissement qui vont d'Afrique aux Antilles (la fortune récente aux U.S.A. et en France de l'émission *Racines* témoigne de sa vitalité). Au départ le Nègre africain s'avère cruel, superstitieux, fidèle, vindicatif, courageux, ridicule. Après implantation aux Antilles le Nègre "créole" se différencie par celui de "cargaison" : plus évolué, intelligent, mais aussi plus roublard et fainéant. Le thème du dévouement des serveurs noirs fait des progrès. Lors de l'abolition de l'esclavage plusieurs regrettent même le beau temps de la domesticité dorée.

"Le nombre d'articles de journaux et de revues intitulés *Une bamboula* ou *Une danse des Nègres* est impressionnant et il n'y a pratiquement pas de romans ou de pièces où elles ne figurent (...). Si l'érotisme de l'homme noir est volontiers associé à la violence, si le viol en est la manifestation la plus typique, c'est par la danse que s'exprime l'érotisme de la femme noire" (39). Aussi la passion

Quand l'abolitionnisme l'a emporté, le voodoo devient thème littéraire et l'on cherche dans les danses de la femme noire de quoi renouveler les sources d'inspiration érotique.



(39) Ibid, p. 214.

romantique peut s'enrichir d'un nouveau type d'héroïne : la Nègresse sensuelle qui fait tourner la tête au Blanc. Habituellement l'aventure tourne mal et l'homme civilisé retombe durement sur ses pieds. Notons pour finir que du XVIII^e siècle au temps du "Nègre romantique" le fameux parler "petit nègre" avec simplification, déformations, infinitifs... demeure une règle courante.

Il n'est pas difficile de reconnaître en cette tradition littéraire, théâtrale, romanesque, proverbiale... des images que charrie de nos jours encore l'imaginaire occidental français. Il ne manque que l'anthropophagie. Patience : celle-ci envahira la presse ou l'hagiographie en la seconde moitié du XIX^e siècle lorsque l'Afrique deviendra territoire de conquête totale. Au terme de cette enquête par Hoffman sur les contenus devanciers de ceux de nos modernes mass-media, nous pouvons trouver un résumé dans les résultats d'enquête sur terrain par les militants du MRAP en 1965. Voici les stéréotypes recueillis : "Couleur noire maléfique, Mangeurs de chiens, Tueurs à grands couteaux, Voleur, Sournois, Paresseux, Incapables, Grands enfants un peu bêtes, Braves types, Patients, Ils ont des noms ridicules, Puissance sexuelle exorbitante, Perversité sexuelle, Maladies vénériennes, Etudiants noirs privilégiés, Ont de l'argent et achètent des chemises de soie, Mulâtres n'ont hérité que des défauts des deux races" (40). Une fois de plus se confirment les rapports étroits (d'influence réciproque) entre contenus de la communication et opinion sur le terrain.

En regard d'une tradition si complexe et bariolée, deux enquêtes successives — celle de Colette Guillaumain entre 1945 et 1950, la mienne en 1980 — sur la grande presse, livre des résultats à première vue pauvres et uniformes. Le terme de "Nègre" a quasiment disparu, est pour ainsi dire censuré (41). Celui de

(40) Maucorps (Paul), Memmi (Albert) et Held (Jean-François), *Les Français et le Racisme*, Payot, 1965, pp. 56-57.

(41) Ce terme ou du moins celui de "Négritude" connaissent, en sens inverse, une recharge idéologique positive parmi les écrivains et politiques Noirs d'aujourd'hui.

Racismes et médias

fausses symétries où "noir" est marqué en regard d'un second terme qui ne lui correspond pas. Lorsque nous lisons "Salif Keita le noir et ses ardents coéquipiers", la logique voudrait que ces "coéquipiers" soient eux aussi "Noirs". Il n'en est rien, le public lit automatiquement (et illogiquement) "français".

"Noir" s'est généralisé, perpétuant toutes fois la même indistinction révélatrice. Le mécanisme que Colette Guillaumain dévoile en une impressionnante répétition est celui qui met en avant le terme "noir" comme particularité spécifique en regard de la norme courante, française : "noir" est marqué, "français" n'a aucune raison d'apparaître. Mécanisme du signal à l'exception, à la différence. Mécanisme du signalement : "L'ambassadeur annonce qu'il recevra trois membres noirs du gouvernement français en voyage d'étude en Italie" (France-Soir). "Le chanteur noir John William", "doué d'une force herculéenne, a dit de l'"Ange Blanc" le mystérieux catcheur" (Ibid). "Michel Gonzalès, malgré sa défaite, reste un élément d'avenir. Ce soir on le verra face au très expérimenté Mahmoud le noir (Ibid), les termes sont soulignés par la sociologue). Une variante intéressante d'une longue tradition métaphorique : "Coup de théâtre - l'"Ange Blanc" contre la formidable statue d'ébène Don Cyclone" (Ibid). Il va de soi que les dénominations "gens de couleur", "hommes de couleur" ne concernent jamais les Blancs.

Les faits divers poursuivent cet emploi, différenciateur, du qualificatif "noir". En outre, ils peuvent ajouter une précision de nationalité ou de pays d'origine "Gracieux Lamperti pour sa part n'est pas pressé de retrouver le diabolique Nigérien" (Ibid). La phrase qui suit prend tout son sens si l'on confronte la marque "Martiniquais" à l'absence de marque concernant le "jeune matelot" (évidemment français métropolitain) : "Un des promeneurs qui découvrit le corps, le jeune Martiniquais Félix Marius, 21 ans, a été interrogé par la police ainsi qu'un jeune matelot" (Ibid). L'illogisme d'une pareille construction de phrase est représentatif, constant. Le plus étonnant est qu'il passe tout naturellement. Fréquemment nous rencontrons dans les mass-media de pareilles

Pour l'année 1980, la seconde analyse de contenu par moi-même, en la grande presse (étude laissant délibérément de côté les feuilles spécialisées en scandale et racisme ouvert) confirme point pour point les résultats de la précédente. Relevons quelques développements supplémentaires : "Le gangster cachait son butin dans son slip (...). L'affaire avait fort bien débuté pour son auteur, un Camerounais de trente ans" (J.Z.M.) "domicilié dans le XVIII^e arrondissement et n'exerçant naturellement aucune profession hormis celle de malfaiteur (...). Il faisait par ailleurs l'objet d'un arrêté d'expulsion" (Parisien Libéré, 8 février 1980, termes soulignés par nous). Ce "naturellement" conduit à l'évidence de la conclusion expulsante. Le fait divers qui suit a pour caractéristique d'égaliser les origines aussi bien "guadeloupéenne" qu' "algérienne" (il n'existe pas dans la presse d' "origine française") : "Comme les policiers paraissant s'y attendre, le double meurtre à Saint-Denis d'une infirmière d'origine guadeloupéenne de trente cinq ans (M.B.) et de son fils Fareck, a bien été commis par leur mari et père, quarante-six ans (A.B.), agent hospitalier, d'origine algérienne" (Ibid, 7 février).

Au printemps 1980, une grève prolongée des éboueurs du Métro de Paris finit par imposer à l'attention du public et à sa mauvaise conscience, le cas d'employés africains percevant des salaires honteusement faibles. Un minimum de morale obligée, une habitude auto-censure de tout racisme ostensible, la possibilité de s'en prendre aux sociétés de sous-traitance de la R.A.T.P. font que la grande presse témoigne d'un certain intérêt social. Mais ici devient symptomatique le mécanisme de rattrapage, le violent transfert vers des descriptions repoussantes, des métaphores et métonymies repoussantes et généralisantes. Gros titres : "LE METRO-POUBELLE" (Parisien Libéré, 1er avril), "METRO POUBELLE. CHIRAC SE FACHE" (Ibid). "L'amoncellement de détritrus de

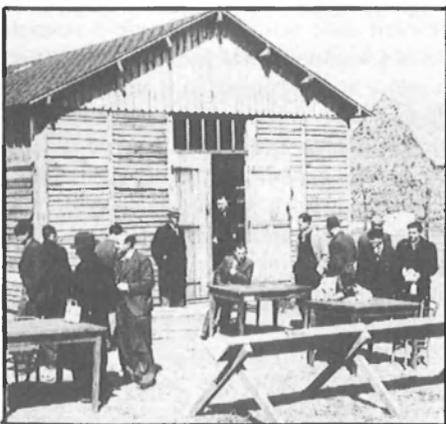
toutes sortes s'aggrave et pose un problème de grande urgence. Rats et souris ont fait leur apparition et tout est favorable à de dangereuses propagations microbiennes" (Ibid, 5-6 avril). "Tickets, journaux jonchant le sol sur les quais, papiers gras, boîtes de conserves, corbeilles regorgeant d'immondices, voici l'image qu'offre depuis plusieurs jours le Métro parisien à ses usagers quotidiens se rendant à leur travail mais aussi aux touristes et visiteurs étrangers de passage dans la capitale" (...). L'Image de marque du "Paris Lumière" en prend un sérieux coup au niveau des touristes qui sont éberlués par tant de crasse et de laisser-aller. Les étrangers - Allemands, Anglais etc. - essayent de comprendre. "Nous aussi" (Ibid, 1er avril). Cette étrange mise en scène établit les humains représentant la Norme : "nous", des "étrangers" allemands, anglais. Officiellement l'autre, le fauteur, ce sont les sociétés de sous-traitance qui n'entendent pas raison. Mais le discours souterrain s'opère confusément : la crasse, le microbe et le déchet comme figures de cette population qui travaille habituellement à leur niveau. Voilà qui fait penser à la métaphore du "rat" dans la rumeur à l'encontre de restaurants asiatiques, ou encore à la proximité des Gitans et des amas d'ordures... Un effet s'impose confusément et irrésistiblement : le travailleur africain immigré se trouve logiquement, narrativement, naturellement, relégué dans les soutes de notre grand navire industriel, auprès des déchets de notre civilisation.

Et le "Paris Lumière" ! Nous avons ouvert notre chapitre avec les déclarations pathétiques de Frantz Fanon sur l'irré-médiable sort de la couleur noire, sur l'absence de refuge que celle-ci opère en regard du regard blanc. Cela nous conduit aux plus anciennes oppositions mythologiques : le Blanc est du côté de la Lumière et l'indistincte masse noire du côté des ténèbres ■

Anti-sémitisme et mauvaise conscience

En l'état actuel des études sur les racismes, deux d'entre eux, ont fait l'objet des travaux les plus soutenus et les plus divers : racisme à l'encontre des Noirs aux USA, racisme à l'encontre des Juifs en Europe et Amérique. Le caractère névralgique du problème noir dans la société américaine comme la rigueur des mouvements de revendication sous-tendent la première série. Pour la seconde — sur le racisme anti-sémitique — interviennent une longue histoire de discriminations et persécutions, l'exceptionnelle gravité du génocide par les nazis, l'activité d'une riche intelligence juive avec ses historiens, sociologues, psychanalystes. Les analyses de mass-media lors de l'affaire Dreyfus, dans l'entre deux guerres (sur la presse allemande ou française, sur le cinéma...) constituent des chapitres obligés dans les grands travaux classiques sur l'anti-sémitisme. On se reportera à notre bibliographie sélective. A tort ou à raison, pour justifier la brièveté de ce chapitre, nous supposons plus connu que les précédents le fonctionnement de l'anti-sémitisme.

La situation présente dans les mass-media se caractérise plutôt par une sorte de second degré : l'anti-sémitisme est lui-même devenu objet dont traitent les mass-media. Débats, dossiers, analyses à la portée du grand public deviennent des contenus périodiques. Si des résurgences — directes ou obliques — ont lieu, les mécanismes d'alerte et de vigilance sont



Les déclarations à "l'Express" de Darquier de Pellepoix, ex-commissaire aux questions juives, avaient renouvelé dans les mass-media le débat sur l'anti-sémitisme. L'attentat de la rue Copernic et les commentaires qui l'ont suivi ont renforcé le climat d'alerte générale.

de leur côté prêts à fonctionner en radio, télévision, grande presse. Divers exemples en font foi : aux Etats-Unis, le journalisme développe à l'occasion une "clinique de la rumeur", lorsque celle-ci met en cause des minorités ethniques ou culturelles dont la communauté juive : parmi les pionniers de ce mouvement Le Boston Herald Traveller, le Post Standard de Syracuse (43). Lors de la "Rumeur d'Orléans", toute la presse locale, puis les journaux nationaux et la télévision ont fait front pour démontrer l'inanité des allégations à l'encontre de commerçants juifs accusés de pratiquer la "traite des Blancs". Il est vrai qu'en l'occurrence (mai-juin 1969), les mass-media s'ils ont bien conquis le territoire en surface, n'ont pas vraiment pu atteindre le sous-sol imaginaire et affectif et n'ont que partiellement désagrégé la rumeur (44). Plus heureux semble-t-il a été l'année suivante Le Courrier Picard face à la rumeur semblable d'Amiens : avantages d'une forte implantation locale. Quant à l'émission des "Dossiers de l'Ecran" (Antenne 2, 27 avril 1976) elle révélait un très large consentement du public français à l'encontre des faits anti-sémitiques de rumeur.

Le débat sur l'anti-sémitisme, dans les mass-media a connu un moment particulièrement intense, à la suite d'une interview par L'Express (28 octobre 1978) à Madrid, de l'ex-commissaire aux Questions juives du gouvernement de Vichy : Louis Darquier de Pellepoix. Une déclaration montée en gros titre a mis le feu aux poudres : "A Auschwitz on n'a gazé que les poux". Ce qui frappe alors dans l'ensemble des mass-media c'est le volume énorme des réactions hostiles, le décalage stupéfiant entre le dérisoire point de départ et la vigueur massive de l'alerte générale. On pense à un puissant chorus face à un vaste incendie qui ferait oublier, ou du moins, passer au second plan, le jeteur de mégots, fauteur premier du sinistre. Plus

(43) Se reporter à GRITTI (Jules) Elle court, elle court la rumeur, Stanké, 1978, p. 43 et suiv.

(44) Se reporter à la passionnante étude de MORIN (Edgar) La Rumeur d'Orléans, Le Seuil, 1970.

exactement on pense à une alerte générale devançant d'hypothétiques flambées anti-sémitiques. Pourquoi pareil décalage ?

Deux sociétés actives sont entrées en lice, l'une renforçant l'autre : la société des mass-media réunis ; la société des hommes politiques multipliant allusions, déclarations, protestations, mises en garde et ce jusqu'à Matignon et l'Élysée. Tout le contraire de l'Affaire Dreyfus avec ses graves divisions à l'intérieur de la presse, de l'intelligentsia, de la société politique. Le fait nouveau — hormis quelques voix discordantes ou quelques procès cacophoniques d'intention — fut un vaste consensus où les intellectuels, les informateurs et les hommes politiques ont constitué un vaste milieu de parole active et réprobatrice.

Hommes de communication et hommes politiques ont prévenu plutôt qu'ils n'ont tâté ou suivi les réactions de l'Opinion publique. Le baromètre plutôt que le thermomètre. Une telle mobilisation se justifiait-elle face à une si pitoyable provocation (et le provocateur décati méritait-il une telle attention ?). Les journalistes, intellectuels et politiques, preneurs de parole ont certes réduit à ses maigres proportions le point de départ mais ils ont travaillé le symptôme plutôt que le contenu manifeste. La tentation de minimiser l'horreur des génocides avec le recul du temps et avec la venue de nouvelles générations peuvent se tenir tapie avec la complicité d'un désir obscur d'oubli. Était-ce possible ? Les hommes de parole active ont réagi massivement dans l'appréhension de la mise en doute et de l'oubli. Au moment où j'écris ces lignes (28 juillet 1980) une réprobation massive du même ordre a lieu dans les mass-media face à un attentat contre un autocar en Belgique, faisant parmi les victimes des enfants "Juifs"...

Avec la montée de nouvelles générations

les mass-media ont pu par ailleurs attester des phénomènes d'oubli, voire de saturation. Hitler, connais pas titrait Bertrand Blier en 1963 sur un film formé d'interviews de jeunes. La mode "rétro" tend à édulcorer, voire à embellir sur les bords, ces années où le nazisme envahissait territoires et confiances. Portier de nuit par Liliana Cavani (1963) exprimait, de manière inédite, les troubles rapports entre tortionnaires et victimes. Lacombe Lucien par Louis Malle (1973), Le Chagrin et la Pitié par Marcel Ophuls (1972) tendent à relativiser la mémoire et la légende d'une Résistance pure et dure comme à rappeler les faits plausibles de complicité à l'endroit de l'anti-sémitisme nazi. Enfin des fragments détachés d'eugénisme et de raciologie en honneur sous le nazisme connaissent une manière de normalisation : argument pour les "banques de sperme", diffusion d'anciens ou nouveaux travaux "scientifiques" sur les différences de races, le "quotient intellectuel" des populations etc. Sans parler des thèmes distillés par la nouvelle droite. En définitive, ce que les mass-média pour un temps mobilisés ont pressenti, redouté, stigmatisé, à propos de l'anti-sémitisme, ce fut la banalisation.

Le résultat que vise le présent dossier sur les mass-média peut effectivement s'intituler : "banalisation". Plus profondément le terme aristotélicien de vraisemblable (45) fait notre affaire. Pour le philosophe qui, en sa "rhétorique" étudiait avec acuité les figures et ressorts de la communication publique, de la persuasion et de l'opinion, le vraisemblable désigne le communément reçu et le croyable : ce qui va de soi, ce qui est tacitement évident, ce qui est à la manière du vrai. Le simili-vrai, chose bien plus grave que le presque-vrai. Ce qui glisse "en douce", en sous-sol, sous l'apparence des arguments de surface. A la faveur de cette notion nous comprenons mieux comment les racismes se sédimentent dans les cultures par ce lent et long travail souterrain. Ils s'incrument en un

(45) Se reporter à notre travail collectif de *Communication*, II, 1968 : "Le vraisemblable" L'eikos ou l'endoxon d'Aristote permet d'étudier des phénomènes littéraires ou des contenus des mass-média modernes.

Racismes et médiias

inconscient culturel pour y former un système de base où le plus anodin et le plus paroxystique s'articulent étroitement.

Cet inconscient culturel a partie liée avec l' "imaginaire" avec cet autre "inconscient" que soudent, élucident les psychanalystes de sujets ou de groupes humains. On pense aux rapports entre le racisme et le corps (la peau, le sexe) entre racisme et distinction (anale) du pur et de l'impur, entre racisme et supériorité, infériorité, quête d'identité, entre racisme et "doubles", fantômes, etc. A une extrémité c'est l'Autre si contraire (au Blanc) par sa différence de couleur ; à l'autre extrémité c'est l'Autre qui n'a pas l'air de l'être et devient porteur de miasmes... Mais c'est là une étude complémentaire et nécessaire. Pour notre part, nous avons, du point de vue culturel, touché le débat avec l'originaire, le primitif et par la même décelé un lieu de jonction entre psychanalyse et analyse de contenu. "Nous autres civilisés arrivons à l'âge adulte avec d'énormes carences ; nous portons des plaies à vif, des zones d'ombres, des épouvantes issues du temps des cavernes" (46). □■

(46) MORIN (Edgar), *Le vif du sujet*, Le Seuil, 1969, p. 148.

Bibliographie (très) sélective

BANTON (Michael), *Sociologie des relations raciales*, Payot, 1971.

BASTIDE (Roger), *Le Proche et le lointain*, Cujas, 1970.

DUCHET (C.) et COMARMOND (P. de), *Racisme et société*, Maspero, 1968.

DUMONT (Louis), *Homo hiérarchicus*, Gallimard, 1966.

FANON (Frantz), Peau noire, masques blancs Le Seuil, 1962.

FONTETE (François de), Le Racisme, coll. "Que sais-je ?", PUF, 1965.

FRIEDLANDER (Paul), L'Antisémitisme nazi, Le Seuil, 1971.

GOBINEAU (Arthur de), Essai sur l'inégalité des races humaines (1ère éd. 1852), Firmin Didot, 1940, 2 t.

GRITTI (Jules), Elle court, elle court la rumeur, Stanké, 1978.

GUILLAUMAIN (Colette), L'Idéologie raciste - Genèse et langage actuel, Mouton, 1972.

LEIRIS (Michel), Race et civilisation, UNESCO, 1951.
- Contacts de civilisations en Martinique et Guadeloupe, UNESCO, 1951.

LEVI-STRAUSS, Race et Histoire, UNESCO, 1952.

MAUCORPS (P.H.), MEMMI (A.), HELD (J.F.), Les Français et le Racisme, Payot, 1965.

MORIN (Edgar), La Rumeur d'Orléans, Le Seuil, 1970.

POLIAKOV (Léon), Histoire de l'antisémitisme, Calmann-Lévy, 1955 à 1968, 4 t.

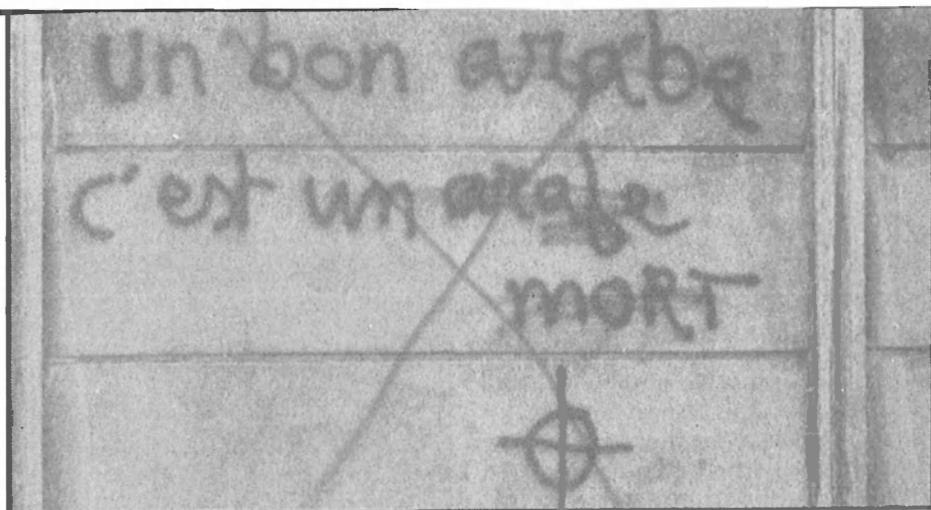
SARTRE (Jean-Paul), Réflexions sur la question juive, 1954.

VARET (Gilbert), Racisme et philosophie, Denoël, 1973.

Collectifs

Le Racisme devant la science, Gallimard, 1966.

Le Racisme et l'apartheid en Afrique australe, UNESCO, 1975.



La rumeur de Bondy

Juin 80. La Seine-Saint-Denis, une banlieue ouvrière proche de Paris, à forte concentration de travailleurs immigrés, a été le théâtre d'un phénomène très particulier : la rumeur.

Pendant plusieurs semaines, les médias ont été informés d'une multitude d'agressions toutes plus horribles les unes que les autres. Ici une femme algérienne enceinte aurait été éviscérée, l'enfant extirpé aurait été pendu à l'aide de son cordon ombilical. Là, une femme aurait eu les seins coupés et on les aurait jetés dans une poubelle. Dans les écoles, les enfants témoignent d'agressions perpétrées par des individus au crâne rasé, tatoués d'inscriptions nazies, vêtus de treillis et de rangers, armés jusqu'aux dents.

QUE S'EST-IL PASSE EN REALITE ?

Deux agressions, immondes il est vrai, ont servi de tremplin à ces rumeurs : la première à l'encontre de Mohamed Messaoudi qui a eu le dos tailladé de coups de couteau (54 points de suture) par des inconnus, une quinzaine au moins, vêtus de treillis et de rangers, le crâne rasé ; la seconde, un cocktail molotov jeté dans le hall d'un immeuble habité par des immigrés.

Au lendemain de ces agressions, la communauté maghrébine se terre dans ses logements, les enseignants de la Seine-Saint-Denis constatent un taux très élevé d'absentéisme chez les élèves arabes. Dans les cités, les jeunes s'arment, font des tours de ronde et organisent leur auto-défense. Les Bondynois assistent derrière leurs volets au départ de ces commandos dans leurs véhicules brin-

quebalants.

La police laisse faire, elle encourage même les immigrés à se faire justice eux-mêmes, jusqu'au jour où elle fait une descente dans une cité et interpelle quelques jeunes armés de bâtons. Un photographe sera là comme par hasard pour réaliser des clichés saisissants de cette prise de guerre, clichés exhibés le lendemain dans le "Parisien Libéré".

UN TERRAIN FAVORABLE

Toute cette animation serait incompréhensible si l'on ne faisait un léger retour en arrière de quelques mois. Période pendant laquelle divers groupes d'extrême droite : FN (1), FNJ (2), PFN (3), GUD (4), FANE (5), ont multiplié les collages et inscriptions racistes et ont développé une activité terroriste importante sur tout ce département.

Dès lors le terrain est favorable, la rumeur peut s'étendre à partir de faits qui ne sont pas plus importants que les précédents. A noter toutefois que ces mêmes fascistes ont trouvé un support de taille au niveau national dans toute la propagande officielle développée simultanément.

(1) FN : Front National. Groupe d'extrême droite dirigé par Le Pen et qui a choisi de jouer la carte de la légalité.

(2) FNJ : Groupe jeunes du FN, chargé d'exécuter les mauvais coups du grand frère.

(3) PFN : Parti des Forces Nouvelles. Groupe rival du FN. Fidèle à sa tactique "régimiste", le PFN oscille entre le soutien à l'UDF et l'alliance avec le RPR de Chirac.

(4) GUD : Groupe Union Droite. Groupe étudiant du PFN chargé d'exécuter les basses besognes de celui-ci.

(5) FANE : Fédération d'Action Nationale Européenne. Auteur de nombreux attentats contre le MRAP. Son dirigeant Fredriksen se réclame des théories nazies.

ment sur le retour des travailleurs immigrés chez eux (lois Bonnet-Stoléru), sur les universités qui "ne devraient plus être des poubelles" (déclaration de Raymond Barre au Parlement) et que l'on devrait donc épurer : les étudiants étrangers ne seraient admis que sur examen.

On le voit donc : la rumeur ne s'est pas développée ex nihilo et l'histoire est présente pour nous rappeler que ce phénomène n'est pas nouveau, que toute communauté étrangère peut en être la victime.

Rappelons-nous la crainte entretenue autour des romanichels et de tout forain, censés enlever les petits enfants, la rumeur d'Orléans où toute une ville crut aisément que les commerçants juifs se servaient de leurs cabines d'essayage comme pièges pour enlever les jeunes filles et les envoyer se prostituer dans des pays lointains ; en pleine guerre d'Indochine au temps où le péril jaune faisait encore recette, la rumeur selon laquelle les restaurants chinois et vietnamiens étaient des nids d'espions et où l'on était assuré de manger du chat pour les meilleurs ou du rat pour les moins bons.

FONCTION D'UNE RUMEUR

Tous ces récits fallacieux mais qui ont pour particularité de reposer sur des témoignages apparemment indiscutables, décrits de façon hyperréaliste et colportés par des personnes de bonne foi : "Tu penses c'est sûr, c'est mon ami qui me l'a dit..." ont pour résultat de dresser les communautés entre elles et de favoriser un climat tel que le Français moyen se sentira autorisé à laisser libre cours à un racisme ancré profondément qui se traduira par des propos tels que : "s'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à retourner chez eux" et que "s'ils n'étaient pas là, il y aurait un peu moins de désordre", cela même si ce brave citoyen sait pertinemment que les groupes visés sont les victimes d'agressions odieuses. Il devient alors Ponce Pilate et observe passivement les événements.

Les stratèges de l'extrême-droite ont bien compris ce phénomène et ainsi, un des



Récapitulatif des agressions racistes et fascistes sur le département de la Seine Saint Denis

6 Mars : Une douzaine d'hommes armés de manches de pioches et de bombes paralysantes ont agressé violemment des maghrébins du lycée de Chelles.

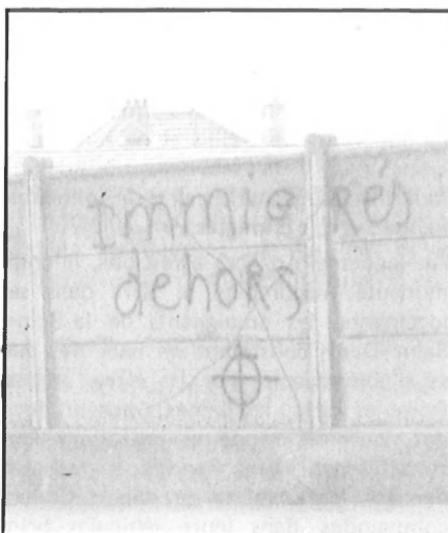
9 Mars : Incendie de l'Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois. Attentat commis et signé par le "Parti Fasciste d'Action Révolutionnaire".

Nuit du 4/5 Mai : Attaque contre le Consulat d'Algérie à Aubervilliers. Signée d'un groupe déjà tristement connu "Charles Martel".

30 Mai : Première agression contre les habitants de la cité De Lattre à Bondy. Un commando d'une quinzaine de fascistes agresse plusieurs jeunes immigrés. Ils en attrapent un. Coups, injures et coups de rasoirs...

2 Juin : Nouvelle expédition fasciste à la cité De Lattre à Bondy. Cette fois-ci, ne pouvant attraper de jeunes immigrés, les nervis envoient des cocktails molotovs dans une cage d'escalier et provoquent un début d'incendie.

6/7 Juin : Vers minuit, un groupe fasciste tente de détruire l'appartement d'un militant du PCF à Aubervilliers en incendiant son logement.



théoriciens de l'OAS, le colonel Lache-roy, avait écrit dans une brochure intitulée "Le Terrorisme Systématique" : "Ce qui est recherché, c'est un effet psychologique de portée générale. Si l'on inflige à des individus représentatifs d'un groupe déterminé un traitement ayant valeur d'exemple, c'est pour atteindre à travers eux tout le groupe et le réduire à la défensive ou l'inciter à la fuite". Le réduire à la défensive ou l'inciter à la fuite, c'est contraindre la communauté visée à se couper de celle qui l'environne puis peu à peu à en devenir le bouc émissaire.

UN PHENOMENE DIFFICILEMENT MAITRISABLE

Il n'en reste pas moins que le phénomène de la rumeur est difficilement analysable au moins dans sa propagation. En imputer la seule responsabilité à ceux qui en profitent serait leur accorder une importance qu'ils n'ont heureusement pas. Très rapidement la rumeur dépasse largement leur zone d'influence et de façon autonome se développe, se régénère, s'amplifie tel un cancer soucieux de pourrir de nouveaux territoires.

On pourrait certes accuser les médias de lui servir de haut parleur mais le plus souvent ils interviennent après que la rumeur a atteint son apogée, bien souvent même ils en marquent l'aboutissement en la tirant de sa spécificité locale, en lui coupant ses racines. Dans l'affaire de Bondy, ce sont les écoliers qui auront été les propagateurs les plus zélés. De très nombreuses écoles de la Seine-Saint-Denis auront été évacuées par l'administration, victime elle-même "des bruits qui courent selon lesquels etc..."

Force est donc de constater qu'au XXe siècle la tradition de bouche à oreilles joue encore un rôle extrêmement important quant à la diffusion des informations et qu'en dehors des circuits officiels la "fama est" (le bruit court que...) des Romains peut être extrêmement convaincant et efficace, comme c'est le cas à Bondy où des familles maghrébines traumatisées par les derniers événements songent à quitter la France ; la rumeur ayant réussi là où les circulaires officielles avaient échoué. ■■

Gérard Gladieux

Bibliothèque

Gérard Decq, Jean Leroy, Michel Logié, Michel Loingeville
professeurs
à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille

Voix multiples, un seul monde

Communication et société aujourd'hui
et demain

Sean MacBRIDE

"L'histoire de l'humanité est de plus en plus une course entre la communication et la catastrophe". Cette affirmation vigoureuse, paraphrasant une expression de H.G. Wells, montre assez l'importance accordée à leur recherche par Sean MacBride, prix Nobel de la paix, et la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication.

Les seize membres de cette commission qu'il préside, issus de pays, de continents, de régimes différents, dont le Français Hubert Beuve-Méry, sont arrivés cependant à un consensus sur le contenu du rapport demandé par l'UNESCO, qui vient d'en adopter les conclusions au cours de sa Conférence générale de Belgrade.

Ce rapport est publié sous le titre qu'on a lu plus haut et contient, en 360 pages, une masse énorme d'informations et de réflexions intéressantes pour tous ceux qui se soucient du sens des métiers de la communication et ceux aussi qui, de manière plus générale, reconnaissent, comme MacBride, le rôle décisif de la communication dans l'avenir du monde.

La Conférence de Nairobi, en 1976, en instituant la commission, lui avait assigné une vaste tâche : "procéder à un examen de la totalité des problèmes de communication dans la société moderne".

Encore eût-il convenu de définir le mot "communication", qu'on a tendance à substituer aujourd'hui à celui d'"information". Il n'est pas sûr que la Commission elle-même ait été unanime à ce propos. Le rapport y fait allusion en appendice, tardivement et timidement, en proposant la distinction suivante : "La communication est le processus d'échange des informations, des faits, des opinions et des messages entre les individus et les peuples ; l'information est un "produit", qu'il s'agisse par exemple de nouvelles, de données et des différents autres éléments ou contenus des moyens d'information, des activités ou des industries culturelles".

Une bonne partie de l'ouvrage est une description et une analyse des situations. Elle comporte des statistiques qui, par nature, sont contestables et, de toutes manières, rapidement périmées. Ces faiblesses sont d'ailleurs reconnues dans les conclusions : "Dans le domaine exploré par la Commission aux termes de son mandat, on ne dispose même pas, sur nombre de questions, de données suffisantes et suffisamment fiables, qu'il s'agisse de recherches comparatives, d'études portant sur des questions politiquement sensibles, d'évaluation d'ensemble des effets des médias, d'analyses des problèmes spécifiques des pays en déve-

loppement — et la liste n'est pas exhaustive".

Remarque attendue en ce qui concerne les chiffres. Plus étonnante en ce qui concerne la recherche sur la communication en général. Il se poursuit, en effet, dans chaque pays, dans chaque institution, ne serait-ce, par exemple, pour la France, que les thèses de l'Institut français de presse ou les mémoires de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, et dans les organisations internationales comme l'Association internationale d'études et recherches sur l'information, un travail considérable dont témoignent des tonnes de papier imprimé ou polygraphié. La recherche demande seulement à être coordonnée.

Quoi qu'il en soit, l'image présentée par le rapport est déjà assez fouillée et les problèmes qui surgissent ont amené la Commission à proposer un certain nombre de recommandations en vue de l'instauration de ce "Nouvel ordre mondial de l'information" qui n'est encore, et sans doute pour longtemps, qu'un vœu pieux. Elle a échappé, ce faisant, à l'opposition presque irréductible qui avait bloqué la Conférence de Nairobi.

Tous, à cette conférence, étaient tombés d'accord pour constater les énormes disparités dans le monde entre, disons, le Nord et le Sud, et pour développer la communication. Mais les pays industrialisés, en position de force en ce domaine, s'en tenaient fermement au principe de la libre circulation des informations. Les pays du Tiers-Monde, au contraire, protestaient contre le flux d'informations déferlant chez eux en provenance des pays industrialisés et entendaient protéger leur souveraineté, pour des raisons évidentes de politique intérieure. Ils étaient soutenus par les pays de l'Est, eux-mêmes opposés à la pénétration d'informations venues du dehors.

De ces oppositions, qui correspondent d'ailleurs à des conceptions différentes de l'information, on trouve le témoignage dans quelques réserves, notes et commentaires du rapport. Par exemple du Soviétique Sergei Losev, directeur de TASS, rejetant toute discussion sur le "droit à la communication", qu'il dit n'être pas reconnu partout dans les faits, et officiellement nulle part ; sur la censure, qu'il considère comme un problème intérieur aux Etats ; sur la liberté internationale d'accès aux sources. Ou de l'Américain Elie Abel, affirmant que "la Commission n'a été à aucun moment en possession de preuves à l'appui de l'idée que des considérations commer-

Bibliothèque



ciales exerçaient nécessairement un effet négatif sur les courants de communication”.

Les recommandations finales sont d'un très inégal intérêt, les unes trop générales, sur la compréhension internationale, par exemple, d'autres très précises et, dès lors, quelquefois, difficilement applicables.

La tendance est à une politique volontariste de la communication, que l'on considère comme un instrument à la fois de développement des pays et d'harmonie entre les peuples. Politique d'autant plus nécessaire, affirme-t-on, que les moyens modernes de communication, surtout électroniques, demandent des investissements considérables et représentent un énorme marché, lequel peut être accaparé par des puissances politiques ou financières pour des buts intéressés et non pour le bien de l'humanité.

J'ajouterai une satisfaction : en dépit de la densité de l'ouvrage et de certains débats techniques ou théoriques inévitables, la langue en est généralement claire et simple, mérite assez rare, il faut le reconnaître, dans des oeuvres collectives de ce genre. J.L.

Documentation française, Nouvelles éditions africaines. UNESCO.

La communication besoin social ou marché ?

Jacques POMONTI,
Gérard METAYER

L'information sans frontière

Jean-Pierre CHAMOIX

Voilà deux ouvrages, l'un de 150, l'autre de 180 pages, dont la responsabilité revient à leurs auteurs mais qui s'appuient sur des recherches collectives. Nous les avons joints parce que leur matière est

la même, tandis que l'angle d'approche diffère.

Dans l'un et l'autre, on constate le développement des moyens électroniques d'information et de communication et, plus largement, de la télématique.

Dès lors se posent deux grands problèmes, au plan national et surtout international :

— Comment faire pour que la communication, devenue un marché mettant en cause des intérêts énormes, reste au service des hommes et ne passe pas au service de ces intérêts ? Qu'on se souvienne de ce qui s'est passé depuis cinquante ans pour l'automobile. On a d'abord construit des voitures en série. Puis on s'est pourvu des équipements au point que gouvernements et hommes d'affaires ont organisé la vie des pays développés autour de l'automobile, quelquefois au détriment d'autres éléments plus utiles à terme. Puis, cet ensemble s'est mis à tourner sur lui-même créant de nouveaux désirs, de nouveaux besoins, de nouvelles difficultés comme celle de la circulation dans le centre des villes. La leçon devrait servir. — Comment faire pour que la communication — qu'il s'agisse de la communication sociale, comme la presse, ou de la communication privée, personnelle ou commerciale — se développe dans la justice et le respect de l'homme ? A ce dernier propos, Jean-Pierre Chamoux énonce cinq principes : 1 - Permettre la libre circulation des savoirs et des idées. 2 - Garantir la liberté du commerce international. 3 — Assurer le maintien des droits de l'homme. 4 — Respecter la souveraineté légitime des nations. 5 — Conforter l'équité des rapports économiques.

Les difficultés d'application ne manquent pas, puisque ces principes eux-mêmes peuvent entrer en conflit. Encore faut-il connaître ces difficultés et, dans une certaine mesure, les prévoir.

Les deux livres sont à la fois utiles par leur information et excitants pour l'esprit. Il arrive qu'ils donnent le vertige.

J.L.

Documentation française.

Le pouvoir sur scènes

Georges BALANDIER

Le titre du livre de Georges Balandier est excellent. On comprend tout de suite qu'il s'agit de l'étude de l'utilisa-

tion, apparemment nouvelle, en réalité ancienne et universelle, du spectacle dans l'exercice du pouvoir. Comme on aimerait que le reste fût à l'avenant ! Hélas, s'agissant d'un sujet qu'il n'est que trop facile d'illustrer par des exemples, l'auteur, sans doute pour faire honneur à sa double qualité de sociologue et d'universitaire, s'embarque dans ce qu'il appelle d'un mot hideux, la "théâtrocratie", alors qu'on se contente habituellement d'une expression très simple : la "politique-spectacle".

Il est vrai que l'invasion de la télévision change l'exercice du pouvoir. Pour s'imposer, un homme politique ou un dirigeant syndical doit être "télégénique".

Mais ce qui nous intéresse, hommes de communication, c'est la part, le plus souvent inconsciente, que nous prenons à la mythification des gouvernés par leurs gouvernants : "Sans la télévision, la radio, la presse de grande distribution, cette théâtralisation de la démocratie perdrait sa force et sa portée nationale... Durant les périodes turbulentes, l'événement crée les occasions, et force l'attention par ce qu'il comporte d'inattendu ou d'inquiétant. Durant les périodes plus calmes, des pseudo-événements fabriqués serviront à rechercher les mêmes résultats".

Ce disant, Georges Balandier ne nous apprend rien, mais ce qu'il exprime une fois de plus, il le raccorde à des phénomènes qu'il a pu observer dans les sociétés traditionnelles et qui en montrent assez la persistance. J.L.

Balland, Collection "Le commerce des idées", 190 p.

Histoire de la radio en France

René DUVAL

La radio française est septuagénaire. A cet âge, il était temps qu'elle recueille ses souvenirs pour écrire son histoire. A cette fin, il lui fallait un historien qui fût un homme de métier. René Duval est cet auteur, et "Histoire de la radio en France" est la thèse qui lui obtint le titre de docteur en sciences de l'information.

Aucun ouvrage de cette dimension

n'ayant été publié à ce jour, le travail de René Duval est considérable. Non seulement il a dû prendre connaissance de ce qui fut écrit par ceux qui ont fait la radio, et ont ainsi consigné leurs souvenirs et leurs réflexions, mais surtout il a interviewé ceux des premiers témoins qui peuvent encore parler, et consulté des archives pour la plupart conservées dans des dossiers quasi-secrets dont il fut le premier à dénouer les sangles.

Cette recherche lui permet de publier des textes, certains inédits, des extraits de correspondances, des procès-verbaux de réunions et de conseils d'administration, des arrêtés et des lois, dont la connaissance est indispensable à la vérité historique, ainsi qu'à la compréhension de ce phénomène qui, en un demi-siècle, a tant bouleversé nos moeurs et le rythme de notre vie.

Grâce à une patiente recherche, René Duval a retrouvé l'écho des premières émissions de T.S.F. que des "sans-filistes" plus passionnés de technique que de communication, captaient sur des récepteurs à galène. Il retrace la démarche des premiers créateurs de stations d'émissions très vite confrontés à ceux qui, au pouvoir, étaient les gardiens du monopole des communications. Il raconte, avec précision, le développement de la radio, depuis les postes privés qu'il présente un à un, jusqu'à la création du réseau national et... d'Etat.

A ceux qui un jour furent émerveillés d'entendre les premières émissions, capricieuses par le "fading", gênées par les parasites, René Duval rappelle des souvenirs. Aux jeunes générations qui ne connaissent que la pureté de la MF, et la mobilité des transistors, il apprend ce que fut la radio de leurs aînés.

Parce qu'il y eut, aux origines, des aventuriers de la T.S.F. qui, très vite, ont fait peur aux détenteurs du pouvoir, l'aventure-radio fut en ces débuts, comme aujourd'hui, une lutte entre la liberté et le monopole d'Etat. René Duval rappelle que, depuis ses premiers essais jusqu'à nos jours, la radio en France a connu soixante-sept ministres de tutelle. Il y eut certes, parmi eux, quelques libéraux, mais l'auteur explique comment la plupart, évoquant des impératifs techniques pour cacher des fins politiques, ont fait de notre radio un appareil d'Etat.

Homme de radio, René Duval ne s'exprime pas moins agréablement par écrit. A chaque page, l'anecdote, le fait historique situé dans son contexte, le document, les intrigues des hommes de T.S.F. et de radio, font que cette monumentale histoire (420 pages) se lit comme un roman dont l'intrigue est, en définitive, la lutte

de la radio à la conquête de sa liberté.

Sans rien renier dans la recherche objective de la vérité historique, on saisit, à le lire, que l'auteur est de ceux qui souhaitent libérer la radio. Ce qu'il écrit est d'ailleurs en conformité avec ses actes. N'a-t-il pas jadis quitté "Europe 1" (après quinze ans de service) pour protester contre une ingérence gouvernementale ? Il n'est donc pas surprenant qu'il ait tenu en conclusion, à montrer tout le parti qui pourrait être pris d'une judicieuse utilisation de la modulation de fréquence pour mettre fin au monopole.

Si ce volumineux ouvrage mérite tous les éloges, du moins faut-il regretter que l'auteur n'ait pas fait plus large place au développement des techniques, et notamment de réception. Pour ne citer qu'un exemple, la radio n'aurait pas pris dans nos vies la place qu'elle y tient si le transistor et la miniaturisation des circuits n'avaient permis de libérer les récepteurs du fil à la patte qui les reliait au secteur électrique, tout en leur donnant des dimensions qui les rendent de plus en plus portatifs.

On regrettera aussi que la richesse de documentation, la patiente investigation de l'auteur, la qualité de l'écriture, n'aient pas bénéficié d'une édition plus soignée. C'est un livre dense, qu'une typographie plus claire, plus lisible, aurait dû aérer. Quatre cents pages, à cinquante lignes à la page (en moyenne) sur une justification de 110 mm. donnent à cet excellent livre un aspect pesant, alors que le contenu méritait une mise en page plus séduisante.

Ces réserves faites, il reste que l'ouvrage de René Duval est un monument. Il y a gravé deux dates : 1887 - 1980. Entre ces deux millésimes il n'a rien oublié de ce qui fut l'essentiel de l'Histoire de la Radio en France.

M.L.

"Histoire de la Radio en France" par René DUVAL. 444 pages. Broché, 155 x 245 - Paris 1980 - Edition : Alain Moreau.

Le contenu des médias électroniques

G. LAURENCE

C'est un véritable travail de fourmi auquel s'est livré G. Laurence en décidant de "décrire et comprendre les tendances et les variations d'une ou plusieurs programmations sur un certain nombre d'années". En clair, il s'agit d'une méthode permettant d'étudier l'évolution des programmes de Radio-Télévision.

Travail gigantesque et fastidieux : dans sa prime jeunesse, la T.V. était cigale et des pans entiers de son histoire n'ont pas été archivés.

L'oeuvre de G. Laurence pourrait paraître dérisoire ou inutile. Ce serait oublier que le petit écran nous raconte chaque jour l'histoire de la France du XXème siècle, et ailleurs de la Grande-Bretagne, du Canada, des USA... C'est l'histoire immédiate, celle qui dans un siècle apportera plus de lumière sur notre temps que nous n'en pouvons avoir sur le siècle passé.

Et grâce à quoi ? A la dramatique, au feuilleton (américain !), à l'émission politique que nous consommons sans discernement mais qui en disent long sur le mode de vie de notre collectivité. Et si personne n'y prend garde, ces moments de notre histoire risquent de tomber dans l'oubli ou de devenir une matière envahissante et inutilisable.

C'est ce qui fait la valeur du travail de G. Laurence. L'auteur a pensé que l'histoire de la Radio-T.V. serait incomplète sans l'étude de ces programmes.

Inutile de s'apesantir sur la difficulté d'un tel travail. Reconstituer la vie d'une émission se heurte d'abord à l'absence de sources. Mais là n'est pas le seul obstacle : des émissions disparaissent, changent de formule, d'autres ressurgissent qu'on avait oubliées.

Autant d'émissions qu'il ne s'agit pas seulement de décrire mais aussi de comprendre. A ce stade devient nécessaire la comparaison avec les programmes d'autres chaînes, d'autres pays, d'autres saisons.

L'auteur nous promène dans le dédale des différentes méthodes d'analyse, propose plusieurs voies au choix, tout en



Bibliothèque



nous laissant déjà deviner qu'il faudra les explorer toutes.

Modeste, G. Laurence fait face aux critiques : "Cet ouvrage relève plus de la technologie de la recherche que de la méthodologie proprement dite (...), l'outil n'est pas la science". Sans doute, mais voilà un bel outil d'investigation pour les historiens de la Radio-T.V.

Regrettons qu'il y manque en résumé un exemple concret : l'application de la technique à une émission de T.V. par exemple. Mais sans doute est-ce là le sujet d'un prochain ouvrage. M. Le.

Collection Méthodes des Sciences Humaines 3. Edisem St Hyacinthe Quebec, Maloine SA Paris, 135 pages.

Petit écran, grand public

Michel SOUCHON

L'importance de la télévision dans la vie des Français n'est plus à démontrer. 95 pour cent des familles disposent d'un récepteur de télévision. En moyenne, les Français passent 15 heures par semaine devant leur petit écran. Il n'est pas étonnant qu'elle ait fait l'objet de nombreuses recherches.

Chaque jour, on compte, on recense et on sonde. L'accumulation de tous ces chiffres aboutit trop souvent à les rendre inutilisables. Michel Souchon a rassemblé et ordonné les résultats d'enquêtes sérieuses dans son deuxième ouvrage consacré aux téléspectateurs : "Petit écran, grand public". On y trouve d'abord une confirmation : il n'y a pas un public, mais des publics, les retraités constituant un groupe important, grand consommateur d'émissions l'après-midi. Cette augmentation de la durée des ouvertures d'antenne est une nouveauté en France, mais la masse du public se rassemble entre 19 h. et 22h. 30. Les groupes qui regardent beaucoup la télévision sont ceux qui ont le moins de solution de rechange, moins d'équipements audiovisuels concurrents, et moins de possibilités de sorties.

Cette observation conduit Michel Souchon à imaginer pour les années futures une scission dans le domaine de l'audio-visuel. La télévision traditionnelle diffuserait un programme bon marché (reprises de films, petites variétés, débats et informations). L'autre télévision (magnétoscopes, vidéogrammes, réseaux câblés) diffuserait les émissions coûteuses (films récents, grandes variétés, grands matches sportifs) par des circuits payants.

Les dizaines de tableaux récapitulatifs présentés par Michel Souchon mettent en évidence les caractéristiques de la télévision française d'aujourd'hui : concurrence entre les sociétés de programme, intérêt très marqué pour les films et les émissions d'informations, notamment pour les journaux régionaux et nationaux.

Le dernier chapitre est en forme de point d'interrogation : est-ce la fin de l'âge d'or ? Depuis le début de 1979, les enquêtes font apparaître une baisse régulière du taux d'écoute, notamment pour TF1 et A2, FR3 récupérant une partie de ce public, grâce au film diffusé chaque soir du lundi au jeudi.

Pour éviter d'entrer dans une période de déclin, la télévision doit trouver un nouveau visage. Michel Souchon fait une suggestion : "On cherche aujourd'hui à parler un peu à tout le monde ; pourquoi ne pas essayer de parler vraiment à des gens, sans se préoccuper d'abord de leur nombre ?". G.D.

La documentation française, 198 p.

A SIGNALER

CLOSETS (François de), Le système EPM — Paris : Grasset, 1980, 333 p.

COURTIAL (Jean-Pierre), La communication piégée — Paris : Robert Laffont, 1979 (4ème trim) (24 schémas, tabl. et ill., 200 p., diff. Fleurus).

DIBILIO (Philippe) et LEPRINCE (Georges), L'Aigle et la plume ou les péripéties de la presse quotidienne Rhône-Alpes — Lyon : éd. Fédérop, 1980, 201 p. (Fédérop actualités, 3).

FLICHY (Patrice), Les industries de l'imaginaire — Press. Uni. de Grenoble, 1980.

GRAL, CIELA, Toulouse — Communi-

cations de masse en Amérique latine, par un collectif du Gral et du Centre interdisciplinaire d'Etudes latino-Américaines, Toulouse le Mirail — Paris : éd. du C.N.R.S., 1979, 112 p.

HALBERSTAM (David), Le pouvoir est là. Trad. de l'américain — Paris : A. Fayard, 1980, 622 p.

LEMPEN (Blaise), Information et pouvoir : Essai sur le sens de l'information et son enjeu politique — Lausanne : L'âge d'homme, 1980, 164 p.

VIANSSON-PONTE (Pierre), Les jours évanouis. Chroniques III — Paris : Stock, 1980, 392 p.

Les mémoires soutenus d'octobre 1979 à juin 1980

GRAH-MEL (Frédéric). — Informateur dans les sociétés orales de la forêt, le griot. — Lille, E.S.J., 1979, 110 f.

TRONEL (Claude). — "Mundial 78", les distorsions du sport à travers la presse. — Lille, E.S.J., 1979, 83 f.

FRUCHART (Vincent), MOUSSET (Jean-Michel) et POUGET (Jean-Michel). — Une histoire des radios libres. — Lille, E.S.J., 1979, deux cassettes son de 30'.

CRAMPON (Béatrice). — Le phénomène Goldorak : au départ d'une réflexion sur la T.V. pour enfants. — Lille, E.S.J., 1979, 217 f.

LOHIER (Jacques) et PIGEON (Michèle). — Etude comparative de l'information télévisée sur les trois chaînes françaises au cours du premier semestre 1979. — Lille, E.S.J., 1979, une cassette vidéo U-Matic, 3/4 de pouce, noir et blanc, 60'.

TOURE (Moyabi). — Pouvoir, tribalisme et information en Côte d'Ivoire. — Lille, E.S.J., 1980, 120 f.

GODARD (Philippe). — Camus journaliste en Algérie, 1938-1940. — Lille, E.S.J., 1980, 115 f.

BAILLY-DJEGOU (Jérôme). — La guerre de décolonisation de l'Angola vue par le journal "Afrique-Asie". — Lille, E.S.J., 1980, 105 f.

VIROT (Pascal). — Contribution à une analyse du fait divers dans la presse radiodiffusée. — Lille, E.S.J., 1980, 78 f.

RAMAGE (Joël). — AIGLES, une agence de presse régionale à son quatrième anniversaire : monographie de la société AIGLES. — Lille, E.S.J., 1980, 5 cahiers dont 2 annexes, 164 f.

ALLANGBA (Hervé Ngoram). — Du village à la ville : une analyse critique des informations parallèles en Côte d'Ivoire. — Lille, E.S.J., 1980, 133 f.

BEMBA (Léon). — "L'Effort" : la brève existence d'un journalisme critique au Congo. — Lille, E.S.J., 1980, 60 f.

LEBERRE (Catherine). — "Ouest-France" ou l'information au lecteur régional. — Lille, E.S.J., 1980, 146 f.

NANA MVONGO (Jean-Pierre). — Le Tam-Tam quatrième média de la forêt africaine. — Lille, E.S.J., 1980, 119 f.

DESMEDT (Patrice). — Les prisonniers de guerre allemands en France 1945-48, à travers les articles du "Monde". — Lille, E.S.J., 1980, 118 f.

DUBOURG (Bernadette), BENEDETTI (Jean-Michel) et ROSSAT (Jean). — News-magazines à la française : six numéros du "Point" et six de "Valeurs actuelles". — Lille, E.S.J., 1980, 108 f.

COLCOMBET (Christian) et LENFANT (Jérôme). — Le "Parisianisme" essai de définition. — Lille, E.S.J., 1980, 231 f.

MANIGLIER (Marie-France). — Radio-France Internationale : La Voix de la France en péril (ou les difficultés financières et politiques d'une radio internationale publique). — Lille, E.S.J., 1980, 110 f.

Les dossiers de TRIMEDIA

- Les Communistes et l'information (n° 2, décembre 1977)
- Attention journal (la presse à l'école) (n° 3, mars 1978)
- Décoloniser l'information (n° 4, juillet 1978)
- La presse portugaise aujourd'hui (n° 5, novembre 1978)
- La nouvelle radio : radios libres, radios locales (n° 6, mars 1979)
- Informations locales et grands ensembles (n° 7, juillet 1979)
- La "nouvelle" presse américaine (n° 8/9, décembre 1979)
- Du côté de l'audiovisuel (n° 10, avril 1980)
- Eglise, catholiques et médias (n° 11, juillet 1980)
- Racismes et médias (n° 12, novembre 1980)

TRIMEDIA

Comité de rédaction

Hervé Bourges (rédacteur en chef) ; Claude-Jean Bertrand ; François Charpentier ; Jules Clauwaert ; Maurice Deleforge (secrétaire de rédaction) ; Emmanuel Derieux ; Jules Gritti ; Loïc Hervouet ; Jean Leroy ; Michel Logié ; Pierre Mory ; André Mouche.

Correspondants

Gilbert Biwolé (Cameroun) - Afrique centrale ; Luke Boone (Belgique)-Europe ; Gabriel-Jacques Gomis (Sénégal) - Afrique de l'Ouest ; Jean Cloutier (Canada) - Amérique ; Roland Schreyer - UNESCO ; Himiko Suematsu-ide (Japon) - Asie ; Sayah Taleb (Algérie) - Maghreb.

**Les articles publiés dans la revue n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.**

Composition : Laurence Paquet
Impression : Emile Bar
Maquettes et réalisation : Philippe Cordier
Directeur de la publication : Hervé Bourges

Edition : Ecole Supérieure de Journalisme
67, boulevard Vauban
59046 Lille cédex
Tél. : (20) 54.48.21 - 54.87.64

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Ecole
Supérieure de Journalisme
de Lille
le 25 novembre 1980

ABONNEMENT

A retourner à

**Ecole Supérieure de Journalisme
67, boulevard Vauban
59046 Lille Cédex**

Nom ou raison sociale

Adresse n^o Rue

Code postal

Ville

Pays

Prix du numéro (Franco de port) : 25 FF (T.t.c.)

Abonnement (1 an, 4 numéros) :

France : 90 FF

Etranger : 130 FF (envoi par avion)

Abonnement de soutien à partir de 150 FF

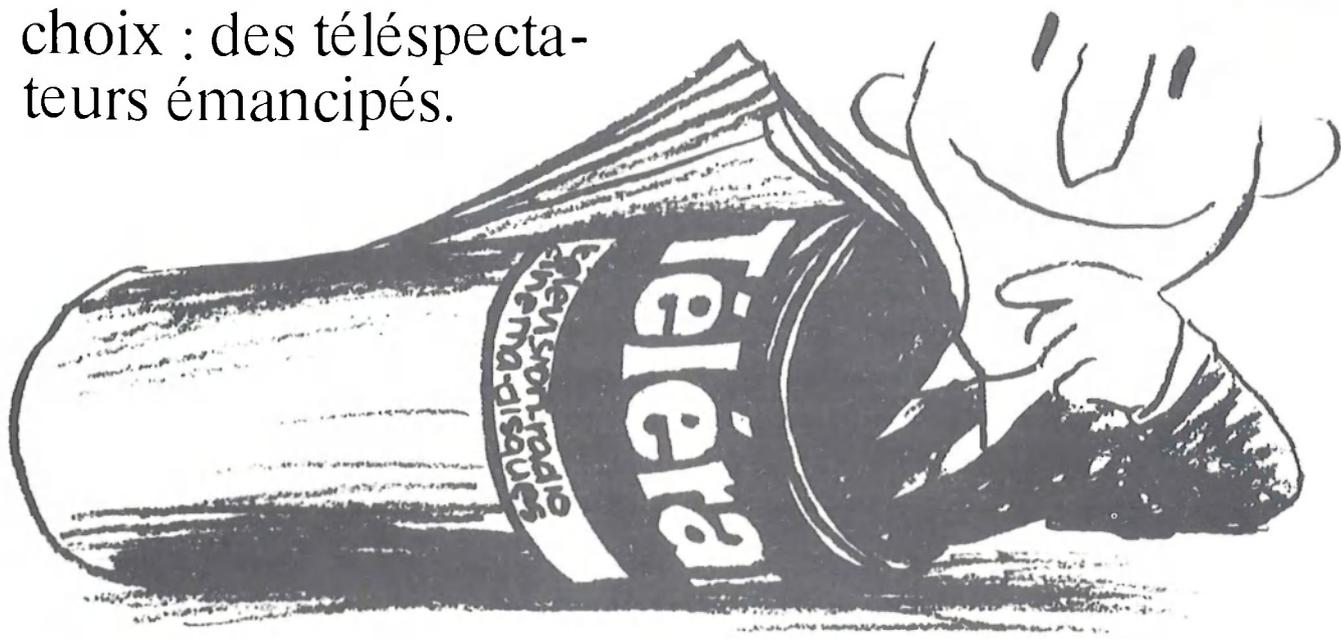
Règlement à l'ordre de

"Ecole Supérieure de Journalisme de Lille"

Télespectateurs, émancipons-nous.

Télé-frigo, télé-pantoufles : c'est chaque semaine 21 heures de notre temps libre. 21 heures captives ou captivantes. Pour une découverte, un émerveillement, tant de niagaras d'eau tiède, d'insignifiance, d'ennui. Dans Télérama, les émissions de télé ou de radio, les films et les disques qui sortent sont autant de prétextes pour discuter, réagir, s'enthousiasmer ou s'indigner. Car pour nous la radio, le cinéma et la télé expriment la vie de ce temps ; et libèrent ou asservissent.

Alors cherchons plutôt à demeurer des hommes libres de leurs choix : des téléspectateurs émancipés.



Mirabelle/Delacroix

Télérama. Un hebdomadaire d'opinions sur la télévision, la radio, le cinéma, les disques.